

Une marche et des interpellations à Oran
LES ÉTUDIANTS DE NOUVEAU DANS LA RUE P.4

Annaba

Dix ans de prison pour espionnage P.5

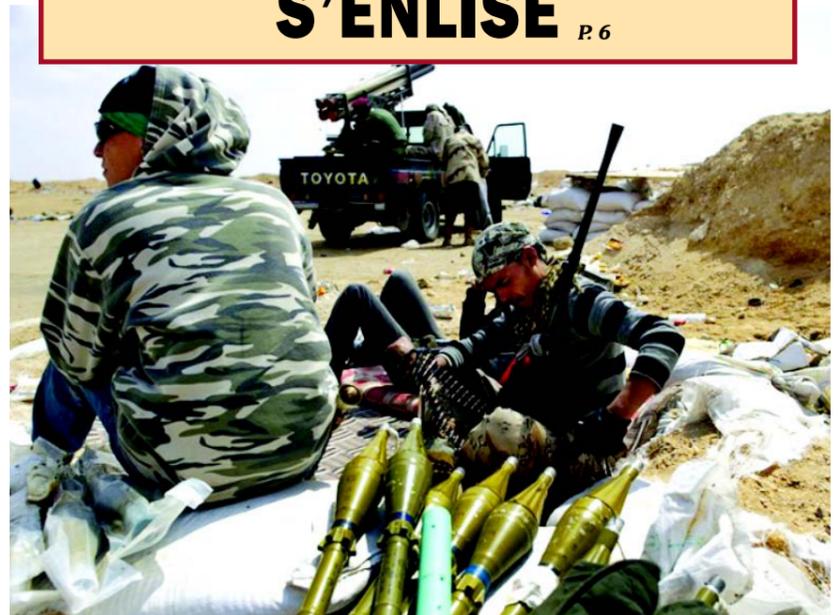
Le Quotidien
Edition Nationale d'Information D'ORAN



Santé publique
Les promesses de Ould Abbès et le scepticisme des médecins résidents P.3

Libye
NOUVELLE BAVURE DE L'OTAN, LE CONFLIT S'ENLISE P.6

Le nouveau statut enfin promulgué
Les paramédicaux maintiennent leur grève P.3



Ouyahia accuse

Le secrétaire général du RND, Ahmed Ouyahia, a accusé hier, lors de la conférence de presse à l'issue de la 4^e session ordinaire du Conseil national de son parti, certaines «sensibilités politiques en Algérie» de vouloir déstabiliser le pays.



R. N.

«Ceux qui veulent brûler l'Algérie cherchent des cadavres», a-t-il déclaré à propos des événements ayant suivi les protestations de janvier dernier. Pour Ouyahia «l'Algérie n'est pas à la découverte de ses problèmes», rappelant les événements d'octobre 1988 et de la situation du pays au début des années 1990 qu'il a qualifiée de «grande foire démocratique». «L'Algérie a payé un lourd tribut, avec des milliers de morts, et elle ne s'est pas encore entièrement remise de cette situation. Que veut la société algérienne, aller d'une marche à une autre et descendre aux enfers ? Aller ensuite vers des négociations et dire que l'Etat distribue l'argent ?», s'est interrogé le secrétaire général du RND. Selon ce dernier l'Etat ne recule pas, l'Etat gère une situation»

Ouyahia regrette qu'«aucune voix ne s'est élevée pour dire non à cette situation» ni «ne s'est élevée contre l'anarchie, ni appelé à cesser de prendre le peuple en otage», reprochant même à la presse nationale «de ne pas avoir appelé au calme et d'avoir appuyé ces revendications». Selon le SG du RND ces mouvements sont l'expression de «lobbies» qui œuvrent «à prendre le pouvoir».

Concernant la mesure imposée aux investisseurs étrangers d'être partenaires à 49/51% avec un partenaire algérien Ouyahia affirme que les gros investissements dans plusieurs domaines engagés ces dernières années en Algérie, se sont faits «sous l'empire de cette règle».

Renouvelant avec les accusations, il estime «qu'apparemment, il existe certains Algériens qui se sentent dérangés par cette règle». Il persiste à considérer que le crédit documentaire intervient pour «stopper la spéculation dans les importations». Il s'est également interrogé sur les raisons ayant amené des entreprises privées à appliquer la mesure relative au paiement par chèque, de toute facture dépassant les 500.000 DA, avant sa mise en oeuvre officielle le 31 mars 2011.

Toutefois, Ahmed Ouyahia reconnaît l'existence d'un terrain «favorable» aux mouvements de contestation, dont le chômage des jeunes et le phénomène des harragas. «Le climat n'est pas prêt pour l'application de ces mesures» de lutte contre le marché informel, mais «ce n'est que partie remise», a-t-il précisé.

Avant la conférence de presse de son secrétaire général, le Rassemblement national démocratique (RND) avait annoncé, dans la déclaration politique prononcée à l'issue des travaux de la 4^e session ordinaire de son Conseil national, qu'il s'associera à toute révision, même profonde, de la Constitution.

«Dans le respect de la Constitution et des principes de la République, le Rassemblement s'associera à toute révision, même profonde, de la Constitution, ainsi qu'à tout chantier d'amendement de lois régissant l'exercice politique pluraliste», et se dit même prêt «à apporter une contribution active à tout processus de réformes politiques visant à conforter la démocratie pluraliste et à consolider l'efficacité des institutions du pays», précise la déclaration.

Toutefois, le RND averti qu'il «demeurera opposé à toute démarche qui aboutirait à la négation du parcours de l'Algérie depuis le recouvrement de son indépendance, ou qui sèmerait de nouveau la division de la société en remettant en cause les fondements de notre identité nationale ou les principes de notre système démocratique républicain».

De quelle démarche il s'agit ? Et qui, au sein du sérail, pourrait proposer une révision constitutionnelle pouvant remettre en cause les «fondements de notre identité nationale ou les principes de notre système démocratique républicain», le RND ne le dit pas.

Par ailleurs, le parti d'Ahmed Ouyahia salue la levée de l'état d'urgence, des mesures «appropriées pour la poursuite de la lutte contre le terrorisme» qui ont été adoptées, et celles relatives à l'ouverture des médias nationaux «à toutes les sensibilités politiques de même que l'espace public est ouvert à l'expression et à la contestation dans le respect des lois et des règlements». Le Conseil national du RND a également réitéré son «soutien» au président de la République, et dit adhérer «avec conviction» à son programme.

Sur les questions économiques et sociales, le RND exprime sa satisfaction des décisions du Conseil des ministres «pour stabiliser les prix de certaines denrées alimentaires essentielles», ainsi que pour les récentes décisions du chef de l'Etat en faveur de l'emploi des jeunes et de leur insertion dans le monde du travail et de la production. La formation d'Ouyahia appelle même à des offres de crédits conformes à la religion musulmane «dont la rémunération évitera les intérêts et respectera ainsi les convictions religieuses de notre société».

Concernant la situation en Libye, la déclaration politique «déploie la poursuite des actions militaires de la coalition étrangère en Libye et appelle à un arrêt immédiat des combats fratricides pour que s'affirme une solution politique conforme à la volonté souveraine du peuple libyen frère». Quant aux soulèvements populaires dans d'autres pays arabes, le Conseil national du RND estime qu'il s'agit de «situations internes relevant de la volonté souveraine des peuples frères concernés».

Ould Kablia à In Guezzam

Djamel Belaïfa

L'amélioration des conditions sécuritaires aux frontières sud et les conditions de travail des services de la police des frontières et de la douane ont été au centre de la visite d'inspection et de travail effectuée mercredi à In Guezzam (Tamanrasset) par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Dahou Ould Kablia. Selon un communiqué du ministère rendu public, jeudi, au cours de ce déplacement d'une journée effectuée en compagnie des autorités civiles et militaires de la wilaya de Tamanrasset, M. Ould Kablia s'est rendu au poste frontalier d'In Guezzam où il a inspecté les bureaux de la police des frontières et visité ceux de la douane. A cette occasion, il a tenu, dans les locaux du poste frontalier, une réunion avec les autorités locales, qui était axée particulièrement sur l'amélioration des conditions de travail et d'astreinte des fonctionnaires qui exercent dans un environnement difficile, ajoute la même source. D'autre part, le ministre a présidé une rencontre avec les représentants de la société civile de la région dans le but de leur faire part des décisions arrêtées au titre du programme complémentai-

re et de prendre connaissance des autres préoccupations de l'ensemble des habitants de cette agglomération frontalière et d'étudier toutes les possibilités de leur prise en charge dans les «meilleurs délais possibles». Le communiqué souligne enfin qu'à l'issue de cette visite, les représentants des communautés Touareg ont chargé le ministre d'assurer le président de la République de leur «profonde gratitude» et de leur «soutien indéfectible». Cette visite a été annoncée la veille par le ministre.

Dans une conférence de presse à l'issue de la visite effectuée par le président de la République à Tamanrasset, M. Ould Kablia a estimé que la sécurité des frontières sud du pays dépendait aussi du degré de vigilance des habitants de ces contrées. Le ministre a expliqué que les habitants des régions frontalières du Sud du pays, de par les relations qu'ils entretiennent avec les citoyens des pays voisins, «peuvent jouer un rôle dans la sécurisation des frontières à travers leur vigilance». Rappelant le principe de non-ingérence qui fonde la politique extérieure de l'Algérie, il a indiqué que l'Algérie doit toutefois améliorer la sécurité à ses frontières, surtout

dans le cas de la crise en Libye qui «peut être exploitée par les ennemis de l'Algérie». Les déclarations du ministre de l'Intérieur interviennent dans un contexte particulier marqué par une insurrection armée en Libye. Une situation qui inquiète de plus en plus l'Algérie et ses voisins du Sahel, tous convaincus qu'une partie de l'armement du colonel Mouammar Kadhafi est désormais entre les mains d'Al-Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI) qui se serait ainsi dotée en moyens d'une véritable armée. Selon l'AFP qui cite des responsables de la lutte contre l'AQMI, «il y a là un très grand danger de voir cette organisation terroriste devenir l'une des armées les plus fortes du Sahel». Les mêmes sources affirment que beaucoup d'armes sont tombées dans les mains des terroristes, surtout des missiles sol-air après le pillage des casernes du régime de Kadhafi. «La menace est réelle, elle n'est pas du tout exagérée», a déclaré à l'AFP Eric Denécé, directeur du Centre français de recherches sur le renseignement (CF2R) qui vient d'effectuer une mission à Tripoli en compagnie, notamment, de l'ancien patron de la DST, Yves Bonnet.

ANALYSE

Kharroubi Habib

Depuis les émeutes de janvier dernier, dont le déclencheur a été l'augmentation des prix de l'huile et du sucre, l'Algérie vit au rythme de

la grogne sociale. Des centaines de mouvements de protestation ont eu lieu dans le pays. Toutes les couches sociales font entendre leurs doléances et revendications.

Cette effervescence n'a pas pour autant fait réagir la centrale syndicale UGTA, dont la direction nationale est confinée dans un silence sidéral. Il faut dire que les manifestations de contestation auxquelles l'on assiste un peu partout à travers le pays échappent totalement à son appareil et à ses instances à tous les niveaux. Pour cette raison, la vieille centrale n'est en capacité ni de proposer sa médiation, ni de jouer au «pompiers sociaux», comme elle l'a fait tant de fois auparavant. Sidi Saïd et ses collègues du secrétariat national assistent en spectateurs passifs et dépassés à la déferlante de la vague de protestation sociale, conséquence d'un «pacte social» passé entre leur organisation et le gouvernement n'ayant aucunement satisfait par ses concessions octroyées les salariés, mais aussi les autres couches sociales.

C'est toute la politique sociale du gouvernement à laquelle l'UGTA a donné son onction que remettent en cause les grévistes et autres contestataires. Une remise en cause ayant trouvé écho y compris parmi la masse de ses adhérents qui participent à la contestation, souvent sans avoir consulté les instances de l'organisation dont ils dépendent organiquement.

Cette fois, la grogne sociale est trop forte, généralisée, pour que la centrale s'avise de n'y voir qu'une agitation fomentée par quelques syndicats autonomes aux desseins politiques que sociaux. Mais il est tout

L'agitation sociale enfle, l'UGTA aux abonnés absents

de même étrange qu'elle s'en tienne au silence même quand sa base est en train de basculer dans la contestation et que le Premier ministre, même si c'est à d'autres fins, déclare lui-même que l'Algérie vit des crises sociales

Les caciques de l'UGTA se taisent et se sont inscrits aux abonnés absents, sachant ne pas être en mesure de se faire entendre des contestataires en grève ou qui battent le pavé. Ils ne peuvent pas non plus se déclarer en leur faveur parce qu'un tel positionnement est hors de question pour des responsables syndicaux dont l'allégeance au pouvoir et aux autorités est un viatique de survie. Pour certains, il est impensable à cause des «casserolés» qu'ils traînent.

Beaucoup d'acteurs sociaux ont compris que la grogne sociale qui se fait entendre de partout est une occasion unique d'en finir avec la fausse vraie représentation syndicale de l'UGTA, derrière laquelle s'abrite le pouvoir pour empêcher l'émergence du pluralisme syndical dans le pays. C'est à bon escient qu'ils ont lancé l'idée d'un front social commun pour encadrer et coordonner le foisonnement des manifestations revendicatives qui s'est fait jour.

S'ils venaient à être entendus, l'on pourrait assister à la naissance d'une force sociale puissante, au point d'obliger le pouvoir non pas à satisfaire de façon fragmentée les principales revendications sociales, mais à prendre en compte un véritable cahier national de doléances au contenu n'excluant aucune des catégories sociales dans le pays. Lequel cahier de doléances les rallierait toutes et ferait passer la protestation sociale de l'état dispersé par lequel elle s'exprime présentement à celui d'un mouvement général unitaire et solidaire.

Tirage du N° 4972
132.748 exemp.

Le Quotidien
D'ORAN
Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur
de la Publication
Mohamed Abdou
BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.32.63.09
32.72.78 / 32.91.34
32.86.66 / 32.86.67 / 32.86.68

Fax Pub: 041.32.69.06
Fax et Rédaction
041.32.51.36 / 32.69.06
Imp.: Oran : imprimerie
"Le Quotidien d'Oran"
Alger : SIMPRAL
Constantine : S.I.E.
Ouargla : S.I.A.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr
Rédaction Algéroise Tél.: 021. 74.96.39 - Fax : 021. 74.71.57
Rédaction Constantinoise Tél.: 031.64.19.81 - Fax : 031.64.19.80
Diffusion: Quest: SEDOR Tél.: 041.41.94.31/41.65.31
Centre: SEDOR - Est: SO.DI. PRESSE - Sud: TDS

Santé publique

Les promesses de Ould Abbès et le scepticisme des médecins résidents

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Djamel Ould Abbès, est une nouvelle fois monté au créneau pour s'exprimer sur le mouvement de protestation des médecins résidents qui sont en grève illimitée depuis le 28 mars dernier.



Amine L.

Tout en admettant que la grève concerne dix wilayas disposant de CHU, le ministre qui répondait aux questions des membres du Conseil de la Nation a notamment tenté d'apaiser les blouses blanches en formulant un certain nombre de promesses liées à leurs revendications. Le représentant du gouvernement a en outre déclaré que «la justice qui a été saisie en référé a déclaré, mercredi 6 avril, la grève des médecins résidents illégale».

Invité par nos soins à réagir aux déclarations du ministre, Amine Benhabib, porte-parole du collectif des médecins résidents algériens, dit «relever beaucoup de contradictions dans les propos d'Ould Abbès». Il affirme que seules 12 personnes ont été assignées par cette décision de justice. Pour lui, «la décision évoquait une organisation qui n'existe pas. Nous nous sommes, dit-il, organisés en collectif qui n'a pas été cité dans la décision de justice. De plus, cette décision a un vice de forme puisqu'elle contient beaucoup d'erreurs dans les noms des médecins cités. Pour décréter la grève illégale, il faut assigner tous les résidents et pas seulement 12 d'entre eux. Pour nous, la grève continue».

Le ministre a appelé les médecins résidents à la raison les invitant à regagner leurs postes de travail et à poursuivre le dialogue avec le ministère. Réaction du Dr Benhabib: «Premièrement, nous n'avons jamais perdu la raison. Secundo: comment voulez-vous que nous siégeons dans des commissions qui sont désavouées par le ministre lui-même, lui qui ne cesse d'affirmer que le règlement du statut et des questions pédagogiques relève respectivement et de la direction de la fonction publique et du ministère de l'Enseignement supérieur». Les médecins résidents exigent la révision de l'actuel statut qui devrait leur assurer un droit syndical, des congés de maternité pour les résidentes, la mise en place d'un plan de carrière et l'ouverture de postes budgétaires.

Le ministre a affirmé que les revendications liées à la révision du statut de la profession promulgué en 1996 et aux indemnités relatives au risque de contagion ont été satisfaites. Le Dr Benhabib souligne une contradiction dans cette déclarations du ministre: «Nous ne savons pas sur quelle base M. Ould Abbès dit cela. Deux jours auparavant, il affirmait pourtant qu'une tel

règlement échoit à la direction de la fonction publique.» Des délégués des médecins résidents avaient été reçus le 29 mars par le ministre lors d'une réunion au cours de laquelle les deux parties ont décidé la mise en place de trois commissions mixtes. Ces trois commissions regroupaient des représentants du ministère de la Santé et les délégués du collectif des médecins résidents. La première commission devait proposer un amendement du statut particulier du médecin résident, la seconde devrait traiter des aspects pédagogiques et la troisième est censée trouver une solution pour le service civil obligatoire, dont les médecins résidents demandent la suppression.

Mardi 5 avril, les délégués nationaux des médecins résidents se sont retirés de ces commissions. «Ces commissions ne sont pas en mesure de prendre en charge nos revendications», explique le Dr Benhabib. Les médecins résidents réclament l'abrogation des lois et décrets relatifs au service civil obligatoire auquel ils sont soumis durant une période allant de 1 à 4 ans. Une revendication qui s'est heurtée au rejet du ministère de la Santé. M. Ould Abbès justifie de refus par le fait que «cela ne relève pas de ses prérogatives, affirmant que ce devoir est consacré par la Constitution dans son article 6». Sur ce point, le Dr Benhabib a estimé que «le collectif n'a jamais nié l'existence d'une loi consacrant cette question, mais nous voulons lancer une réflexion autour de cette loi d'autant plus que l'application de ce texte ne concerne que le secteur médical». Autre point relevé par le Dr Benhabib: «Le ministre se contredit puisque dans une récente déclaration à la télévision, il avait promis de consacrer un caractère facultatif à ce service civil».

Que comptent faire les médecins résidents? Réponse du Dr Benhabib: «Le collectif a prévu de tenir une réunion demain (aujourd'hui, NDLR) pour décider des actions à entreprendre pour appuyer notre mouvement de protestation. Une chose est sûre: la grève continue jusqu'à l'aboutissement de toutes nos revendications». Ces revendications sont liées à l'augmentation des salaires et l'instauration des primes de contagion et de risque, la réévaluation de leur rémunération mensuelle et la révision de la prime de garde à hauteur de 4.000 DA au lieu de 690 DA. Le salaire de médecins résidents, 8.000, est plafonné à 32.000 dinars.

Le nouveau statut enfin promulgué Les paramédicaux maintiennent leur grève

Salah C.

Le décret exécutif n°11-121 portant statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps des paramédicaux de santé publique a été publié dans le dernier le Journal officiel, daté du 20 mars 2011.

Le texte en question a pour objet de préciser les dispositions particulières applicables aux corps des paramédicaux ainsi que les conditions d'accès aux divers grades et emplois correspondants. Au total, 5 filières du secteur public sont concernées par ces nouvelles dispositions à savoir celle des soins, de la rééducation et réadaptation, des branches médico-technique et médico-sociale et enfin celle de l'enseignement et l'inspection pédagogique paramédicale.

Dans son chapitre relatif aux droits et obligations, le nouveau texte annonce une série de droits élémentaires tels le transport pour le personnel de garde, la restauration, l'habillement ainsi que la couverture sociale dans le cadre de la médecine du travail ainsi qu'une protection spéciale à l'occasion et durant l'exercice de sa fonction. Quant au chapitre 3, il est consacré au recrutement, le stage, la titularisation, la promotion et l'avancement dans la carrière. Ainsi, l'article 10 du décret stipule qu'au recrutement, les nouveaux venus sont considérés comme stagiaires soit par arrêté soit par décision et ce pour une durée d'une année. A l'issue de cette période, les stagiaires sont soit recrutés ou astreints à une prorogation de stage pour une seule fois et pour la même durée. Si au bout de cette dernière chance, ils ne sont pas titularisés, ils sont licenciés sans préavis ni indemnités.

Quant à l'avancement, le nouveau texte n'apporte aucune nouveauté étant donné que les trois durées prévues à l'article 11 du décret présidentiel 07-304 sont toujours en vigueur. Quant à la formation et à l'éva-

luation, deux questions qui ont été de tout temps revendiquées par les partenaires sociaux qui ont exigé l'introduction du système du LMD pour le personnel paramédical en fonction afin de lui permettre d'avancer dans leur carrière, le nouveau décret, dans son chapitre 5, précise à travers l'article 14 que l'organisme employeur est tenu d'assurer la formation, le perfectionnement et le recyclage des paramédicaux de santé publique en vue d'une amélioration continue de leur qualification et de leur promotion. Aussi, les paramédicaux sont évalués par rapport à la réalisation des objectifs, l'esprit d'initiative, leur participation aux travaux de recherche ainsi que la discipline.

Au sujet des dispositions d'intégration, le nouveau texte précise que les paramédicaux appartenant aux corps gradés tels que prévus par le décret 91-107 relatif à l'ancien statut de la corporation, sont intégrés et reclassés à dater du présent texte selon la nouvelle classification. Ces derniers sont rangés à l'échelon correspondant à celui qu'ils détiennent dans leur grade d'origine. Le reliquat d'ancienneté acquis dans le grade d'origine est pris en compte pour l'accès au grade d'accueil. Dans ce contexte, l'article 19 prévoit à titre transitoire une durée de 5 ans à compter de la date d'effet du présent décret, l'accès à un autre grade s'effectue selon l'appréciation cumulative au titre du grade d'origine. La nouvelle classification introduit des nouveautés pour la filière soins qui comprendra désormais 4 corps alors que pour les aides-soignants, deux grades sont ouverts à savoir celui d'aide-soignant et celui d'aide-soignant principal.

Le nouveau décret revient en détail sur l'ensemble des filières du corps paramédical avec notamment les conditions de recrutement, d'intégration ainsi que les missions qui leur

sont assignées. Le texte comprend également une classification des grades et bonification indiciaire des postes supérieurs. Ainsi pour la filière soins, composée de 4 corps et 11 grades, la classification par catégorie est comprise entre la 8 pour l'aide-soignant et la 13 pour l'infirmier major de santé publique avec un indice minimal respectif de 379 et 578. La nouveauté introduite par le décret prévoit une année de formation supplémentaire pour les promotions 2011, 2012 et 2013, abrogeant ainsi les dispositions de l'ancien décret datant de 1991.

Par ailleurs, le corps des sages-femmes, longtemps apparenté à celui des paramédicaux, a fait l'objet d'un nouveau statut particulier à travers le décret 11-122 promulgué à la même date de celui des paramédicaux. Le statut en question concerne les sages-femmes exerçant dans le secteur public. La nouvelle classification des grades sera fixée par arrêté ministériel alors qu'en revanche, les droits et obligations restent inchangés du fait que l'ordonnance 06-03 de 2006 est toujours en vigueur.

Contacté au sujet de ce nouveau statut particulier, le premier responsable du syndicat algérien des paramédicaux (SAP) a estimé que ce texte ne répond pas réellement aux aspirations exprimées à travers la plate-forme de revendications étant donné que la classification obtenue lors des travaux de la commission mixte n'a pas été prise en considération et que la catégorie supplémentaire accordée ne reflète nullement les préoccupations formulées. En plus, ajoute notre interlocuteur, le nouveau texte ne fait allusion à aucun moment à la question du LMD, une revendication centrale, selon lui. De ce fait, le SAP rejette ce texte et maintient sa grève illimitée prévue à partir du 11 du mois courant et dont le préavis a été déposé le 3 du même mois.

Raïna Raïkoun

Kamel Daoud

Le geste du Malien

Peut-on prendre un bain en plein Sahara? Oui, dit Bouteflika qui a pris un bain de foule

à Tam pendant que Tam se promettait un bain d'eau avec l'eau promise. C'est le maigre événement de la semaine après plus de trois mois de révolutions dans le reste du monde arabe. Le projet « eau pour Tam » est grandiose mais on ne peut pas s'empêcher d'y voir la dimension du robinet face à ce qui se passe ailleurs. Les gens de Tam ont besoin d'eau et pas de vent, même celui du changement peut-être, mais cela n'empêche pas les Algériens de se sentir désormais très vieux, dépassés, sans ossement, comme rangés dans un placard et enfermés dans un cycle de temps lent et sans cascades excitantes. La sortie de Bouteflika au Sud a prouvé qu'il est vivant et que nous sommes un peu morts, du moins lasés, à peine réactifs à l'électricité de l'air et aux sollicitations des instincts de la jungle et de l'adrénaline collective. Nous sommes traités un peu selon la logique de nos besoins primaires: de l'eau au sud, de la semoule à l'ouest, du sucre à l'est, de l'huile au centre. Car il faut bien saisir l'immense sens de la visite saharienne de Bouteflika: dans le monde entier et même dans le monde arabe et sur la carte des dictatures encore fortes, il est le seul à prendre un bain de foule alors que les foules sont aujourd'hui signe de révolutions massives. De la cen-

taine de personnes de Tam, la propagande va faire un peuple et de l'eau de Tam, l'ENTV a déjà fait une épopée biblique de jaillissement à partir d'une roche frappée par le bâton d'un élu. Bien sûr, le choix de l'endroit n'est pas gratuit: c'est le désert et les gens n'y aiment pas les vents, l'eau y rare, les gens y sont présentés comme pacifistes et la liberté y est naturelle et aucun dispositif policier ne peut la restreindre à une place publique verrouillée. Le contraire des gens du nord qui adorent le vent, ont plus d'eau, plus de partis politiques et ne disent jamais merci quand on leur construit un lycée. L'autre raison est que visiter Tam c'est comme visiter la Libye mais sans en parler, parler des Touareg mais sans le dire, évoquer le GSPC mais avec la bouche de Ould Kablia et discourir sur le Sahel mais sans déclarations publiques directes. Le désert a toujours eu, malgré sa vacuité, ce fascinant pouvoir de fasciner les politiques, les religieux, les illuminés et les Occidentaux aventuriers et les Etats gourmands. Le Sahara est donc de retour: ses Lawrence, ses émirs, ses chefs de tribus, ses routes inconnues, ses opérations de charmes, ses barbozeries, ses caravanes, ses milices, ses hommes sombres, ses cupidités et ses trahisons, ses morts et ses romans.

Le désert redevient le Sahara. Bouteflika veut y faire le Malien. Mais avec de l'eau.

Une marche et des interpellations à Oran Les étudiants de nouveau dans la rue

Ils étaient moins nombreux que la veille, ce qui ne les a pas empêchés de sortir dans la rue. Ils ont tenu une sorte d'assemblée où l'investissement de la rue a été voté par la majorité d'entre eux.

Ziad Salah

Ils sont décidés désormais à porter leur revendication sur l'espace public parce qu'ils ne supportent plus l'autisme des responsables de l'Université. Il s'agit des étudiants d'Architecture de l'Université de Mohamed Boudiaf (ex USTO). Agissant contrairement à la veille et pour éviter la violence policière, ils n'ont pas marché sur la chaussée, donc ils n'ont pas gêné la circulation routière. Sur les trottoirs, ils ont marché sous l'œil vigilant des éléments de la police, jusqu'au rond-point dit El Morchid. Jeunes et excédés, ils ont presque couru. Ils ont décidé de faire placette en face du jardin, se trouvant en haut des HLM, le lieu de leur sit-in. Bien évidemment, ils ont scandé des slogans contre leur ministre de tutelle qui leur a fait perdre au moins une année. Ils sont en grève depuis plus de deux mois, ils savent que désormais il leur est impossible de rattraper le retard accumulé. La venue d'un cordon de sécurité pour les empêcher d'aller en ville, n'a fait qu'accroître leur protestation. Tous les passants empruntant ce carrefour se sont interrogés sur les raisons de la colère de ces étudiants. Bien évidemment, les éléments de la police leur ont retiré des bouts de carton sur lesquels ils ont formulé quelques uns de leurs slogans. Encore une fois, ils ont subi des brutalités policières. Dix-huit d'entre eux, dont au moins une fille, ont été embarqués puis libérés une heure après. La fille en pleurs a essayé d'expliquer aux journalistes et au représentant de la LADDH, se trouvant sur place, ce qu'elle a subi comme violence physique et verbale de la part d'un officier de police. Elle s'est déclarée déterminée à l'estimer en justice. Vers midi et après le retour de leurs camarades emmenés par la po-

lice, ce groupe d'une trentaine d'étudiants a mis fin au sit-in et a rejoint l'université. Avec la détermination de revenir à la rue, plus nombreux et mieux organisés.

A l'IAP, les étudiants de l'Institut de la Maintenance et Sécurité Industrielle, eux aussi en grève depuis deux mois, ont tenu leur sit-in devant le siège du rectorat de l'Université d'Es Senia. Comme les architectes, ils s'estiment également victimes du fameux décret instaurant la différenciation entre ingénieurs du système classique et diplômés du LMD. Parce que leur institut se trouve dans un lieu, un peu à l'écart des regards, le mouvement des étudiants de cette filière, qui perdure depuis plus de deux mois, avec un arrêt de quinze jours, bénéficie de peu d'intérêt médiatique. Pourtant, ils posent des problèmes ayant un rapport avec le LMD et d'autres spécifiques. Ils se plaignent notamment du délabrement des locaux où ils poursuivent les cours et qui seraient amiantés. Aussi, posent-ils le problème des stages pratiques, puisqu'ils doivent attendre jusqu'à la quatrième année pour pouvoir y accéder. En fait, en plus d'un statut à la fin de leur cursus, ils revendiquent un minimum de conditions requises pour une scolarité normale. Hier, ils ont tenu leur énième sit-in. Mardi prochain, une soixantaine d'entre eux se déplaceront sur Alger pour prendre part à une manifestation nationale. Jusqu'ici, ils ont respecté l'engagement de protester à l'intérieur de l'enceinte universitaire, mais il n'est pas exclu qu'éventuellement, ils cèderaient à la tentation d'investir la rue en établissant la jonction avec les autres étudiants se considérant également lésés par le système LMD. D'ailleurs des concertations sont engagées entre différentes filières pour examiner cette perspective.

Les modalités de mise à disposition au Journal officiel Qui peut bénéficier des locaux communaux ?

Les modalités et les conditions de mise à disposition des locaux réalisés dans le cadre «emploi des jeunes» ont été définies dans un décret exécutif publié au Journal officiel N° 17. Le texte précise que les dispositions prévues concernent les locaux résultant des opérations d'aménagement et de réhabilitation des actifs résiduels des Aswak et des Entreprises de distribution des galeries algériennes (EDGA) dissoutes, ainsi que des programmes neufs. Conformément à la loi de finances 2011, les locaux prévus sont mis à la disposition des bénéficiaires sous forme de location et ne peuvent faire l'objet de cession, souligne le décret. S'agissant de la location, elle est formalisée par un contrat entre le président de l'APC et le bénéficiaire, qui précise le caractère suspensif de la location dans le cas de non-règlement de trois mensualités consécutives. Il est précisé, en outre, que le bénéficiaire doit exploiter personnellement et directement le local et le mettre en exploitation sous peine de résiliation du contrat de location, dont la durée est fixée à 3 ans renouvelables par tacite reconduction. Les bénéficiaires de ces locaux sont exclusivement les personnes âgées de 18 à 50 ans, et les promoteurs qui emploient au minimum deux personnes et à l'excepti-

on de ceux qui exercent des activités individuelles. La priorité est accordée aux projets à promouvoir devant générer un nombre important d'emplois. Par ailleurs, le texte exclut les personnes possédant un local ou ayant déjà bénéficié d'une aide de l'Etat dans le cadre de l'acquisition de locaux à usage commercial, professionnel ou artisanal. «Tout chômeur promoteur ne peut déposer qu'une seule demande de location d'un local auprès des institutions et organismes concernés» dans une seule wilaya, précise le décret. Toutefois, le chômeur promoteur peut prétendre au bénéfice de locaux en adéquation avec l'exercice d'activités réglementées ou de cabinets groupés. Le décret indique également que toute fausse déclaration expose le postulant à des sanctions conformément aux dispositions du code pénal, au même titre que toute personne qui facilite indument, à quelque titre que ce soit, l'obtention d'un local. La propriété des locaux réalisés dans le cadre du programme «emploi des jeunes» est transférée, à titre gracieux, du patrimoine privé de l'Etat vers le patrimoine privé des communes. Ces dispositions ne s'appliquent pas aux bénéficiaires qui avaient opté pour la formule de location-vente, souligne encore le texte.

Les gardes communaux attendent une confirmation

M. M.

Retournement de situation, mercredi dernier, dans l'affaire des gardes communaux. Après les menaces du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales de les suspendre de leurs fonctions, et les menaces physiques auxquelles ils ont dû faire face, dans la nuit de mardi à mercredi, lorsqu'ils ont été attaqués par des «inconnus», faisant 11 blessés dans leurs rangs, les gardes communaux ont finalement obtenu des promesses de règlement de toutes leurs revendications, dans les jours à venir. C'est ce qui s'apparente à un cinglant désaveu de la présidence de la République à Daho Ould Kablia.

Selon un des délégués des gardes communaux, c'est le directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le général-major Abdelghani El-Hamel, qui a été chargé par le président de la République de transmettre aux protestataires l'acceptation de leurs requêtes. Mercredi après-midi, une voiture de police est venue chercher des délégués des gardes communaux, invités à dialoguer avec le DGSN. La rencontre, qui a duré plusieurs heures, s'est terminée par des promesses de règlements de l'ensemble des 14 points figurant dans la liste de revendications envoyée à la présidence de la République, le dimanche d'avant. Parmi les points résolus, la suppression de l'âge limite de la retraite, fixé à 45 ans après 15 ans de service. D'autres sources affirment que les salaires des gardes communaux devraient



Ph.: Rachid K.

atteindre, en dehors des primes, 41.000 DA pour les chefs de détachement, et 32.000 DA pour les agents subalternes. Il est même question d'une «prime spéciale» promise par le président de la République dont le montant n'a pas été révélé. Par ailleurs, les éléments suspendus de manière abusive devraient pouvoir réintégrer les rangs du corps de la garde communale. La même source nous indique que le DGSN aurait transmis la promesse de revoir la décision de redéploiement des gardes communaux vers d'autres secteurs et d'autres fonctions. A noter, d'ailleurs, que c'est cette décision qui est pratiquement à l'origine de la grogne des gardes communaux qui y ont vu une méprisante démarche de la part des pouvoirs publics. «Nous avons été sollicité et nous avons pris nos responsa-

bilités pour combattre le terrorisme, et maintenant ils veulent nous renvoyer balayer et jeter les ordures dans des organismes étatiques», nous avait confié plusieurs protestataires, lors de leur sit-in.

Avant de quitter la Place des Martyrs, à la fin de la journée de mercredi, les éléments des gardes communaux ayant pris part à la protesta, avaient tenu à nettoyer l'espace de tous les débris, cartons, papiers et bouteilles en plastique qui s'y trouvaient. D'un commun accord, la tâche a été confiée aux agents résidant dans les wilayas d'Alger et de Blida, pour permettre à ceux habitant l'est, l'ouest et le sud du pays de partir avant la tombée de la nuit. Mais les yeux restent rivés sur la capitale, dans l'attente d'une confirmation officielle de l'acceptation de toutes les revendications.

La DG veut ouvrir les négociations Les travailleurs de Sonelgaz optent pour une grève de trois jours

Houari Barti

Le groupe Sonelgaz a annoncé, dans un communiqué diffusé avant-hier soir, l'ouverture «imminente» de négociations collectives au sein de ses filiales. Une décision qui, semble-t-il, n'a pas eu l'effet escompté d'atténuer la tension au sein du front social. Bien au contraire, la contestation version Facebook compte, selon ses représentants, passer à la vitesse supérieure. Après le «succès» de l'arrêt de travail de deux heures auquel il a été appelé lundi dernier, et vu que «l'administration continue de faire la sourde oreille aux véritables revendications des travailleurs de la base, il a été décidé la tenue d'une grève générale de trois jours à partir de mardi 12 avril en cours.

Dans son communiqué, le groupe Sonelgaz explique que cette décision a pour objet de prendre en charge les revendications «légitimes» formulées en mars dernier par la Fédération nationale des travailleurs des industries électriques et gazières (FNTIEG). L'annonce a été faite à l'issue d'une réunion des principaux dirigeants et PDG des sociétés du groupe Sonelgaz, ainsi que des représentants de la FNTIEG, pour évaluer l'état du climat social au sein de ces sociétés, marqué lundi dernier par un arrêt de travail de deux heures dans un grand nombre d'unités pour exiger notamment des augmentations salariales sur la base de la révision du régime indemnitaire.

Selon les termes du communiqué, les dirigeants du groupe public «ont manifesté leur volonté de répondre aux revendications légi-

times des travailleurs en prenant en considération les contributions de l'ensemble des parties prenantes afin d'établir un constat commun et engager ainsi le processus de négociation». «La longue tradition en matière de dialogue social du groupe Sonelgaz a toujours montré l'efficacité des décisions qui se sont appuyées sur un dialogue constant et une concertation régulière», souligne encore cette source. Oscillant entre deux heures et une journée entière, selon les cas, les arrêts de travail observés lundi sont cependant considérés comme «illégaux» et «seront traités en tant que tels», avertissent des responsables de l'entreprise cités par l'APS, qui s'appuient en cela sur la loi et sur les conventions collectives des sociétés du groupe.

Une information annoncée mercredi dernier par des cadres du groupe ayant pris part à la contestation, qui ont affirmé au Quotidien d'Oran qu'en effet, «les PDG des filiales ont demandé à leurs services l'établissement de listes de l'ensemble des travailleurs ayant participé à l'arrêt de travail», en vue, ont-ils précisé, «d'opérer des ponctions sur salaires, mais aussi et surtout des sanctions administratives à leur encontre». Une démarche qui, selon les contestataires, n'a d'autre objectif que de «tenter d'intimider les travailleurs». Et d'ajouter : «Nous comprenons qu'on veuille engager des négociations dans le cadre de la plate-forme présentée par la fédération le 22 mars 2011. Seulement, cette plate-forme de revendications des droits des retraitables n'est pas traitable car elle est dépassée par les

plates-formes adoptées par les travailleurs de la base. D'autant plus que la représentativité de la fédération est ébranlée...», affirment les représentants des travailleurs. Aussi, ajoutent-ils, «tous les travailleurs de la base contestent Telli Achour et ses acolytes, le mandat du bureau de la Fédération ayant expiré en juillet 2009 et il n'a pas été renouvelé. Des membres du bureau sont en retraite et ils continuent de faire partie des CPN. Le secrétaire général est condamné à une peine d'une année de prison avec sursis assortie d'une amende de 200.000 dinars : et de ce fait, il n'a plus le droit d'exercer les fonctions électives ou représentatives (...)».

Par ailleurs, des responsables du groupe Sonelgaz, cités par l'APS, estiment que des négociations menées précédemment avaient abouti, déjà en 2010, à des accords collectifs améliorant «de manière significative» le revenu des salariés des sociétés du groupe Sonelgaz «de l'ordre de 50% par des augmentations des salaires ou du régime indemnitaire».

Dans son communiqué, la direction rappelle aussi le «succès» de la restructuration du groupe, devenu un holding de 44 sociétés, dont 36 sont pleinement propriété de Sonelgaz. Cette restructuration a également permis la naissance de plans de recrutement et de formation «jamais égalés», donnant lieu à l'embauche, en l'espace de quelques années, de 15.000 jeunes universitaires, techniciens et techniciens supérieurs dans toutes les filiales, lesquelles disposent toutes de conventions collectives, se félicite encore l'entreprise.

Laksaci dresse le tableau de bord de l'économie nationale
Une bonne année 2010 grâce à un bon prix du pétrole

Salem Ferdi

Les communications du gouverneur de la Banque d'Algérie, M. Mohamed Laksaci, sur l'état des finances du pays se suivent et se ressemblent. Un tableau de bord qui tient à une seule variable : le prix du pétrole. En 2009, les chiffres étaient aussi moroses que le prix du pétrole. Situation inversée en 2010 où le pétrole a gagné en moyenne annuelle près de 20 dollars. L'année 2010 a été ainsi marquée par une hausse du prix du pétrole qui se traduit automatiquement par une amélioration de la position financière extérieure de l'Algérie. Le pays se retrouve avec un excédent du compte courant extérieur « de plus de 6 milliards de dollars au titre de chacun des deux semestres de 2010, alors que le premier semestre de 2009 s'est soldé par un important déficit de 2,47 milliards de dollars ». Un écart qui s'explique par le prix du pétrole qui s'est établi en moyenne annuelle à 62,26 dollars le baril en 2009 contre 80,15 en 2010. Chiffres livrés jeudi par le gouverneur de la Banque d'Algérie lors d'une communication devant les dirigeants des banques de la place sur les évolutions monétaires et financières lors des six derniers mois de 2010. Cette évolution positive permet, a-t-il expliqué, de poursuivre de « manière résolue le programme d'investissements publics, à mesure que les épargnes financières accumulées par le Trésor ont été confortées en 2010 », souligne M. Laksaci. La balance commerciale a réalisé une performance « appréciable » de 26,4% en 2010 avec un excédent de 18,81 milliards de dollars contre 7,78 milliards en 2009. Les quantités d'hydrocarbures exportées ont connu une légère baisse de -1,78%, très largement compensée par l'évolution des prix. Les recettes hydrocarbures sont ainsi passées de 44,1 milliards de dollars en 2009 à 56,12 milliards de dollars en 2010. La bonne nouvelle est aussi dans la progression des exportations hors-hydrocarbures qui, tirées par les demi-produits, sont passées de 0,7 milliards de dollars à 1,7 milliard de dollars. Les importations de biens, elles, sont restées relativement stables. Elles ont été de 19,33 milliards de dollars au premier semestre et 19,05 au second semestre. Les importations de biens d'équipements et de

demi-produits restent le chapitre le plus important avec plus de 60% de la structure des importations qui ont totalisé 38,38 milliards de dollars en 2010, explique M. Laksaci.

UNE RÉDUCTION DES TRANSFERTS DES IDE

Sans donner d'explications sur les causes, le gouverneur a indiqué que les transferts des revenus des investissements directs étrangers en 2010 ont connu un repli d'un milliard de dollars. Les transferts courants, notamment le rapatriement des pensions et retraites, ont été de 2,63 milliards de dollars en 2010. Le solde global de la balance des paiements extérieurs est estimé à 16,41 milliards de dollars, contre 3,86 milliards de dollars en 2009.

Le second semestre a connu une meilleure performance, 10,17 milliards de dollars. Sans donner de chiffre global, le gouverneur a indiqué que les réserves de change représentaient, à fin 2010, 38,75 mois d'importations tandis que la dette extérieure ne représente plus que 3,5% du produit intérieur brut (PIB) pour 2010. Le taux d'inflation a reculé à 3,9% en 2010, alors qu'il était de 5,7% en 2009 et 4,8% en 2008, selon M. Laksaci. Enfin, l'inflation importée a fortement contribué à l'augmentation du niveau général des prix en Algérie, les cours mondiaux des produits agricoles de base, notamment les céréales, la poudre de lait entier et les oléagineux ayant subi de fortes hausses, respectivement de 41%, 44% et 18,4%. Enfin, pour compléter les éléments du tableau de bord, les crédits accordés par les banques aux entreprises et aux ménages ont augmenté de 15,6% en 2010. Les crédits alloués pour les entreprises privées ont évolué de 16,2% en 2010, légèrement en dessous de l'évolution des crédits attribués aux entreprises publiques (18,4%). Les crédits hypothécaires aux ménages ont, eux aussi, progressé de 13%. Pour le crédit, le secteur privé reste en tête avec 50,6%, en baisse relative par rapport à 2009. Les chiffres fournis par le gouverneur de la Banque d'Algérie renvoient, sans surprise, l'image d'une économie dominée par les exportations d'hydrocarbures et totalement dépendante de l'évolution des marchés pétroliers. Ils confirment, année sur année, l'enjeu essentiel de la diversification de l'économie algérienne.

Tizi Ouzou
Attaque à main armée contre un bureau de poste

Naït Ali H.

L'agence postale du village Attouche dans la commune de Makouda, 20 km au nord du chef-lieu de la wilaya de Tizi Ouzou, a fait l'objet d'une attaque à main armée perpétrée par trois individus dans la matinée du jeudi dernier, apprend-on. Selon nos sources, il était peu après 08 h 30 quand les assaillants ont fait irruption à l'intérieur du bureau de poste pour sommer le receveur de vider les caisses sous la menace de leurs armes. Ils ont emporté avec eux un butin de 69 millions de centimes avant de s'évaporer dans la nature. Par ailleurs, un réseau de malfaiteurs spécialisé dans le vol à main armée a été démantelé au courant de la semaine écoulée à Maafkas, a annoncé

hier un communiqué des services de sécurité. Six personnes ont été interpellées et présentées devant le parquet de Tizi Ouzou. Le principal accusé a été placé sous mandat de dépôt alors qu'un deuxième mis en cause a été mis sous contrôle judiciaire et les quatre autres ont été laissés en liberté provisoire. Le début de cette affaire a été le vol de plus de 2,2 millions de dinars dont a été victime un habitant de Maafkas avant que l'enquête de la police n'aboutisse à l'interpellation du principal mis en cause B.H. (25 ans). Puis la perquisition dans un salon de coiffure appartenant à B.M (57 ans) a permis aux enquêteurs de mettre la main sur l'argent volé, un fusil de chasse, des munitions, des armes blanches, des clefs de voitures, des bonnets et une cagoule.

Relations algéro-espagnoles
40.000 visas délivrés en 2010

Moncef Wafi

L'ambassadeur espagnol en Algérie, Gabriel Busquets, est revenu, jeudi dernier, sur les relations bilatérales entre Alger et Madrid qu'il a qualifiées être sur de bons rails en déclarant notamment que « les relations algéro-espagnoles ont connu un développement remarquable ces dernières années, y compris dans le domaine de la circulation des personnes ». L'ambassadeur ibérique prendra en exemple les quelque 40.000 visas octroyés par l'Espagne en 2010 pour illustrer cette « bonne santé » des relations entre les deux pays qui ont connu pourtant quelques gros nuages ces trois dernières années avec le litige entre la Sonatrach et l'espagnol Gas Natural sur le prix du gaz livré en Espagne.

A propos de la circulation des personnes entre les deux pays, le secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Halim Benatallah, avait indiqué début 2011 que l'Espagne avait fait une nouvelle offre « intéressante » à l'Algérie en matière de délivrance de visas d'entrée. Les derniers chiffres, avancés par le chancelier espagnol, concernant le nombre de visas accordés par l'Espagne aux Algériens, est en nette progression par rapport aux dernières statistiques officielles données par le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, qui avait souligné le parfait équi-

libre dans la délivrance des visas entre Alger et Madrid. « Nous délivrons 15.000 visas aux Espagnols, et l'Espagne délivre autant aux Algériens », avait-il déclaré, en 2010, lors d'un point de presse organisé à l'issue d'une réunion algéro-espagnole. Des chiffres qui restent loin des 130.000 visas délivrés par la France qui reçoit quelque 200.000 demandes par an.

Le ministre a également souligné l'existence de « 50.000 Algériens qui sont régulièrement installés en Espagne et quelques centaines en situation irrégulière sont pris en charge et gérés dans un cadre réglementaire ». Des propos qui dénotent avec les fameux « boat people » algériens qui débarquent sur les côtes espagnoles. L'année dernière, les autorités espagnoles avaient intercepté 115 harra-ga algériens se trouvant à bord de sept bateaux. Ils ont été transférés au centre d'internement pour étrangers de Sangonera, près de Carthagène, en vue d'un renvoi vers l'Algérie.

Pour rappel, des milliers de harra-ga ont été interceptés par les services de sécurité espagnols en 2010. La plupart d'entre eux sont Algériens et Marocains. Toutefois, le renforcement des contrôles et le rapatriement systématique des immigrants clandestins ont fait baisser le flux des harra-ga. Le nombre de clandestins ayant atteint les côtes espagnoles a connu une diminution de l'ordre de 40% selon les statistiques rendues publiques par le

département fédéral de l'Intérieur espagnol, passant de 7.165 durant les sept premiers mois de 2009 à 4.457 durant la même période, une année plus tard.

Par ailleurs, et évoquant les relations de coopération économique entre les deux pays, M. Busquets a relevé qu'« au delà du secteur de l'énergie, qui reste le vecteur principal de cette coopération, les deux pays entretiennent des relations dans d'autres domaines et souhaitent les renforcer davantage ». Les entreprises espagnoles sont présentes en force à l'ouest du pays où ils ont en charge plusieurs grands projets structurants. Concernant la coopération énergétique, l'ambassadeur soulignera que son pays considérerait l'Algérie comme un « fournisseur stable », rappelant que les deux pays étaient liés dans ce secteur par des contrats de long terme.

Le gazoduc Medgaz, reliant l'Algérie directement à l'Espagne, est régulièrement cité en exemple pour illustrer cette bonne entente. Mis en service dernièrement, le gazoduc Medgaz entre Béni-Saf et Almeria a coûté 900 millions d'euros, et dispose d'une capacité totale de 11,4 milliards m³ par an, dont 8 milliards de m³ destinés à l'exportation. Le groupe algérien Sonatrach est majoritaire dans le consortium Medgaz avec 36% des actions. Iberdrola et Cepsa (Espagne) en détiennent 20% chacune, alors qu'Endesa (Espagne) et GDF-Suez (France) disposent de 12% chacune.

Affaire Tifouti

Le verdict rendu le 13 avril

A. Mallem

Le procès des sept fonctionnaires de police constantinois, à savoir 2 commissaires, 1 officier, 1 inspecteur et 3 agents de l'ordre, poursuivis pour « négligence et non observation des mesures réglementaires » lors de la présence dans les geôles du commissariat de Tifouti Kamel (41 ans), résidant à Hamma-Bouziane (Constantine), retrouvé pendu à l'aide des lacets de ses chaussures le 16 décembre 2010, s'est ouvert mercredi matin devant le tribunal correctionnel de Chelghoum-Laid.

Pour rappel, la cour de justice de Constantine avait ouvert une enquête sur ces faits en confiant l'affaire, en vertu des dispositions du code de procédure pénal, au tribunal de Chelghoum-Laid, dans la wilaya de Mila, et le juge d'instruction avait décidé alors de placer en détention préventive les officiers de police tandis que les trois agents de l'ordre avaient été laissés en liberté provisoire. De son côté, la direction générale de

la Sûreté nationale a ouvert une enquête approfondie sur les circonstances du décès.

Mercredi devant le tribunal, les accusés ont nié avoir brutalisé la victime qui était, selon eux, « en état d'ébriété avancé » ce qui l'avait amené à agresser un inspecteur de police. L'après-midi de cette séance qui a duré jusqu'à 22H, a été consacrée à la déposition des témoins, notamment le médecin légiste qui a examiné la victime une heure seulement après sa mort, ainsi que le second médecin qui a pratiqué l'autopsie. Les deux praticiens ont affirmé ne pas avoir observé de traces de coups ou blessures, à l'exception des traces de lacets de la chaussure droite sur le cou de la victime, ainsi qu'un hématome bleu sur sa cuisse droite. Dans son réquisitoire, le procureur général a requis une peine de 3 ans de prison et 10 millions de centimes pour chacun des mis en cause. L'affaire a été mise en délibéré et le verdict ne sera rendu que le 13 avril prochain. Interrogé hier, le frère aîné de la victime, Toufou

Mouloud, nous a déclaré que les membres de sa famille, qui ont tous assisté au procès mercredi passé, rejettent toujours la thèse du suicide de leur enfant Kamel, retrouvé mort dans la cellule de la sûreté urbaine alors qu'il était placé en garde à vue après avoir été appréhendé ce jour-là par les services de la police au niveau des arcades romaines. « Nous refusons toujours de croire que Kamel s'est tué en utilisant les lacets de ses chaussures. Cette thèse est inconcevable car c'était tout de même nos enfants et que nous connaissions tous son caractère et sa mentalité. Nous rejetons la thèse du suicide, même si 3 médecins, un de la police et deux du Centre hospitalo-universitaire, ont conclu au suicide », a affirmé Mouloud en précisant que la famille avait demandé une seconde autopsie et que leur demande a été rejetée par les autorités judiciaires. « En définitive, ajoute le frère aîné de la victime, nous avons décidé de laisser l'affaire aux mains de nos avocats qui savent mieux que nous ce qu'il faut faire ».

Annaba

Dix ans de prison pour espionnage

A. Ouelâa

Le tribunal de grande instance de Annaba a jugé jeudi une affaire ayant trait à l'espionnage et à la trahison.

Les faits de cette affaire remontent au mois de mai de l'année 2009, lorsque 4 personnes, 2 originaires de Besbes, dans la wilaya d'El Tarf, une autre de Souk

chela et autres sites à Skikda. Le représentant du ministère public après les plaidoiries, avait requis la prison à perpétuité contre l'ensemble des accusés pour espionnage et trahison envers la Nation. Des peines de 10 ans de prison ferme pour les 3 jeunes hommes et 6 mois de prison ferme pour la jeune fille ont été prononcées lors du verdict définitif.

Libye

Nouvelle bavure de l'OTAN, le conflit s'enlise

Yazid Alilat

Le conflit en Libye est en train de s'enliser de plus en plus; ni les insurgés, encore moins l'intervention militaire internationale n'ont pu faire «partir» le dirigeant libyen Mouammar Kadhafi. Ce constat d'un futur cuisant échec de l'intervention militaire de la coalition internationale, menée par la France, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne devient patent pour les observateurs et le sort de la Libye s'oriente vers une guerre civile, menaçant le pays d'être coupé en deux, avec en toile de fond, une inquiétante «somalisation». Pour autant, Kadhafi s'accroche toujours au pouvoir et a poussé l'ironie jusqu'à demander au Président américain Barack Obama, l'arrêt des bombardements dans une lettre écrite de sa main. Dans le même temps, ses troupes assiègent toujours la ville de Misrata, alors que l'aviation de la coalition, sous contrôle de l'OTAN, a encore provoqué une bavure jeudi. Le bilan est lourd : quatre personnes ont péri, dont deux insurgés et deux médecins et 14 sont blessés et six portées disparues. Le secrétaire général de l'Alliance atlantique Anders Fogh Rasmussen a exprimé, hier vendredi, ses vifs regrets pour les morts causées la veille par un raid de l'aviation allié sur une colonne de chars d'insurgés près de la ville de Brega (est de la Libye). Dans un premier temps, l'Otan avait refusé de s'excuser, soulignant qu'elle n'était pas au courant que les insurgés utilisaient des chars. L'opposition libyenne a indiqué qu'elle n'exigeait pas des excuses, mais des explications et une meilleure communication avec la coalition. «Nous estimons qu'il s'agit d'une frappe fratricide, menée par l'Otan par erreur», selon le chef d'état-major des insurgés, le général Abdelfatah Younés. D'après un témoin, les avions de l'Otan ont ouvert le feu, deux fois en direction d'un char et l'ont fait exploser. Des avions ont également survolé jeudi Tripoli où des explosions ont été entendues dans la banlieue-est de Salaheddine.

COMBATS À AJDABYIA, MISRATA ASSIÉGÉE

Hier vendredi, les troupes loyalistes à Mouammar Kadhafi ont tiré six obus sur l'entrée ouest d'Ajdabiya, forçant les insurgés à se replier dans le centre de cette ville de l'est de la Libye. Vendredi, Ajdabiya était toujours contrôlée par les insurgés, selon des journalistes de l'AFP. Mais la veille déjà, des rumeurs d'une attaque imminente des troupes régulières avaient provoqué la fuite de milliers de civils et d'opposants armés en direction du fief des insurgés à Benghazi, à 160 km plus au nord. Par ailleurs, la communauté internationale se mobilisait pour aider les habitants de Misrata, assiégée par les forces loyalistes, depuis plus d'un mois. Erboitant le pas à l'Otan, qui a fait de Misrata sa «priorité numéro une», l'Onu a appelé à une cessation des hostilités autour de la ville. «La situation sur le terrain est critique pour un grand nombre de personnes qui ont un besoin immédiat de nourriture, d'eau potable et d'aide médicale d'urgence». «La possibilité de quitter la ville est désormais une question de vie ou de mort». L'Otan avait promis de «tout faire pour protéger les civils de Misrata», conformément au mandat de l'Onu, mais souligné que le régime de Kadhafi utilisait des boucliers humains, rendant les frappes aériennes délicates. Pour soulager la population, Misrata va pouvoir être ravitaillée par la mer par les insurgés, au départ de Benghazi, à 260 milles nautiques (480 km) plus à l'est, a annoncé le ministre français de la Défense Gérard Longuet. «Précédemment, la lecture de l'embarco était qu'aucun bateau ne pouvait alimenter aucune ville». Dans le port militaire de Benghazi, tenu par les insurgés, deux bateaux de pêche et un remorqueur attendaient jeudi que la houle se calme pour repartir vers Mis-

rata. En fait, des appels à l'aide internationale avaient été lancés depuis quelques semaines, par les insurgés et les humanitaires pour soulager les quelque 300.000 habitants de cette ville, dont plusieurs centaines ont été tués ou blessés au cours des combats. Le chef militaire des insurgés, le général Abdel Fattah Younés, avait accusé mardi l'Alliance atlantique de «laisser mourir les habitants de Misrata». «À Misrata comme dans d'autres villes, les forces de Kadhafi dissimulent leurs blindés, selon un expert militaire américain. L'armée régulière libyenne se déplace désormais dans des voitures civiles. Elle s'abrite aussi derrière des boucliers humains. Depuis le ciel de Misrata, les pilotes de l'opération «Protecteur unifié» doivent frapper des cibles plus difficiles à discerner que sur une grande route côtière. Selon des experts militaires et des analystes politiques, le risque d'un enlèvement est devenu patent en Libye, notamment du fait des limites fixées à l'intervention de l'Otan, de la désorganisation des insurgés mal armés et de la résistance du régime de Mouammar Kadhafi. Le colonel Burckhard, porte-parole de l'état-major des armées françaises, a reconnu jeudi que la situation était «complexe», les forces pro-Kadhafi ayant «modifié leur mode d'action» en réponse aux frappes de la coalition. Le général américain Carter Ham a estimé, de son côté, peu probable que les rebelles parviennent à lancer un assaut sur Tripoli pour renverser Kadhafi. Le chef de la diplomatie française, Alain Juppé, se dit néanmoins convaincu que «la question aujourd'hui est de savoir dans quelles conditions Kadhafi va partir et non pas comment il va pouvoir se maintenir au pouvoir». De son côté, l'Otan a réfuté vendredi l'idée qu'il y a une impasse politique ou militaire en Libye. «Bien au contraire, la communauté internationale avance pour trouver une solution politique», a déclaré à la presse sa porte-parole Oana Lungescu. «Nous savons qu'il ne peut y avoir de solution purement militaire», a-t-elle ajouté.

LETTRE DE KADHAFI À OBAMA

La transition en Libye devrait être au cœur de la réunion du groupe de contact, mercredi prochain au Qatar. Dès jeudi soir, le Premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan, élaborait une «feuille de route». L'analyse d'Alain Juppé a été confortée par l'annonce d'une nouvelle défection, celle de l'ancien ministre libyen de l'Énergie Omar Fathi Ben Shatwan. Par ailleurs, la Maison Blanche a exigé mercredi, de Mouammar Kadhafi des actes après avoir reçu une lettre de sa main, suite au retrait des avions américains de combat en Libye. «Une trêve est suspendue à des actes et à une fin des violences et non à des mots», a souligné le porte-parole de la Maison Blanche. Dans cette lettre de trois pages, écrite dans un anglais parfois approximatif, le colonel Kadhafi demande à Barack Obama l'arrêt de la campagne de l'Otan, selon une source gouvernementale américaine. Le dirigeant libyen exhorte son homologue, qu'il surnomme «notre fils», à mettre fin à «une guerre injuste contre la petite population d'un pays en développement». «Vous êtes un homme qui a suffisamment de courage pour annuler une action injuste et menée à tort», ajoute-t-il. «Je suis certain que vous êtes capable d'endosser cette responsabilité». Le Guide libyen, qui souhaite bonne chance à Obama pour sa réélection en 2012, affirme que la Libye a «plus souffert moralement que physiquement» des frappes. Il estime également que la démocratie ne peut être bâtie par les missiles et les avions, et réaffirme que les rebelles sont pilotés par Al-Qaïda. Visiblement, Mouammar Kadhafi cherche une porte de sortie politique honorable, même si, au fond, lui et ses fils s'accrochent toujours au pouvoir. Le gouvernement libyen a même affirmé qu'il était prêt à négocier toute forme de réforme politique, mais exclut le départ du Guide de la «Révolution».

Union européenne

France: l'obsession de l'étranger

De notre bureau de Bruxelles:

M'hammedi Bouzina Med

Aux appels à l'aide des réfugiés tunisiens et libyens débarqués en Italie, la France menace de fermer sa frontière avec le voisin italien. Menace aux relents xénophobes. Pas étonnant ; c'est l'air du temps dans la France de Sarkozy. Pour la première fois depuis la signature du premier accord de Schengen en juin 1985, la France menace d'activer la mesure exceptionnelle de sa suspension et de fermer ses frontières nationales aux migrants provenant de pays tiers. Rappelons que l'accord de Schengen signé entre la France, l'Allemagne et les trois pays du Benelux en 1985 a été élargi et adopté par l'ensemble des pays de l'UE en 1997. Cet accord permet la libre circulation dans les pays de l'UE y compris pour les résidents immigrés. Ce principe de liberté de circulation est également applicable, sauf exception, aux touristes munis d'un visa Schengen. Cette énième sortie exclusive de la France sur la question migratoire est motivée par l'arrivée, suite aux révolutions dans les pays arabes, de quelque 22.000 immigrés clandestins tunisiens et libyens en Italie. Un étrange «spectacle» se déroule, ces dernières semaines, aux frontières sud italo-françaises: des va-et-vient incessants de cars et de voitures de police et de gendarmerie trimbalent des réfugiés tunisiens et libyens de part et d'autre des frontières franco-italiennes. Regards hargnards, corps fatigués, le verbe hésitant, les réfugiés tunisiens et libyens sont surpris par la froideur de l'accueil et le climat de méfiance des populations locales et tentent de quitter par leurs propres moyens l'Italie pour d'autres cieux européens plus cléments. Peut-on réussir à échapper à la nacelle des gendarmes ? Certains d'entre eux sont dans des centres de rétention avant leur expulsion vers leurs pays d'origine, alors que les moins

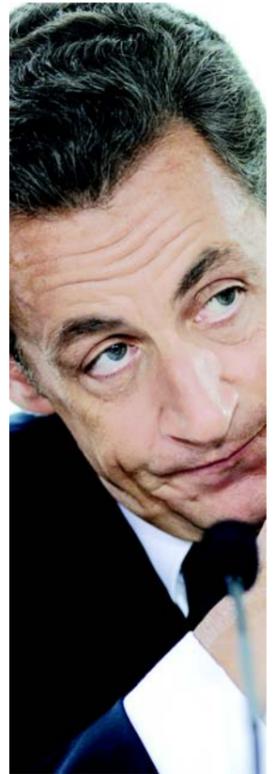
chanceux ont déjà été rapatriés chez eux.

A vrai dire, la polémique italo-française sur la question de ces réfugiés ne concerne pas plus que quelques milliers, entre trois et cinq mille demandeurs d'asile estiment les observateurs sur place. En annonçant, jeudi dernier, que l'Italie va délivrer des permis de séjour temporaire de trois mois aux arrivants, le ministre de l'Intérieur italien, Roberto Maroni, n'a fait qu'appliquer une disposition du droit d'asile. Munis de ce fameux permis de séjour, les réfugiés ont la possibilité de se déplacer dans l'espace européen. Certains d'entre eux ont fait savoir leur intention de se rendre en France, en Belgique, en Angleterre et en Allemagne. Seule, la France de Sarkozy a réagi, immédiatement, en menaçant de fermer ses frontières avec l'Italie.

La réaction française, au-delà de sa symbolique xénophobe, est en réalité illégitime et illégale au regard de l'accord de Schengen qu'elle évoque. Si l'accord de Schengen offre, en effet, la possibilité d'un Etat membre de l'UE de fermer «temporairement» sa frontière (mécanisme 55/2001), il conditionne cette possibilité par le «risque d'une menace sécuritaire» susceptible de porter atteinte à l'ordre public ou de mettre en danger les intérêts supérieurs et stratégiques dudit Etat.

Nous sommes loin d'une situation de menace grave sur les intérêts de la France. Pour preuve, les autres pays de l'Union qui sont tout aussi concernés, tels l'Angleterre ou la Belgique, n'ont pas évoqué une telle «menace».

Il est clair que l'agitation par le gouvernement de Sarkozy de «l'envahissement» de la France par des hordes d'immigrés n'est rien d'autre qu'une manipulation de plus en prévision de l'élection présidentielle de l'année prochaine. Bizarrement, la montée de l'extrême droite française grâce à l'agitation de la peur de l'étranger n'a en rien atténué l'obsession de



Sarkozy et son mouvement UMP sur la question migratoire. Au plus bas dans les sondages qui le donnent perdant dès le premier tour de la présidentielle, Sarkozy et son clan continuent à courir désespérément derrière les thèses racistes et xénophobes du Front national. Des pays comme la Tunisie et l'Égypte qui vivent des situations difficiles et «exceptionnelles» déploient leurs maigres moyens pour accueillir, protéger, nourrir et soigner des «centaines de milliers» de réfugiés libyens. La France, elle, déclare l'hostilité à quelques milliers (peut-être centaines) de réfugiés venus frapper à sa porte. Image triste et inquiétante de la France d'aujourd'hui.

C'est dans cette atmosphère tendue que se tiendra le Conseil européen justice et affaires intérieures, lundi à Bruxelles. D'ores et déjà, la Commissaire aux affaires intérieures, Cecilia Malmström, a donné le ton: «la décision française de fermer ses frontières avec l'Italie est illégale», a-t-elle déclaré en substance, avant de préciser «qu'une telle décision doit être motivée par une menace sur le pays. Et ce n'est pas le cas, ici».

Syrie

13 manifestants tués à Deraa

Treize manifestants ont été tués et des dizaines blessés vendredi par des tirs des forces de sécurité à Deraa (100 km au sud de Damas), où plusieurs milliers de personnes ont défilé après la prière, selon un nouveau bilan fourni à l'AFP par un militant des droits de l'Homme. Un précédent bilan de même source faisait état de la mort de sept personnes dans cette ville, épice de

la contestation contre le régime. «Des membres des services de sécurité habillés en civil ont ouvert le feu pour disperser les manifestants après la prière», a dit ce militant joint au téléphone.

Selon lui, treize manifestants identifiés ont été tués et des dizaines blessés par les tirs des forces de sécurité. Les manifestants ont ensuite incendié un siège du parti au pouvoir, le Baas, dans la vil-

le. Les médias officiels ont évoqué deux morts, un membre des services de sécurité et un ambulancier, et des dizaines de blessés parmi les civils, policiers et agents des services de sécurité touchés par des tirs imputés à «des hommes armés ouvrant le feu sur la foule». La Syrie est le théâtre depuis la mi-mars d'un mouvement de contestation sans précédent du régime de Bachar al-Assad.

MEFTAH

Une liste, des contestations et des assurances

Après d'autres communes à travers la wilaya de Blida et aussi à travers le territoire national, Meftah vient de vivre une journée pas comme les autres ce jeudi, après l'affichage d'une liste de logements sociaux comportant les noms de 156 bénéficiaires, essentiellement parmi les habitants des habitations précaires ou menaçant ruine.

Tahar Mansour

En effet, la nouvelle se propagea rapidement à travers la ville et, bientôt, une foule de citoyens se pressait devant la mairie pour tenter de voir les noms qui y étaient portés. Quelques-uns s'en retournaient le visage éclairés d'un large sourire et pressaient le pas pour aller dire la bonne nouvelle aux leurs, sous le regard envieux de dizaines d'autres qui n'avaient pas eu la chance de voir leurs noms. Très vite, le siège de la daïra, à quelques mètres de là, fut envahi par plus d'une centaine de personnes, des hommes entre deux âges, des jeunes mais aussi beaucoup de femmes. Des cris, des pleurs, des insultes, des sons divers fusaient de partout et les policiers avaient fort à faire pour contenir les contestataires qui voulaient pénétrer tous en même temps à l'intérieur de l'édifice. Le chef de daïra recevait les citoyens par groupe car il était impossible de les recevoir un à un, cela prendrait trop de temps et l'impatience commençait à se faire sentir chez ceux qui attendaient à l'extérieur.

Nous avons été obligés d'emprunter une porte secondaire pour rencontrer le chef de la daïra de Meftah, entre deux entrevues avec les citoyens. Il nous affirma que la liste a été faite en toute transparence, en faisant participer tous les membres de la commission puis en

contrôlant une deuxième fois la liste au niveau de la daïra.

Le chef de daïra rappela aussi aux citoyens qu'il recevait qu'ils avaient huit jours pour introduire des recours qui seront étudiés par la commission de wilaya et que chaque cas allait être décortiqué. En outre, il rappela que c'est la première attribution de logements sociaux effectuée au niveau de la daïra de Meftah depuis 2004 et que le retard est assez important. Enfin, il tient à tranquilliser les contestataires, surtout ceux qui vivent dans des conditions précaires, qu'ils seront certainement portés sur les prochaines listes de bénéficiaires, car, outre, ces 156 logements, il y aura bientôt 95 autres situés sur la route des Eucalyptus, 204 à Bergoug et un reliquat de 9 autres à Haï El Mourabidine. Pour les citoyens que nous avons pu rencontrer face au siège de la daïra, ils se demandent pourquoi la liste ne comporte que la moitié des habitants de l'ancienne cimenterie. D'un autre côté, ils affirment qu'il y a des noms de personnes qui n'habitent pas un logement précaire alors que certains de ceux qui ont été portés sur la liste disent préférer rester là où ils sont car ils sont plus à l'aise : « On nous a donné un F3 alors que nous habitons moi avec 5 enfants et mon frère avec un enfant chez mon père, comment allons-nous faire pour habiter tous ensemble dans ce petit appartement ? », nous a

confié l'un d'eux qui attendait de pouvoir pénétrer à l'intérieur de la daïra pour déposer un recours. Les autres citoyens essaient eux aussi de faire entendre leurs voix pour bénéficier d'un logement décent et emploient tous les moyens pour y parvenir. Enfin, et pour les prochains programmes de logements, le chef de daïra tient à préciser qu'il vient d'entamer les démarches nécessaires pour obtenir, avant le Ramadhan, un autre quota de logements sociaux pour en faire bénéficier les habitants de Meftah.

Il ne faut pas croire que c'est seulement Meftah qui vit ces journées chaudes, car Chébli l'a devancé d'une journée, Boufarik est en effervescence depuis lundi passé, en plus des autres daïras, comme Mouzaïia et El Affroun, en attendant d'autres à travers la wilaya. En fin d'après-midi, le calme était revenu à Meftah mais la tension était toujours assez vive. Finalement, c'est un peu partout la même contestation qui est faite, soit contre les noms des personnes qui n'auraient pas dû être portées sur les listes des bénéficiaires de logements sociaux pour diverses raisons, soit parce que des citoyens vivant dans des conditions extrêmes n'ont pas vu leurs noms y figurer.

Quoi qu'il en soit, ce sont finalement la transparence et le dialogue sincère qui pourront faire entendre raison aux citoyens qui ont surtout besoin d'être rassurés par les responsables concernés.

MÉDÉA

Les antibiotiques en question

Rabah Benaouda

La célébration, jeudi dernier, de la Journée mondiale de la Santé a été l'occasion pour la tenue, à Médéa, d'une intéressante «journée d'information et de sensibilisation sur la lutte contre la pharmacorésistance» ou, en d'autres termes, «la lutte contre la prise démesurée des médicaments en général et des antibiotiques en particulier».

Et c'est justement ce thème des antibiotiques et la lutte contre leur prise démesurée, déraisonnable et irrationnelle qui a été au cœur des débats de cette manifestation scientifique qui a été organisée par la Direction de la santé, de la population et de la réforme hospitalière de la wilaya de Médéa et placée sous le haut patronage du wali de Médéa, M. Brahim Merad. Abritée dans la grande salle de conférences Dr. Mohamed Bencheb de l'université Dr Yahia Farès de Médéa, qui s'est avérée encore une fois trop exiguë dans la matinée mais laquelle s'est vidée aux trois quarts après... le départ du wali et de la délégation qui l'accompagnait. Cette journée d'information et de sensibilisation a été caractérisée par la présentation de quatre communications, aussi intéressantes les unes que les autres, qui ont été animées par les

docteurs Ahmed Lehachi, Hachemi Ould-Rouis et Mohamed Fateh Benkortbi, spécialistes respectivement en pneumologie au CHU de Blida, en biologie et en infectiologie exerçant dans le secteur privé.

Ouverte par le DSP de la wilaya de Médéa, Dr. Salim Zegrar, cette journée mondiale de la santé a été l'occasion pour M. Brahim Merad de rappeler «l'importance de l'organisation de ces journées d'information et de sensibilisation qui débattent toujours de sujets très intéressants et combien importants, comme celui d'aujourd'hui, qui touchent directement à la santé du citoyen. Une sensibilisation pour laquelle tous les moyens humains et matériels doivent être mobilisés pour être efficace. Car la santé de nos citoyens n'a pas et ne peut pas avoir de prix».

Premier à intervenir, Dr. Mohamed Fateh Benkortbi qui parlera longuement de «antibiothérapie : les familles d'antibiotiques, pharmacodynamie - effets secondaires». Il sera suivi par Dr. Hachemi Ould Rouis qui s'étalera, quant à lui, sur «résistance aux antibiotiques». Après une courte pause-café, Dr. Mohamed Fateh Benkortbi reviendra pour parler, cette fois-ci, de «Antibiothérapie : conduite pratique». La quatrième et dernière communication au programme de cette manifestation scientifique

aura été celle animée par Dr Ahmed Lehachi, du CHU de Blida, qui parlera longuement de «prise en charge thérapeutique de la tuberculose pulmonaire». Quatre communications qui ont donné lieu à un large débat au cours duquel l'accent a été mis, par pratiquement tous les intervenants, sur la nécessité d'accorder toute son importance à la bonne utilisation des antibiotiques.

Une utilisation raisonnable, rationnelle et répondant strictement à une médication issue d'un examen médical approfondi, voire biologique, fait par un praticien. Ceci d'une part ; d'autre part, et pour mettre un terme à cette «automédication» qui cache bien des dangers pour la santé du citoyen qui s'en accommode, un appel solennel est lancé en direction de certaines officines pharmaceutiques pour le non-usage de la vente d'antibiotiques sans ordonnance, c'est-à-dire sans avis médical. Comme il reste à espérer et souhaiter que cette sensibilisation sur la prise démesurée et déraisonnable des antibiotiques puisse bénéficier, de la part des autorités médicales et administratives concernées et compétentes, d'un véritable plan d'action au profit du citoyen qui devient de plus en plus «un potentiel utilisateur invétéré de ces antibiotiques».

BOUIRA

Guet-apens et tentative d'homicide, 10 ans de prison

Farid Haddouche

Les faits se sont déroulés le mois d'avril de l'année 2010 quand l'auteur, un sexagénaire habitant le village de Bezzit qui est situé dans la commune d'Ath Lâaziz, au nord du chef-lieu de wilaya, Bouira, faisait le guet sur une route, prévoyant le passage habituel de son ex-beau frère au volant de son véhicule, une camionnette commerciale de marque Peugeot 404. Lorsque la victime est apparue sur la route à la hauteur de l'accusé, ce dernier tira un coup de feu dans sa direction à l'aide de son arme et l'atteignit à la tête. La victime blessée perdra le contrôle de la voiture qui dévira de la chaussée. L'auteur a continué son acharnement sur la victime, en la traquant avec des jets de pierres. Après avoir commis son acte, il décida de se rendre volontairement aux services de la gendarmerie nationale, pour admettre les faits qu'il a perpétrés, se rapportant à l'agression criminelle, croyant probablement, sur le fait, avoir tué son adversaire. Heureusement, la victime fut secourue et a eu la vie sauve, en étant transférée au CHU Mustapha Pacha, d'Alger, où elle a séjourné une quinzaine de jours pour subir les soins adéquats. Se-

lon les déclarations du procès, les raisons qui ont incité l'auteur à commettre les délits graves en somme, proviennent de son consentement à donner sa fille en mariage avec le fils de la victime. Malheureusement, l'union s'est terminée quelques mois après par un divorce avec consentement. Sauf que plus tard après le divorce, celui qui fut le beau-père de la mariée, et qui est la victime dans l'affaire, a, selon les déclarations de l'accusé, propagé des dires malintentionnés. Le père de la fille, se croyant heurté dans ses sentiments, a décidé de réparer ce qu'il pense être un manque de considération, en prévoyant de se faire justice par un procédé dangereux et illégal. C'est ainsi que la cour criminelle de Bouira, lors de l'ouverture de sa première session ordinaire, a prononcé un verdict avant-hier, de 10 ans de prison ferme, assortis de 100 millions de centimes, à l'encontre de l'accusé, âgé de 62 ans, responsable des délits de tentative d'homicide volontaire avec préméditation et de détention d'arme et de munitions sans autorisation, tandis que le représentant du ministère public avait requis une peine de 20 ans d'emprisonnement à son encontre au cours du procès.

GUELMA

Un train percute une voiture: 1 mort et 2 blessés

A. Ouelaâ

Un grave accident s'est produit, en fin de journée de ce mercredi, vers 18h, dans la localité de Moumena, commune de Boukamoussa, daïra de Bouche-gouf, dans la wilaya de Guelma.

En effet, c'est à hauteur d'un passage à niveau non gardé non loin des limites territoriales de la wilaya d'El Tarf, du côté de Ouegata, commune de Chikani, que le train de voyageurs assurant la desserte Annaba/Tébessa, passant par Dréan, Chikani, Bou-

chegouf, Souk Ahras jusqu'à Té-bessa, a percute une voiture légère de marque Peugeot 505, tuant sur le coup une femme et causant des blessures graves à deux autres personnes.

Le train n'a pu poursuivre son parcours qu'au terme de deux heures de temps lorsque les victimes furent évacuées vers l'hôpital et la voie ferroviaire dégagée. Une enquête est en cours avec les services concernés dont la gendarmerie afin de déterminer les circonstances et les causes exactes de ce drame.

EL-TARF

Pénurie de gasoil

A. Ouelaâ

Cela va faire trois jours que 24 stations d'essence de la wilaya d'El-Tarf vivent au rythme d'une pénurie de gasoil, au grand désarroi de tous ceux disposant de matériel nécessitant une telle énergie comme les bus, les camions et autres engins de travaux publics.

Du coup, c'est un ralentissement

des activités de ce matériel qui n'arrive pas à disposer de ce carburant même dans les stations des wilayas environnantes comme Annaba et Guelma où le même problème se pose. Selon des gérants de station, le manque de gasoil est dû à l'approvisionnement de ce produit à partir de Skikda qui n'est plus régulier. C'est ainsi que des dizaines de camions font la chaîne devant les stations-service.

DRÉAN

Sit-in des employés communaux

Les employés de l'APC de Dréan dans la wilaya d'El Tarf, des différents services jusqu'aux gardiens, en passant par les éboueurs, ont observé pendant trois heures de la matinée de jeudi, un sit-in devant le siège du receveur de la recette inter communale.

Dans un communiqué remis à qui de droit dont la presse, les contestataires ont dénoncé les rejets injustifiés opérés deux

mois de suite, sur leurs salaires au motif que les numéros CCP ne sont pas mentionnés alors que ces numéros sont depuis toujours au niveau de cette structure chargée de vérifier l'état de paye avant de la transmettre à la poste.

Les chefs de daïra et de la sûreté sont donc intervenus pour raisonner les contestataires et résoudre le problème. **A. O.**

Université

Harraoubia écarte le risque d'une année blanche



A. Mallem

La visite effectuée jeudi dernier dans la capitale de l'Est par M. Rachid Harraoubia, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a été consacrée à l'inspection des travaux du chantier de la nouvelle cité universitaire Ali Mendjeli, première du genre à l'échelle africaine et arabe. Accompagné par le wali et les responsables universitaires, le ministre s'est rendu compte sur les lieux que le taux d'avancement des travaux vient d'atteindre 75%. Aussi, il n'a pas manqué d'exprimer sa satisfaction en entendant les responsables lui assurer que la rentrée universitaire 2011/2012 verra la réception de 24.000 places pédagogiques et 12.000 lits. Dans la foulée, le ministre a déclaré que son département va saisir les ministères de l'Hydraulique et des Travaux publics pour l'inscription de deux opérations, l'une concernant l'alimentation en eau potable de la future ville universitaire, alimentation qui sera indépendante de la ville d'Ali Mendjeli, et l'autre portera sur la réalisation d'un accès principal au site universitaire. Visitant les chantiers des écoles de biotechnologie, des arts et culture, de l'audiovisuel, des sciences politiques, de l'architecture et de la gestion urbaine, M. Harraoubia s'est montré très satisfait de la qualité des travaux et du matériel noble utilisé pour ses structures de 2.000 places qui seront opérationnelles dès la prochaine rentrée universitaire et dont le taux d'avancement des travaux concernant est de 80% alors que l'ensemble du chantier avoisine 75%. A propos des résidences universitaires, le directeur des Oeuvres universitaires (DOU) de Constantine a estimé que le quota de 12.000 lits qui seront livrés pour la prochaine rentrée universitaire devra pallier au déficit en matière d'hébergement dans les campus, déficit qui a été estimé à 8.000 lits.

A ce propos, le membre du gouvernement a tenu à exprimer

ses remerciements au wali de Constantine pour la décision d'octroi de 900 logements promotionnels aidés (LPA) au profit des enseignants et d'autres exerçant dans le secteur de l'enseignement supérieur.

A l'issue de sa visite, le ministre a tenu un point de presse au siège de la wilaya où, en réponse à de nombreuses questions touchant son département, il s'est exprimé sur la vague de grèves qui secouent les universités du pays et qui fait craindre une année blanche pour la communauté universitaire. Il posera d'abord la question de savoir si les activités des universités du pays ont été paralysées. «95% des universités du pays fonctionnent normalement en exécutant leurs programmes pédagogiques dans l'ordre et la discipline, a répondu le conférencier. Certes, il peut sembler à des observateurs que des structures sont paralysées alors que celles-ci sont simplement en période d'examens», a ajouté M. Harraoubia. Le ministre a assuré que le retour au calme se fait progressivement dans tout le secteur en soulignant au passage que les revendications ont été prises en charge et que toutes les structures de l'enseignement supérieur et du ministère restent ouvertes au dialogue. Le ministre a en outre assuré que le risque d'une année blanche est écarté.

A la question incontournable sur la coexistence des deux systèmes, classique et LMD, M. Harraoubia a défendu le nouveau système en arguant que l'université algérienne se devait de s'adapter aux normes internationales de l'enseignement supérieur, et il a affirmé que le premier restera en vigueur jusqu'à son extinction. A une question sur le recrutement des enseignants de post-graduation en chômage et qui viennent de se constituer en coordination nationale, le ministre a répondu que les lois et règlements qui régissent son secteur n'offrent pas beaucoup de possibilités dans ce domaine. «Les moyens du ministère sont très limités», a répondu M. Harraoubia.

Quatre blessés dans deux accidents

Deux accidents de la circulation qui ont causé des blessures à quatre personnes, dont trois gendarmes, ont eu lieu dans la journée du jeudi dernier. A 08 heures 45, sur la route nationale N° 20 à proximité de la ville de Ain Abid, une voiture dont le conducteur en a perdu le contrôle, s'est renversée, provoquant des blessures à une femme, tandis que le conducteur s'en est sorti indemne. Après les premiers soins, la victime a été évacuée vers la polyclinique de cette ville. Plus tard, vers 13 heures 10, une autre voiture, ayant à son bord trois gendarmes de la brigade de la ville de Oum El Bouaghi, s'est renversée sur la route nationale 99, au lieu-dit «Bir Dakiche» dans la commune d'El Khroub. Après les premiers secours, les trois blessés ont été évacués vers l'hôpital de la nouvelle ville Ali Mendjeli. Dans les deux cas, les brigades de gendarmerie locales se sont rendues sur les lieux pour enquêtes.

Deux incendies en une journée

Deux incendies, l'un dans le restaurant universitaire de la cité du 08 novembre 71 et l'autre dans une petite fabrique située dans la zone industrielle Palma de Constantine, ont été enregistrés jeudi dernier. C'est vers 09 heures 50 que les pompiers ont été appelés pour éteindre un feu qui s'est déclaré dans les cuisines de la résidence universitaire, où seuls des dégâts matériels ont été enregistrés. A 14 heures à la zone industrielle le sinistre qui a éclaté dans un atelier a provoqué des blessures et des brûlures au premier degré à deux employés, qui ont tenté de l'éteindre avant l'arrivée des secours. Les deux employés ont été soignés sur place puis évacués vers le service des brûlés du centre hospitalo-universitaire, tandis que les services de police se sont rendus sur les lieux pour enquête.

La résistance aux antibiotiques à l'ordre du jour

Dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de la santé, l'association locale «Cirta Oxygène» organise aujourd'hui, une journée d'information sur l'utilisation abusive ou mal adaptée des antibiotiques. Cette rencontre, qui aura lieu au centre sportif de proximité d'El Guemas, traitera donc du sujet, sachant, précise le communiqué «que l'Algérie fait partie des pays où la vente des médicaments n'est pas réglementée. Les antibiotiques sont donc en vente libre en pharmacie, ce qui autorise l'automédication et des prises mal adaptées, exposant à la résistance des bactéries. Le document précise enfin que la prise d'antibiotiques par l'homme n'est pas la seule à être incriminée dans ce phénomène, mais surtout l'utilisation d'antibiotiques dans le domaine agroalimentaire.

A. C.

Le casse-tête de l'informel

A. El Abci

L'ampleur prise par le commerce informel dans la ville du vieux rocher, et particulièrement ces derniers temps et d'une manière spectaculaire au niveau de la rue Didouche Mourad, continue de susciter des réactions des riverains et des citoyens en général qui déplorent le laisser-aller et la démission des autorités. Ainsi la radio locale, Cirta FM, a consacré jeudi dernier à ce phénomène une émission sur ses ondes, où plusieurs de ses aspects ont été abordés. Y ont participé le directeur du Commerce de la wilaya, des représentants de l'APC de Constantine, d'El-Khroub, ainsi que celui de l'union des commerçants UGCAA.

Pour le responsable du secteur du commerce, M. Boulaarak, l'activité de l'informel qui résulte d'un déséquilibre entre l'offre et la demande, en matière d'espace de commerce, vient d'être prise en charge par une instruction commune des ministères du Commerce et de l'Intérieur, le 9 mars dernier. Celle-ci recommande de procéder à l'aménagement d'espaces devant accueillir les opérateurs du commerce informel. Dans ce cadre, il fera savoir que pour cette opération il est prévu une enveloppe financière de quatre milliards de dinars et ce, au titre des lois de finances 2011 et 2012. C'est dire que la démarche ne procède plus du replâtrage, mais qu'elle sera encadrée et codifiée. Au niveau local, il indiquera qu'une commission de wilaya, chargée du suivi et de l'éradication du commerce informel, composée des services du commerce, qui assurera le secrétariat, de l'urbanisme, des domaines, de la santé, de l'APC, des organismes de sécurité sociale, de ceux des agences d'emploi, de l'UGCAA, etc., s'est déjà attelée à la tâche dès son installa-

tion le 20 mars dernier. «Et déjà, 31 sites ont été répertoriés et retenus pour des aménagements au niveau de la wilaya, dont 11 pour la seule commune de Constantine et nous n'attendons que l'affectation des sommes d'argent nécessaires pour lancer les travaux en question», précisera-t-il. Mais le travail de la commission a également concerné le recensement des opérateurs informels ainsi que les sites les abritant, et ce, en prévision de l'octroi d'une autorisation provisoire d'activer. Cette autorisation administrative sera délivrée par l'APC et accompagnée d'une exemption en matière d'impôts pour deux ans. Il s'agira aussi pour plus tard de fixer et d'organiser ces marchés selon les besoins des citoyens. Ils seront hebdomadaires et itinérants ou quotidiens et fixes. Les interventions par téléphone des citoyens ont consisté en des dénonciations du laisser-aller et du laxisme des autorités concernant l'envahissement spectaculaire de la rue Didouche Mourad, où la circulation est devenue impossible, disent-ils, pour les piétons comme pour les voitures, du fait de l'occupation même de la chaussée. Alors que celles des jeunes informels étaient plutôt mitigées. Si certains montraient des dispositions à accepter toute insertion dans un cadre légal, d'autres par contre avertissent qu'ils n'accepteront pas n'importe quel «recasement», il faut, disent-ils, que les endroits d'affectation soient bien situés du point de vue clientèle. Enfin les commerçants légaux, qui se sont exprimés à l'antenne, se sont déclarés dépités et en colère contre la situation, mais se disent confiants dans les démarches entreprises pour dégager une solution, non sans «lorgner» sur une possibilité d'exemption d'impôts et taxes pour les compenser des pertes et manques à gagner durant cette période.

Il sera inauguré le 12 avril Le Campus numérique francophone arrive

A l'instar de celui d'Alger qui est opérationnel depuis octobre 2006, ainsi que celui d'Oran qui a été inauguré le 28 octobre 2008, le Campus numérique francophone de Constantine (CNF) sera inauguré le mardi 12 avril au campus Ahmed Hamani de Zerzara.

Selon un communiqué du service de communication de l'université Mentouri de Constantine, la création du Campus numérique francophone de Constantine fait suite à la signature, le 1er juin 2005, par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique d'un mémorandum d'entente avec l'Agence universitaire de la francophonie (AUF), consortium des universités partiellement ou totalement francophones).

Dans un exposé des motifs établi par le service de la communication de l'UMC, il est expliqué que le CNF de Constantine aura un caractère régional et sera donc le troisième du genre en Algérie, seul pays au monde à disposer de trois CNF. Cet organisme, précise encore le communiqué, «sera d'un apport certain pour la communauté universitaire dans l'intégration des technologies de l'information et de la communication. Car, d'une part, il offrira un

accès supplémentaire à l'information scientifique et technique via Internet, aussi bien aux étudiants qu'aux enseignants.

Et d'autre part, il permettra aux enseignants et chercheurs de consulter des bases de données et de commander des articles, comme il leur offrira la possibilité d'effectuer des examens et des soutenances à distance, via la visioconférence. Enfin, il interviendra comme un relais, un soutien et un appui à tous ceux qui voudraient effectuer des opérations de diffusion ou d'acquisition des connaissances en utilisant les moyens et techniques numériques.

Les cérémonies d'inauguration, qui seront organisées en collaboration avec l'Agence universitaire de la francophonie, s'étaleront sur les trois journées des 11, 12 et 13 avril et comprendront, notamment, des exposés sur l'action de l'Agence universitaire de la francophonie au Maghreb et la signature de la convention de partenariat entre l'UMC et l'AUF avant l'inauguration proprement dite. Les invités de l'université constantinoise auront ensuite des visites guidées dans les campus de l'UMC ainsi que dans des sites historiques de la ville des ponts et de sa région.

A. M.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

05 jourmada el aouel 1432

El Fedjr 04h40 Dohr 12h36 Assar 16h14 Maghreb 19h06 Icha 20h27



Proxi mité

Saisie de 10 kg de kif à Maghnia

La brigade de recherche et d'investigation (BRI) de la police judiciaire de Tlemcen, en collaboration avec la police judiciaire de Maghnia ont réussi à démanteler un réseau de trafic de stupéfiants lequel prend son origine à Maghnia pour se ramifier jusqu'à Alger. C'est dans la journée de mardi, lors d'une fouille de routine au niveau d'un barrage dressé sur l'axe Maghnia-Oran, que les éléments de la BRI ont découvert 10 kg de kif dissimulés dans le battant arrière d'un véhicule de type Hilux. Deux personnes qui étaient à bord du véhicule et qui sont originaires de Ain Témouchent et d'Alger, ont été arrêtées. Les aveux de ces derniers ont permis aux policiers d'identifier le propriétaire de la marchandise, en l'occurrence le dénommé B.N demeurant à Maghnia lequel est en fuite. Quatre perquisitions ont été effectuées aux domiciles des mis en cause au cours desquelles les policiers ont saisi 1,2kg de kif. L'enquête suit son cours.

Cheikh Guetbi

Le Quotidien
Edition Nationale d'Information

ORAN P. 12 & 13

Les travailleurs du Fonds national d'investissement en grève

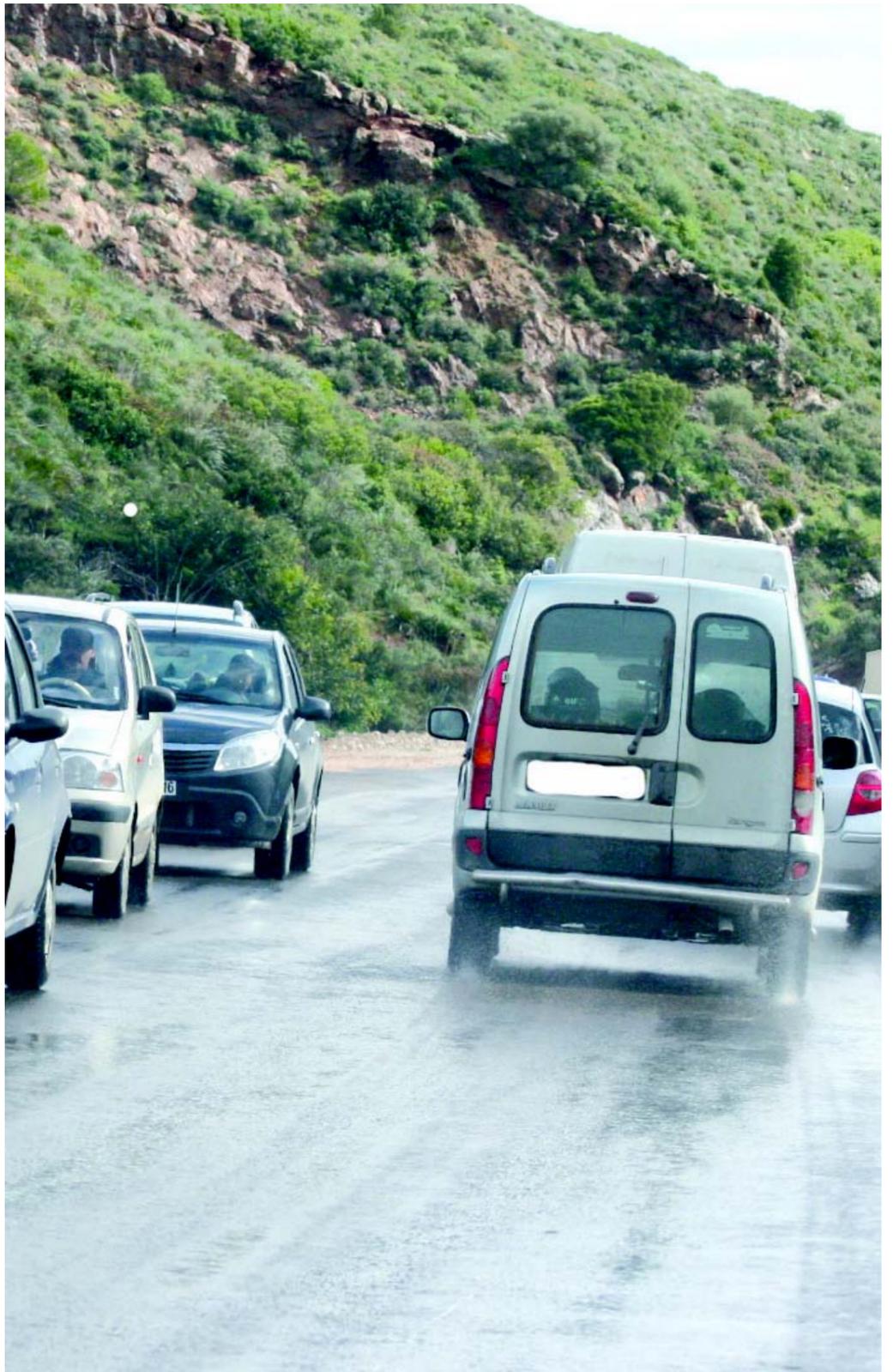
Une série de mesures au profit des pêcheurs

AÏN EL-TURCK

Des écoles réclament des ralentisseurs

Des mesures pour améliorer la circulation durant la saison estivale

P. 13



Chlef

P.14

10 ans de prison pour les agresseurs de l'autoroute

Mostaganem

La lutte contre les M.T.H. se prépare

Maghnia

Une construction illicite à l'origine d'un crime

Tranche de Vie

Par El-Guellil

Profil



Il n'est ni historien ni prof des histoires affiliées à l'université de l'opportunisme. Il n'a pas de passeport vert ni rouge d'ailleurs. Il n'est ni docteur ni dos rond. Il n'a pas de directeur de thèses ni de thèse sur la corruption des gros-grands-gras. Il n'habite pas les marches et ne scan-de pas de « slow-gants » car sans abri protecteur en hautes sphères. Oui il a toujours refusé de faire partie de la cour et jouer au coq dans les basses-cours du pouvoir. Chantant l'hymne et son contraire. Il tient trop à sa plume.

Il ne voyage pas. Voyager, pour lui, c'est être libre. Et la liberté qui a besoin de visa ne lui sied pas. Il préfère sau-vegarder intact son chène que de courtoiser « le shengen ». Il a fait de la lutte. Jamais de politique car la po-litique c'est la science du

mensonge. Il a ses gros dé-fauts. Il est spontané. Epider-mique. Il n'a pas de bas goûts.

Il n'est ni fils de chahid ni enfant de mouchahed. Il a travaillé très jeune. Il a connu des gens merveilleux, d'une générosité qui n'avait d'égale que leur refus de la division du pays en fiefs et archs. Cette division qui a fait la fortune de quelques-uns et l'infortune du pays. Il les a côtoyés.

Ces personnes merveilleuses ont toutes été rappelées à Dieu, ou exilées par les nouveaux dieux subventionnés par la sueur des laissés-pour-compte. Ces gens lui ont appris à aimer. A être patriote plus que nationaliste. Sa réussite est très simple : pouvoir circuler dans les artères de la ville, la tête haute, sans changer de trottoir. S'attabler n'importe où sans...

Puissent ceux qui l'ont connu fassent semblant, aujourd'hui, de l'aimer et d'avoir une pieuse pensée pour lui.

Office public

Maître: **EMZIANE Mohamed**

Commissaire-priseur près le Tribunal de Mostaganem
Sayada Centre Route Nationale

Tél: (045).27.11.19 Mobiles: (071). 26.21.45 / (061).24.79.02

Avis de vente aux enchères publiques avec admission de soumissions cachetées

Le Commissaire-priseur met en vente aux enchères publiques le Mardi 19 Avril 2011 à 9 h 30 au Bureau du Commissaire-priseur le Matériel ci-dessous désigné appartenant à la Société BENTAL Unité de Mostaganem sise au Port de Mostaganem.

N° du lot	Désignation du Matériel	Observation	Lieu de visite
1	Pelle chargeuse Komatsu - Type D 75 S 10-170-27	Avec carte grise Etat Moyen	Carrière Achaschta
2	Bulldozer Komatsu - Type D155A1	Sans carte grise Etat Moyen	Carrière Achaschta
3	Bulldozer IH -Type TD15C 10-078-27	Avec carte grise Egarée - Moyen	Carrière Achaschta
4	Camion à Benne Sonacome - Type C260 00444-294-27	Avec carte grise Etat Moyen	Carrière Achaschta
5	Camion Toyota Type BU 30L 04346-281-27	Avec carte grise Etat Moyen	USINE-PORT
6	Compresseurs Ervor - Type RAFAL 40.2	Etat Moyen	USINE-PORT
7	Chariot Elévateur German. Type CE130D 052-1808-27	Avec carte grise Etat Moyen	USINE-PORT
8	Dumper ENMTP - Type G300 10-900-27	Avec carte grise Etat Moyen	USINE-PORT
9	Ambulance Fiat - Type ZFA2800 00376-390-27	Avec carte grise Etat Moyen	USINE-PORT
10	Véhicule léger Fiat - Tipo 00134-192-27	Avec carte grise Etat Moyen	USINE-PORT
11	Lot de Batteries Usagées	Usagées	USINE-PORT
12	Lot de Pneus Usagés	Usagés	USINE-PORT
13	Lot de important PDR divers Usagées	Voir listing	USINE-PORT
14	Lot Pièces d'Equipement et Production	Etat Moyen	USINE-PORT
15	Lot de Matériel de Bureau et Outillage	Voir listing	USINE-PORT

A 11 h 00 au Bureau du Commissaire-priseur le Matériel de l'APC de Ain Tedeles

N° du lot	Désignation du Matériel	Observation	Lieu de visite
1	Camion Sonacome C260 10 T Immatriculé 03325-286-27	Etat Moyen En panne	Parc Communal de Ain Tedeles
2	Tracteur Agricole Cirta 0828-699-27	Accidenté	
3	Lot de Ferrailles	Usagé	Lot

La visite se fera tous les jours ouvrables de 9 h à 15 heures.

Conditions de Vente: Habituelles.

• Pour tout autre renseignement s'adresser au Commissaire-priseur.

Le Commissaire-priseur



NEDROMEUBLES
EPE - NEDROMEUBLES - SPA
Au capital de 120.000.000 DA
Route Med BOUDIAF BP N° 38 NEDROMA ☎ :043.35.70.94 / FAX 043.35.70.47
E-mail : nedrom@wissal.dz / Site web : www.nedromeubles.com



Avis d'appel d'offres national restreint

N° 01/DAF/2011

L'Entreprise NEDROMEUBLES-NEDROMA lance un Avis d'Appel d'Offres Restreint N° 01/DAF/2011 pour des travaux de transformation d'un réfectoire en salle d'exposition à NEDROMEUBLES-NEDROMA, répartis en deux (02) lots:

LOT N°01 : Travaux de réhabilitation et transformation d'un réfectoire en salle d'exposition.

LOT N°02 : Travaux de chauffage central de la salle d'exposition.

Les entreprises spécialisées peuvent récupérer les cahiers des charges à l'adresse suivante:

NEDROMEUBLES
Département Administration Générale
Moyens Généraux
Route Med Boudiaf B.P. 38 NEDROMA (13600)

contre versement en espèces de la somme de Mille Dinars (1000.00 DA) représentant les frais de documentation.

Les offres doivent être déposées sous double enveloppe cachetée à l'adresse ci-dessus.

L'enveloppe extérieure doit être anonyme et ne doit comporter que la mention suivante:

NEDROMEUBLES
Direction Générale
"Soumission à ne pas ouvrir"
A.O.N.R. N°01/DAF/2011

La date limite de dépôt des offres est fixée à Quinze (15) jours à compter de la première parution.

Ecole de Langues ANDALOUSSIA

42, Boulevard Emir Abdelkader - ORAN -

SESSIONS INTENSIVES

Formule COURS DU SOIR

De 18 H à 20 H

Rubrique Professionnelle, Avocat, Médecin... etc.

Début des cours le 17 Avril 2011

- Français Administratif
- Français Général
- Français Juridique
- Anglais Général
- Anglais Commercial (Business English)
- Certificat d'étude en fin de formation

Pour toute information, contactez-nous au

Tél.: 041.29.26.59 / 040.21.39.78

Fax : 041.29.27.16



**LE CLUB
DES
CARDIOLOGUES**

ORGANISE

Son 10ème Congrès International de Cardiologie
- ORAN -

Samedi 30 Avril et Dimanche 01 Mai 2011

**THÈMES : RYTHMOLOGIE
IMAGERIE CARDIO-VASCULAIRE**

Contactez Club des Cardiologues

Tél: 045.84.02.02 / 06.99.97.61.88

Email : clubcardio2010@yahoo.fr

CONDOLÉANCES

Le Président-Directeur Général, les membres du Conseil
d'Administration et le collectif de la SPA ORAN-PRESSE

"Le Quotidien d'Oran" présentent leurs sincères
condoléances à leur ami et frère M. GOUASMIA Mohamed

Lakhdar suite au décès de son neveu

GOUASMIA Nasreddine

et l'assurent de leur profonde compassion.

Puisse Dieu, Le Tout-Puissant,

l'accueillir en Son Vaste Paradis.

Ecole de langues
ANDALOUSSIA

42, Bd. Emir Abdelkader
(passage Gasquet) - Oran

e-Mail : andaloussia-languages@hotmail.fr



Organise des SEJOURS LINGUISTIQUES en ANGLETERRE
Bournemouth / Bristol
Enfants 13 à 16 ans



- Séjour de 2 semaines
- Cours d'anglais 2 heures et demi par jour
- Activités culturelles
- Visites touristiques
- Hébergement en milieu familial Britannique
- Séjour en pension complète
- Certificat d'étude en fin de formation

Pour toute information & réservation contactez-nous au
06 96 22 06 76

Les travailleurs du Fonds national d'investissement en grève

Les travailleurs de la direction régionale du Fonds National d'Investissement/ Banque Algérienne de Développement d'Oran devront entamer demain leur cinquième jour de protestation.

Houari Barti

Un mouvement qui peut avoir des conséquences fâcheuses sur la bonne marche de bon nombre de grands projets publics, notamment en matière de financement, à l'instar du tramway d'Oran dont les difficultés financières ne sont plus un secret pour personne. D'autres grands projets d'investissement aussi importants dépendent également du financement du FNI/BAD telles que la station d'épuration d'El Kerma ou encore la ligne ferroviaire Oran-Arzew, est-il encore noté. Pour rappel, le mouvement de protestation au sein du FNI/BAD a été entamé lundi dernier sous forme d'un arrêt de travail auquel ont adhéré 27 des 33 employés que compte la Direction régionale du FNI/BAD Oran. Une seule revendication est, selon les contestataires à l'origine de ce mouvement, et elle a trait, précisent-ils, aux pratiques

jugées «abusives» de la directrice régionale. Les travailleurs du FNI/BAD Oran accusent leur responsable d'«harcèlement moral» à l'encontre des employés. Sollicitée pour donner sa version des faits, la Directrice régionale du FNI/BAD, a refusé, par la voix de sa secrétaire, de s'exprimer sur le sujet, en nous invitant «à nous rapprocher de la Direction Générale à Alger, seule habilitée, selon elle, à communiquer». Selon les travailleurs protestataires, une réunion a été tenue au niveau de l'inspection de travail d'Oran pour trouver une issue au conflit. Une réunion à l'issue de laquelle il a été décidé de maintenir le mouvement en assurant toutefois le service minimum. Selon les mêmes sources, l'arrivée du Directeur Général du FNI/BAD, attendu selon des sources concordantes, soit ce dimanche, soit le 12 avril prochain, suscite de grands espoirs parmi les travailleurs protestataires dont le premier souci reste «la

prise en charge de leurs préoccupations pour pouvoir enfin regagner leurs postes de travail». Le Fonds national d'investissement est, rappelle-t-on, né de la restructuration de la Banque algérienne de développement (BAD). A travers sa création, l'Etat vise la mise en œuvre d'instruments et de produits financiers, résultat de l'analyse et de l'évaluation des projets dûment individualisés dans le cadre des plans de développement économique et social du pays. Son champ d'intervention couvre la gestion des financements de projets d'investissements publics et du secteur productif, ainsi que la promotion du financement bancaire local des grands projets au lieu de recourir à l'endettement extérieur. Le Fonds national d'investissement-BAD a également pour tâche l'accompagnement et la détermination des conditions et des besoins spécifiques au titre de la restructuration du secteur économique.

Bientôt une opération de réhabilitation du siège de la sûreté

Une enveloppe de 25 millions de dinars a été débloquée par les services de la wilaya au profit de l'APC d'Oran pour l'aménagement du siège de la sûreté de wilaya située dans le quartier de Médioni. Ce projet de réhabilitation a été approuvé jeudi lors de la session ordinaire de l'assemblée populaire communale d'Oran. Dans ce registre, les travaux seront axés sur l'étanchéité, la peinture et le ravalement des façades. Une opération qui sera lancée dans les prochains jours. Outre ce projet, les membres de l'assemblée ont procédé à l'approbation du plan d'occupation du sol de Hai Khaldia (ex-Delmonte) en plus du marché pour l'assurance des biens immobiliers et mobiliers de l'APC.

Dans cette optique, c'est la caisse algérienne d'assurance et de réassurance qui sera chargée de cette opération, ont souligné les intervenants. Une enveloppe de 20 millions de dinars a été dégagée pour concrétiser cette opération. Par ailleurs, tout en axant sur l'importance des projets retenus en matière d'aménagement urbain, le maire d'Oran a affiché son mécontentement quant à l'absence d'une dizaine d'élus à la session de jeudi. «Ils sont censés défendre les intérêts de la population», a affirmé le maire, trouvant ceci indigne de la part d'élus locaux. En abordant le reste du programme, les intervenants ont également approuvé le projet lié au confortement du projet lié à la réalisation d'une biblio-

thèque et d'une salle de lectures pour un montant de 10 millions de dinars. Il a été également question de la budgétisation de la subvention de la wilaya au profit de la commune pour le financement de l'opération d'aménagement d'un circuit de conduite pour enfants au niveau du jardin d'El Othmania. Le projet portera sur la création d'un espace vert, en plus d'une aire de jeux à la cité 4.400 logements. D'autre part, le maire d'Oran a instruit l'ensemble des délégués et directeurs à doter les 189 établissements scolaires de chauffage avant la rentrée scolaire. D'autre part, une enveloppe de 26 millions de dinars a été débloquée au profit de l'office de la culture en prévision de la saison estivale. K. A.

22 morts dans des accidents de la route en deux mois



Malgré les campagnes de sensibilisation et de prévention lancées pour lutter contre les accidents de la circulation, la route continue à faire des victimes. Ce phénomène a pris de l'ampleur notamment au cours du premier bimestre 2011 où 7.027 accidents de la route ont été enregistrés dans les 12 wilayas qui relèvent du 2^{ème} commandement régional de la gendarmerie nationale d'Oran contre 539 en 2009.

Une hausse qui s'explique, selon les premières données des recherches effectuées par les gendarmes, par le non respect du code de la route. Des infractions liées principalement à l'excès de vitesse, à la perte de maîtrise de la conduite, à l'implication parfois du piéton et surtout aux dépassements dangereux. Ainsi, 129 personnes sont décédées dont 22 à Oran en 2011 contre 78 en 2010. Pour ce qui

est des blessés, 1.192 blessés ont été enregistrés durant ce premier bimestre contre 976 en 2010. La wilaya d'Oran a elle seule enregistré 195 blessés au cours des mois de janvier et de février. Par ailleurs, les statistiques des services de la gendarmerie font état d'une baisse sensible du taux d'accidents enregistré en 2010 soit une baisse de 209 accidents comparativement à 2009. K. A.

Bir El Djir

Saisie de 7.000 cartouches de cigarettes de contrebande

K. Assia

Les éléments de la sûreté de Bir El Djir ont réussi à démanteler un important réseau spécialisé dans la contrebande de cigarettes de marque étrangère. Deux individus âgés respectivement de 26 et de 28 ans ont été appréhendés dans le cadre de cette affaire, apprend-on de sources sécuritaires. En effet, les recherches menées par les policiers ont mis à nu l'endroit dans lequel les mis en cause emmagasinaient le lot de cigarettes de marque «American Legend». Des produits que les contrebandiers devaient écouler vraisemblablement à Oran et dans d'autres endroits de la région. Ainsi et suite à une perquisition ordonnée par le procureur de la République, les enquêteurs ont mis la main sur 7.000 cartouches, soit au total 70.000 boîtes de cigarettes, dissimulées dans un garage implanté dans la même localité. L'opération s'est déroulée la semaine dernière aux environs de 5 heures du matin.

Lenquête lancée n'a pas encore révélé la provenance de cette marchandise de contrebande. Les auteurs activaient-ils seuls ou avaient des complicités? Une question à laquelle devront répondre les mis en cause qui ont été présentés au tribunal de cité Djamel et placés sous mandat de dépôt. Les réseaux spécialisés dans ce type de trafic opèrent le plus souvent dans les régions du sud du pays qui grâce à des moyens sophistiqués parviennent à coordonner les opérations d'acheminement des cigarettes étrangères vers le reste des régions. Un trafic qui a incité les services des douanes et de sécurité à renforcer leur dispositif au niveau des frontières surtout avec la création de 18 postes de contrôle en 2010 par le 2^{ème} commandement régional de la gendarmerie d'Oran. Deux autres postes sont ainsi prévus pour cette année. Notons que les services de la police d'Oran ont également saisi récemment 100 cartons de cigarettes à El Barki et arrêté trois personnes dont une femme.

Une employée de l'agence de l'emploi arrêtée pour détournement

Une femme employée dans l'agence de l'emploi des jeunes sise à Bir El Djir vient d'être arrêtée par les services de la sûreté de la même localité dans une affaire de détournement de deniers publics. Lenquête diligentée à la suite d'une plainte de la direction a révélé l'existence d'un trou, conséquence de salaires versés pour des emplois n'ayant jamais existé. Autrement dit, les recherches ont indiqué que le procédé adopté consistait à rajouter des noms fictifs sur la liste

du personnel recruté dans le cadre du dispositif d'aide et d'insertion professionnelle. Une fois les noms mentionnés sur le listing, l'employée procède à l'ouverture de comptes CCP dans lesquels seront versés les salaires. Tout un stratagème que la direction a pu mettre à nu après avoir découvert le préjudice causé. Ainsi et c'est suite à la plainte déposée, l'employée a été arrêtée et sera présentée aujourd'hui au tribunal de la cité Djamel. K. A.

Oran célèbre la journée mondiale de la santé

J. Boukraâ

Un riche programme a été tracé par la direction de la santé et de la population de la wilaya d'Oran à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la santé. Pour cette année, la direction de la santé a retenu l'Institut de Technologie de la Santé et de la Population (ITSP) pour abriter les festivités. Cette journée, qui a donné lieu à plusieurs manifestations de sensibilisation et d'information, a été célébrée sous le thème choisi par l'OMS: «Lutte contre la résistance aux antimicrobiens: agir aujourd'hui pour pouvoir soigner encore demain». Des portes ouvertes au profit du grand public ont été programmées à cette occasion, à tra-

vers l'ensemble des structures de santé de proximité. Nous assistons à des avancées spectaculaires de la médecine grâce à de nouveaux «médicaments miracles» permettant de traiter des maladies qui, il y a quelques décennies, ou même quelques années encore dans le cas du VIH/sida, étaient mortelles. Pour la Journée mondiale de la Santé 2011, l'OMS lance une campagne mondiale visant à préserver ces acquis pour les futures générations. La propagation mondiale de la résistance aux antimicrobiens, thème de cette journée, menace l'efficacité de nombreux médicaments utilisés aujourd'hui et risque de remettre en cause les progrès importants qui ont été accomplis contre les principaux agents infectieux mortels.

Prévention

Formation de sages-femmes sur le cancer du col de l'utérus

La direction de la santé et de la population de la wilaya d'Oran a organisé la semaine écoulée un cycle de formation sur le dépistage précoce du cancer du col de l'utérus au profit d'une centaine de sages-femmes. Le nombre des cas des tumeurs du col utérin avec des pourcentages de 15 et 18% des cancers détectés chez la femme, avec un taux allant jusqu'à 22 cas pour 100.000 habitants et une incidence qui commence à s'élever à un âge précoce, à partir de 30 ans, ne cesse d'augmenter.

Selon les spécialistes, le diagnostic précoce et une bonne prise en charge des malades peuvent sauver 25% des personnes atteintes. Cependant, en Algérie, la plupart des malades ne sont diagnostiqués et prises en charge

qu'à un stade avancé. Le cancer du col est provoqué par un virus qui, dans la majorité des cas, disparaît sans même avoir été détecté. Pour d'autres, il persiste jusqu'à provoquer des lésions précancéreuses et cancéreuses.

Il serait possible d'éviter ces lésions car, à la différence des autres cancers, le cancer du col utérin peut être aisément prévenu par le dépistage et le traitement simple, rapide et bon marché des lésions précancéreuses. Pour rappel et dans le cadre du programme de lutte contre les cancers de la femme lancé en 2008, sur 34.000 femmes dépistées quelque 3.400 étaient atteintes du cancer dont 2.192 atteintes du cancer du col de l'utérus.

J. B.

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Beradai Dahou 63 ans, 07/04/2011 122 Cia V/Hugo Oran
Abed Lahouari 72 ans, 07/04/2011 137 Haï Chouhada Castors
Fekoune Noureddine 37 ans, 07/04/2011 Haï Yaghmoracen Bt 4 Oran

Horaires des prières pour Oran et ses environs

05 jomada el auuel 1432

El Fedjr 05h10	Dohr 13h05	Assar 15h44	Maghreb 19h35	Icha 20h41
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



Des mesures pour améliorer la circulation durant la saison estivale

Djamel B.

Dans le cadre des préparatifs de la saison estivale et dans le souci de parer au flux importants d'estivants qui optent pour les côtes oranaises, d'importantes dispositions seront prises pour une meilleure fluidité de la circulation au niveau du centre-ville d'Oran et des communes côtières, apprend-on de sources proches de la commission des transports de l'APC.

Nos sources signalent à ce titre que le wali d'Oran a instruit les responsables du secteur ainsi que les maires et les chefs de daïra pour accorder une importance particulière au plan de circulation de la ville et l'éradication de tous les points noirs. Le wali a annoncé la date du 20 avril pour l'entrée en vigueur des dispositions du plan de transport et notamment celles relatives au chargement et au déchargement des marchandises et la circulation des

points lourds à l'intérieur du tissu urbain et au niveau de la corniche oranaise, durant la saison estivale.

D'autre part et selon les mêmes sources, d'autres dispositions seront prises pour une meilleure fluidité de la circulation lors de la saison estivale, où plus de 4 millions d'estivants sont attendus à Oran.

Nos interlocuteurs indiquent que sur instruction du wali d'Oran, l'ensemble des services concernés ont été instruits pour interdire le stationnement au niveau de plusieurs artères du centre-ville ainsi que dans les ruelles mitoyennes aux grands marchés, notamment à M'dina Jdid, lieu très fréquenté par les nombreux visiteurs de la ville.

Nos sources indiquent que les secteurs urbains ont été saisis pour procéder au recensement des artères qui nécessitent un arrêté d'interdiction de stationnement et les rues et ruelles transformées en parkings illicites. Au total, nos interlocuteurs

indiquent que le stationnement sera interdit au niveau d'une vingtaine d'artères réparties à travers le tissu urbain de la ville. Des panneaux interdisant le stationnement seront installés au niveau des rues ciblées. Par ailleurs, pour inciter les chauffeurs de taxi à utiliser les stations qui leurs sont réservées, il a été procédé à la réhabilitation de certaines stations situées à l'intérieur du tissu urbain. D'ores et déjà, assurent nos interlocuteurs, quatre stations ont été réhabilitées et mises en service au niveau de la place des Victoires, de la station près du lycée Pasteur, de la place Roux et de celle du boulevard de Tripoli.

Outre les anciennes stations, nos sources indiquent que les secteurs urbains ont été instruits pour proposer d'éventuelles aires pouvant être aménagées, notamment dans les quartiers périphériques où les citoyens éprouvent des difficultés pour prendre un taxi.

Une série de mesures au profit des pêcheurs

Le gouvernement tranchera «prochainement» sur la question de la gestion des ports de pêche du pays, a affirmé jeudi à Oran le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, M. Abdallah Khanafou.

Le ministre a indiqué, lors d'une visite à plusieurs infrastructures relevant de son secteur dans la wilaya, que l'étude de ce dossier, soumis au gouvernement, «enregistre un taux d'avancement considérable», précisant que le gouvernement tranchera sur cette question qui revêt une priorité pour le secteur». M. Khanafou a souligné qu'il est «impensable de gérer ce secteur vital et ses infrastructures de base stratégiques sous la tutelle d'autres secteurs», en précisant que son département ministériel avait proposé la récupération du domaine de la gestion des ports de pêche pour «s'adapter aux exigences du développement du secteur et de la promotion de la production halieutique en Algérie». Présidant une rencontre avec des opérateurs et des professionnels de la pêche, le ministre a indiqué, d'autre part, que la gestion de ces espaces «imprénera aux investissements programmés pour le secteur de l'harmonie et de l'efficacité».

Par ailleurs, M. Khanafou a promis d'annoncer prochainement une série de mesures destinées à aider les professionnels de la pêche dans leurs activités, en plus d'avantages sociaux dont bénéficieront ces derniers durant la période de repos biologique. Le ministre a également invité les professionnels de la pêche ainsi que les associations professionnelles à contribuer à la préservation des ressources halieutiques à travers la lutte contre la pêche anarchique et dans les zones interdites. Il a souligné, dans ce sens, que la prévention est le meilleur moyen de dissuasion et de préservation des ressources halieutiques, ajoutant qu'il sera bientôt lancé des campagnes de prospection et de recensement de ces richesses.

M. Khanafou avait inspecté auparavant le nouvel Institut des technologies de la pêche et de l'aquaculture (ITPA), ouvert récemment au profit de 600 étudiants pour une formation dans divers domaines de la pêche et de maintenance du matériel utilisé dans ce domaine. Il s'est également enquis de l'état d'avancement de la réalisation de l'abri de pêche de la zone de Kristel (est d'Oran), dont la livraison est prévue pour la fin de l'année en cours. Il a visité en outre



l'unité de transformation des produits halieutiques (thon, sardines) dans la zone industrielle de Hassi Ameur et une autre unité de stockage et d'exploitation des produits halieutiques dans la commune de Sidi Chahmi.

Plus de 70 tonnes de produits alimentaires refoulées au port d'Oran

Plus de 44 tonnes de petits pois congelés et 26 tonnes de viandes rouges surgelées ont été refoulées récemment par les agents de contrôle au port d'Oran, a-t-on appris jeudi auprès de la direction régionale du commerce. Ces quantités de petits pois importés de Belgique et de viandes en provenance du Brésil ont été refoulées pour «défaut d'étiquetage», a révélé un cadre du service de la planification à la direction régionale du commerce, en indiquant que la valeur de ces produits alimentaires est estimée à près de 2,2 millions de dinars. Un autre lot de 11 tonnes de chocolat en provenance de Chine pour un montant de 142.000 dinars a été réexpédié vers le pays d'ori-

gine pour absence d'indications telles que les dates de production et de péremption, a ajouté le même responsable. Les services de contrôle aux frontières de la direction régionale du commerce ont procédé, durant le mois d'avril en cours, au refoulement d'autres produits de consommation sensibles, dont notamment un lot de 722 kilogrammes de poissons congelés en provenance du Sénégal pour un montant de 80.000 dinars pour défaut d'étiquetage en langue nationale. Au mois de mars dernier, un lot de plus de 11 tonnes de couches pour bébés d'une valeur de plus de 1 million de dinars en provenance des USA a été également refusé à l'admission au port d'Oran

pour défaut d'étiquetage et de mention obligatoire en langue nationale, a rappelé la même source. Pour les mêmes infractions, plus d'une tonne de dentifrice en provenance de France pour un montant de près de 4,3 millions de dinars a été refoulée le même mois du port d'Oran. En application des dispositions réglementaires visant à sécuriser et assurer une meilleure traçabilité des marchandises relative aux opérations du commerce extérieur, d'autres produits ont été refusés à l'admission au port d'Oran durant le mois de mars dernier, a-t-on ajouté. Il s'agit notamment d'un lot de 467 kilogrammes de papier importés de Chine d'une valeur de 2 millions de dinars.

Hommage à Abdelkader Ould Kadi

I. Arab

Subrepticement, comme à son habitude, presque sans crier gare - à peine nous as-tu laissé le temps d'envisager un instant, sans trop y croire d'ailleurs, l'irréparable comme une funeste possibilité -, tu décidas de t'en aller. De te retirer de ce monde corrodé par l'ingratitude et l'indifférence des hommes. Pour ne déranger ni la file d'attente qui bouffe, insouciant, ses heures et ses jours, ni les disparus pris dans les nasses de l'inconnu, tu es parti sur la pointe des pieds sans faire de bruit. Tu es parti en solitaire explorer l'ailleurs, l'au-delà. Cela fait neuf ans, une éternité tantôt, tantôt l'instant d'avant, que ton cœur, pourtant si costaud, si grand pour avoir eu à supporter l'insupportable, le dénuement, les misères du monde, la froideur des caches, des masures, la vanité des sots, leurs viles insuffisances, les angoisses du doute..., et à étreindre frénétiquement, passionnément, toutes les espérances, des plus simples aux plus folles, a décidé de décrocher. La maladie, insidieuse, fourbe, a eu raison de ce cœur, de toi et de nous tous. Depuis, Kader, tu nous manques terriblement, affreusement. Tu manques à tes proches, à tes amis, à tes com-

pagnons. Tu manques à ta ville qui, depuis, s'est dépeuplée. Ta frêle mais altière silhouette qui a cessé d'arpenter ses rues hante ses lieux combien familiers. Les cafés où tu aimais tant deviser avec tes amis d'un jour ou tes amis de toujours. Miramar, ce quartier où tu déambulais. Es-Seddikia où tu te réveillais à tous les petits matins. Le Plateau et tous ces espaces ouverts sur la vie, ouverts à la vie. Ces espaces de la cité où laborieusement tu préparais demain.

Kader, depuis ce maudit avril 2002, nous avons - la vie est ainsi faite, n'est-ce pas? - appris à vivre sans toi ou plutôt désappris à vivre avec toi. Non pas qu'on t'ait oublié, mais... tu sais, habiter l'absence ne facilite pas les choses! On finit forcément par ne plus faire attention. Par se laisser prendre aux pièges d'une routine crasse drapée des solennités dérisoires des vrais-fausses urgences. C'est vrai, on s'est assoupi un peu. Heureusement qu'il y a ce bruit sourd de l'absence pour nous rappeler, le temps d'une évocation, à la plus facile de nos obligations, la moins coûteuse aussi. Au plus sommaire de nos devoirs, le devoir de mémoire. Ne pas oublier! Ne pas t'oublier! Ciao! Et à plus, l'ami!

Aïn El-Turck Des écoles réclament des ralentisseurs

Rachid Boutlélis

Un véhicule de marque Renault Clio roulant à vive allure, jeudi en milieu d'après-midi, sur la rue Carnot, dans la localité côtière de Paradis-Plage, a failli renverser un groupe d'écoliers fréquentant l'établissement scolaire Ahmed Wahby.

Selon des parents d'élèves, des enseignants de cette école et des commerçants installés au niveau de cette venelle, qui aboutit sur la route nationale, cet état de fait ne s'inscrit malheureusement pas parmi des cas isolés. Nos interlocuteurs indiquent que les écoliers de cet établissement sont en permanence exposés au risque d'accidents à la sortie des classes, «car cette rue est souvent empruntée par des chauffards qui font fi des règles édictées par le code de la route et ne daignant presque jamais ralentir à hauteur de cette école». Tout en exhibant des copies de requêtes, M. Benahmed, directeur de l'école primaire Ahmed Wahby, a affirmé avoir adressé le 1er septembre dernier,

à la veille de la rentrée scolaire 2010-2011, une requête aux responsables concernés de l'APC et ceux de la daïra de Aïn El-Turck pour l'installation d'un panneau de signalisation et de ralentisseurs. Une seconde correspondance de rappel a été envoyée aux mêmes responsables le 16 mars dernier à la veille des vacances scolaires de printemps. «Malheureusement, à ce jour, aucune suite n'a été donnée à nos deux requêtes», a déploré notre interlocuteur, avant de faire remarquer encore que «les parents d'élèves s'inquiètent grandement et se réservent le droit de saisir eux-mêmes les autorités locales». Le même constat est dénoncé par l'école primaire de Haï Sanaouer à Akid Abbès, où les écoliers sont exposés au même danger. Des camions de gros tonnage, transportant des matériaux de construction destinés aux chantiers situés dans les abords immédiats, empruntent également les rues longeant ces deux établissements scolaires, signalent les parents d'élèves.

Ecroué pour violence sur ascendant

Un repris de justice répondant aux initiales B.D.A., âgé de 28 ans, a été interpellé en fin de semaine dernière par les éléments de la police judiciaire relevant de la sûreté de daïra de Aïn El-Turck pour violence sur ascendant.

Selon nos sources, la victime, A.K.Z., âgée de 62 ans, le père du mis en cause, aurait déjà déposé une plainte auprès du tribunal territorialement compétent le 6 du mois dernier.

Le plaignant a indiqué aux enquêteurs de la police que son fils, qui est tributaire de l'alcool et des stupéfiants, n'hésitait pas à user de violence à son égard pour des futilités.

L'interpellé a été présenté devant le magistrat instructeur près le tribunal correctionnel de Aïn El-Turck. Au terme de son audition, il a été placé en détention préventive sous le principal chef d'inculpation cité en préambule. **R. B.**

CHLEF

10 ans de prison
pour les agresseurs de l'autoroute

Abbad Miloud

Cette fin de semaine, le tribunal criminel près la cour de Chlef a prononcé une peine de 10 ans de prison ferme assortie d'une amende globale de 100 millions de centimes pour trois personnes qui ont agressé, le mois d'août dernier, sur le tronçon de l'autoroute Est-Ouest traversant le territoire de la wilaya, un

automobiliste tombé en panne. Ils l'ont délesté d'une somme d'argent et autres objets. Ils avaient en leur possession des armes blanches prohibées. Le quatrième qui faisait partie de la bande demeure toujours en fuite et a été condamné par contumace à 20 ans de prison ferme et une amende de 100 millions de centimes.

Lors du procès, un accusé a reconnu les faits qui lui sont reprochés et a

déclaré qu'il a agi sous l'effet de la consommation de la drogue. «J'avais perdu ma conscience, je jure au nom de Dieu Clément et Miséricordieux que je ne recommencerai plus un tel acte...» contre eux. La défense a demandé leur acquittement alors que le parquet général avait requis une peine de 20 ans de prison ferme pour l'ensemble des accusés et une amende de 100 millions de centimes.

AÏN-TÉMOUCHENT

Belhadri Boualem

Certains cadres et militants ont tendance à croire que sans eux aux commandes du parti, tout tombe comme un château de paille au moindre souffle de vent. Et cette croyance est tellement ancrée en eux qu'ils n'acceptent pas les avis contradictoires et ce qui vient de l'autre qui ne partage pas forcément les mêmes points de vue qu'ils recèlent. Ce qui s'est passé à la Mouhafadha du FLN à Aïn-Témouchent jeudi dernier ne s'est pas déroulé même durant les années précédant l'ère du multipartisme. La rencontre de jeudi était présidée par Monsieur Daadoua, membre du bureau politique venu assister à l'installation du bureau de la mouhafadha FLN de la wilaya d'Aïn-Témouchent. Ce qui in-

Remous au FLN

téressait un parterre varié, de représentants du parti au sein des collectivités locales, de l'APW et de l'APN ainsi que des membres du conseil de wilaya, ce n'était pas la composante de l'instance exécutive mais le nom du mouhafadh. Tout le long du registre qu'a prononcé monsieur Daadoua, des personnes paraissaient quelque peu excitées et de temps à autre élevaient leur voix pour signifier à l'orateur que c'est trop et qu'il fallait clore son discours qui s'est étalé sur plusieurs volets d'ordre organisationnel, structurel, politique et international en rapport avec tout ce qui se trame aux limites de nos frontières avec nos voisins maghrébins dont principalement la Lybie. Comme l'information avait circulé bien avant ceux qui sont venus assister à l'installation du Docteur

Khenafou en sa qualité de nouveau mouhafadh, un poste politique qui était détenu par l'élue APN, en l'occurrence Abdelmalek Mokrane, certains étaient désunis sur la nomination du Docteur Khenafou, un ex-membre de l'APN. Ce qui a expliqué quelque part la querelle qui s'est enclenchée aussitôt terminée la présentation faite par Monsieur Daadoua. Des invectives fusaient de partout et la place fut donnée à ceux qui usaient leur voix et leurs bras. Ils étaient une minorité mais la majorité a blâmé de honte et de timidité. Le nouveau mouhafadh va mal commencer et au lieu qu'il soit accueilli en chef sur lequel la direction du parti FLN noue sur lui de grands espoirs, il a été autrement. Il sera marqué à vie. Et celui qui aime monter à cheval, il doit supporter les chutes.

MOSTAGANEM

La lutte contre les M.T.H. se prépare

H. B.

À l'approche de la saison estivale, le comité de lutte contre les M.T.H. de la wilaya, présidé par le secrétaire général M. Boukera Boussif, s'est mis sur le pied de guerre pour entamer un programme prévoyant la lutte contre les M.T.H., la dératisation, la démolition et la mise en garde contre la présence éventuelle de salmonelles. En application du décret interministériel quant à la prise en charge des M.T.H., le secrétaire général M. B. Boucif, président du comité, s'est réuni ce jeudi avec l'exécutif de la wilaya, les chefs de daïras et les maires afin de mettre sur pied un riche program-

me dans le domaine sanitaire et d'hygiène quant à la prise en charge de la gestion des divers déchets, la dératisation et la démolition. Le secrétaire général était ferme et a instruit les présents d'appliquer en urgence ce programme qui devrait être mis en œuvre dès le début du mois de mars, déplore-t-il. Pour la collecte des déchets, il suggère plus de deux rotations par jour pour sortir Mostaganem de la situation où elle se trouve à présent, faisant ainsi allusion aux déchets non enlevés au niveau de plusieurs quartiers de la ville. Les différentes commissions compétentes, souligne le secrétaire général, procéderont en rotation à des campagnes de sensibilisa-

tion sur la nécessité de se conformer strictement aux règles élémentaires d'hygiène et s'adressant dans ce cadre aux commerçants cafetiers et autres self-services. Le commis de l'Etat insiste également sur les analyses du chlore de l'eau potable, des eaux de mer et des oueds ainsi qu'à la pose des briques chaulées dans des puits et autres réservoirs de stockage. Ce faisant, des rapports périodiques sur ces actions devront adressés aux services concernés.

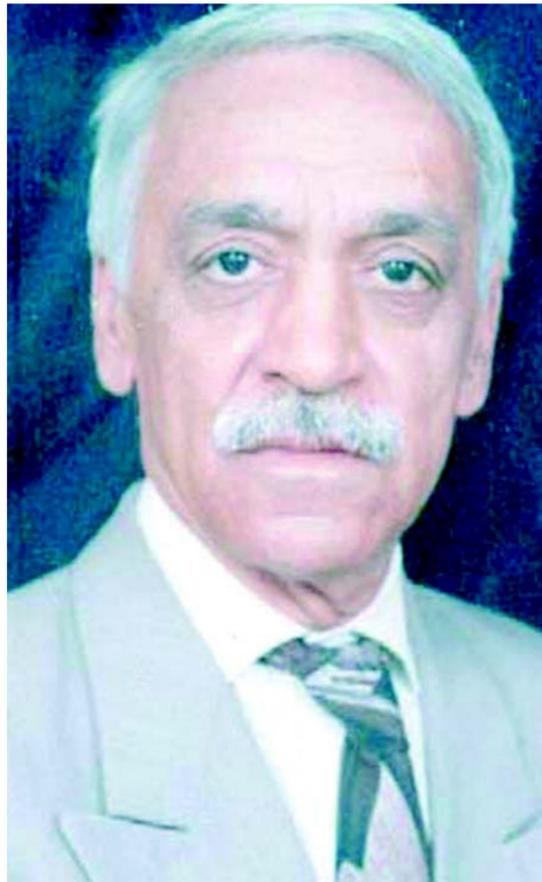
En conclusion, M. Boukera Boucif dira que le moindre relâchement réduira les efforts fournis, surtout lorsqu'il s'agit de la santé du citoyen alors que la santé n'a pas de prix.

SIDI BEL-ABBÈS

«Cherradi» face au destin

M. D.

Pour tous ceux qui ont connu et côtoyé Cherradi, de son vrai nom Hamdad Abdelkader, je tente modestement de retracer le parcours militant et artistique de l'homme. Cette évocation interpelle à plus d'un titre, du fait que Cherradi se trouve actuellement confronté à un triste destin qu'il n'a certainement jamais prévu. Affaibli par la maladie, Cherradi n'a, sans l'ombre d'un doute, jamais pensé à baisser les bras pour militer et rêver d'une Algérie moderne, lui qui est un pionnier dans les échanges artistiques, culturels et touristiques à travers la célèbre association «NEDJMA». Le nom de Cherradi est aussi associé à «Miss Algérie» et aux différents forums de la jeunesse au moment où l'Algérie luttait contre le terrorisme et l'obscurantisme. Durant sa jeunesse, Cherradi a été l'artisan de «Marsah Ech chaâbi» et de la troupe folklorique «Béni Ameur». En plus d'une vie d'artiste, Cherradi n'a ménagé aucun effort à travers tous les postes de responsabilité politique qu'il a occupés au sein de la JFLN et du FLN, entre autres. Si le père de «Nedjma association» et le créateur de «Miss Algérie» endure actuellement une situation sociale difficile, c'est que, quelque part, il s'est oublié à rendre service au moment où tout un monde bougeait autour de lui. Par sa force de caractère, Cherradi continue à lutter sur son lit d'hôpital sans aucune ressource financière. Sa retraite se trouve compromise par des aléas de la réglementation. Pourtant, il pouvait bien bénéficier en guise de reconnaissance d'un traitement exceptionnel de son dossier. À l'entendre parler, Cherradi semble avoir besoin beaucoup plus d'un soutien moral. Car il s'est démené durant plusieurs années sans pouvoir apercevoir le bout du tunnel. On aurait au moins dû penser à lui pour un hommage à l'occasion du festival du théâtre professionnel de Sidi Bel-Abbès.



MAGHNA

Une construction illicite
à l'origine d'un crime

Cheikh Guetbi

Un crime a été perpétré mercredi en fin d'après-midi par un jeune de 21 ans sur le dénommé K.M de 25 ans. C'est à coups de couteau que la victime a été attaquée par son assaillant au niveau de la cité ETM, lequel l'a mortellement atteint. Selon des informations recueillies auprès des voisins, le mobile de ce meurtre tournerait autour d'un lot de terrain illicite que la victime voulait substituer. La nouvelle s'est vite répandue, mettant en émoi toute la population, laquelle n'a pas hésité à pointer le doigt accusateur vers certains responsables, principalement ceux de la période 2003-2008 où leurs manque de rigueur, indifférence et impunité ont fait exploser le phénomène de la construction illicite qui a gangrené et déformé la ville. Celle-ci a dévié dangereusement de son cadre ponctuel dans le temps et dans l'espace pour se généraliser sur tout le territoire de la daïra et devenir une source importante de profits pour des barons qui imposent leur diktat à travers des bandes organisées. Ceci a nécessairement généré, tout autour, une frange mafieuse. C'est ainsi que se sont développées des bandes qui «tournent» pour le compte de ces fortunés et que l'acaparation sur le maximum d'espace ont rendu rivales. Dans ce

milieu, la loi est régie à coups d'épée et de hache. C'est dans ces circonstances que ce crime a eu lieu. Au vu du nombre de constructions illicites, lesquelles ne sont pas de humbles hameaux mais de réels quartiers avec de somptueuses et imposantes constructions sur plusieurs niveaux, l'impunité et l'indolence semblent avoir amplement contribué à la prolifération de ce genre de construction et au développement du banditisme que la victime a payé de sa vie. Selon ce membre de l'association du quartier Hamri où réside la victime, ceux censés défendre les intérêts du citoyen n'ont pas joué leur rôle et ont donc contribué à ce pourrissement que seule une action d'envergure, pour laquelle tous les moyens de wilaya matériels et humains ainsi que l'appareil judiciaire doivent être mis en branle, arrivera à mettre terme à ce phénomène qui a connu l'essor surtout durant la période 2003-2008 où le nombre de constructions illicites a quasiment triplé celles construites depuis l'indépendance à 2003 ! Notre interlocuteur n'a, par ailleurs, pas manqué de lancer un appel pour que soient déterminés et punis les responsables de ce drame urbanistique qui a engendré bien des délits et crimes dont le dernier a le plus interpellé les consciences par sa barbarie et pousse par conséquent à la méditation.

BECHAR

Relogement d'une
cinquantaine de familles

Roukbi A.

Cinquante familles ont été relogées ce mercredi tôt dans la matinée au titre de l'opération de résorption de l'habitat précaire de la commune de Bechar. Le relogement de ces familles s'est effectué au niveau de la zone bleue en présence du chef de l'exécutif de la wilaya. Une commission constituée de responsables des directions du conseil de la wilaya, présidée par le chef de la daïra de Bechar, a chapeauté cette lourde et pénible tâche à laquelle d'im-

portants moyens humains et matériels ont été mobilisés. Toujours dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire, le secteur a bénéficié d'un quota de quatre cent quatre-vingts unités, sachant que le recensement des réels besoins de la wilaya, divulgué lors de la dernière visite de monsieur Nouredine Moussa, ministre de l'Habitat, au mois de mars dernier à Bechar, est de quatre mille huit cents familles à fin 2010. Notons enfin que la démolition des anciennes habitations a été immédiate après leur évacuation.

SAÏDA

L'ANSEJ change de mains

L'agence qui connaît une effervescence sans égale, depuis la mise en œuvre des nouvelles dispositions de soutien aux jeunes porteurs de projets, vient d'être confiée à Mme A. Afia qui remplace M. Boudina, muté à la wilaya d'El Bayadh. Bien que l'agence soit gênée par l'exiguïté des locaux, la responsable entend relever le défi et «répondre tant à l'aspiration des jeunes qu'à l'attente de la tutelle», dira-t-elle. «L'agence a reçu, pour le seul trimestre 2011, plus de 700 dossiers dont la moitié fut étudiée par la CLEF (Commission locale d'études de financement) et validé quelque 260 d'entre les projets», est-il rappelé, alors qu'une quarantaine, environ, de micro-entreprises ont été financées. L'agence est prise d'assaut dès l'aube par une multitude de jeunes au point où un service d'ordre est requis pour contenir la foule. Les jeunes chômeurs revendiquent toujours la suppression du critère de la qualification diplômée, «l'initiative étant plus génératrice qu'un document», soutiennent-ils. L'agence a traité 1854 dossiers en 2010, et la CLEF en a validé 1240 pour remettre au final 927 attestations d'éligibilité aux prétendants ayant rempli les conditions exigées.

L'hommage des anciens normaliens

«La communauté des pédagogues de Saïda a perdu l'un de ses plus emblématiques symboles, devenu un modèle de dévouement à la cause de l'éducation», écrivent les anciens normaliens dans leur communiqué remis au bureau du «Le Quotidien d'Oran», pour rendre hommage à feu Rekrak Abdelkader, «ayant quitté son quartier natal, village Boudia, dans la discrétion et la simplicité», après s'être consacré 40 années durant à la transmission du savoir «depuis qu'il eut réussi en 1961 le prestigieux concours d'entrée à l'Ecole normale d'instituteurs d'Oran et poursuivi sa formation à l'ENI de Bouzaréah», ajoute le document. Doué en maths, le regretté Abdelkader enseigna sa matière de prédilection puis acheva sa carrière en qualité de directeur de collège à Saïda, depuis son retour de Béchar. «Epris de rigueur dans sa démarche pédagogique, de persévérance dans l'effort, il permettait au potentiel de ses élèves de se réaliser pleinement», témoignent les anciens de l'ENI Oran, ajoutant que le modèle d'abnégation a laissé un concentré de valeurs articulées sur la rigueur, l'assiduité, le mérite et la responsabilité, «un noble héritage élaguée de toute consécration matérielle».

Coupe d'Algérie

Malheur au vaincu à Tizi Ouzou,
l'Entente mieux lotie

M. Benboua

Les quarts de finale de la Coupe d'Algérie qui ont démarré hier avec deux matches avancés se poursuivront aujourd'hui avec les deux dernières rencontres au programme où nous connaissons les qualifiés pour le carré d'as. Si l'ESS a bénéficié d'un tirage clémente en affrontant l'ABM, seul représentant de la Ligue 2, le choc de ce tour aura lieu à Tizi Ouzou où la JSK sera à l'épreuve du CRB, dans une rencontre indécise, tant ce rendez-vous s'annonce équilibré.

En effet, les regards seront braqués cet après-midi vers le

stade du 1^{er} Novembre où les hommes de Rachid Belhout, complètement libérés sur le plan psychologique après leur qualification aux huitièmes de finale de la Coupe de la CAF, accueilleront le Chabab avec l'objectif de composer leur billet pour le dernier carré, d'autant plus que Dame Coupe est devenue une priorité pour les coéquipiers de Nesakh. Mais, les locaux doivent prendre très au sérieux cette équipe du CRB, très ambitieuse cette saison et plus particulièrement en Coupe d'Algérie. Même si elle bénéficiera de l'apport de son public, la JSK n'est pas à l'abri d'une mau-

vaise surprise devant un adversaire qui croit dur comme fer en ses chances de rééditer le coup de 2009, lorsqu'il a réussi à décrocher le trophée aux dépens du CABBA.

Par ailleurs, le petit poucet de ces quarts, l'AB Merouana, aura la lourde mission de défier les Sétifiens de l'Entente. Ces derniers avec un moral gonflé à bloc après leur qualification aux huitièmes de finale de la Ligue des champions d'Afrique partent largement favoris pour passer aux demi-finales. Toutefois, Dame Coupe a souvent réservé des surprises, d'autant plus que les «abeilles» de Merouana n'ont rien à perdre et tout à gagner. Enfin, il y a lieu de rappeler que les demi-finales de la Coupe d'Algérie sont prévues le 18 avril.

Aujourd'hui à 15h00

Merouana: ABM - ESS
Tizi Ouzou: JSK - CRB

Matches avancés quarts de finale MCA 0 - MCO 0
Les Oranais aux tirs au but

M. Lamine

Ce match entre les deux mouloudia et qui a fait couler beaucoup d'encre en raison de la polémique née concernant sa domiciliation s'est déroulé finalement hier à Rouiba devant une assistance nombreuse qui est restée sur sa faim, les deux équipes, faute de réalisme de leurs attaquants gâchèrent une multitude d'occasions notamment en première période où le keeper Fellah fut plus sollicité que son vis-à-vis Zemmamouche. Malgré un bon Mokdad qui fut un poison permanent pour la défense oranaise, le Doyen n'a pu arriver à ses fins. En seconde période, sermonnés par leurs coaches, les deux équipes redoublèrent d'efforts et la balance pouvait basculer d'un côté comme de l'autre dans le dernier quart d'heure, en témoignent les occasions ratées par Amroune à la 75', Meddahi à la 77' et Berradja à la 89'. Malgré la débauche d'énergie des vingt deux acteurs et les changements opérés par les deux entraîneurs Zekri du côté du MCA et Cherif El Ouazani du côté du MCO pour donner plus de tonus à leurs compartiments offensifs, la donne n'a pas changé et les débats se prolongèrent au-delà du temps réglementaire où la décision s'est faite aux tirs au but et le mieux préparé pour cet exercice l'emporta, à savoir le MCO (5/4) qui se qualifie pour les demi-finales.



USMH 1 - MCS 0

Triste fin pour Saïda

Fouad B.

Triste fin pour le MCS qui voit son parcours en Coupe d'Algérie s'arrêter au stade des quarts et ce après avoir manqué de concentration dans les ultimes minutes de la partie que les Harrachis portés par tout un public dans un stade archicomble ont voulu remporter coûte que coûte. Toutefois, Essefra n'aura pas volé sa qualification face aux gars de Saïda qui voulaient prolonger les débats jus-

qu'aux tirs au but en comptant sur un Kial des grands jours qui a retardé l'échéance notamment en première période en s'interposant par deux fois avec brio devant Boualem (9') puis Ledraa (17') et Benbderahmane (41') avant que le referee ne prive les locaux d'un penalty indiscutable à la 43' après une faute de main du défenseur Bekhtaoui dans sa surface.

Après la pause, les Harrachis qui pressèrent de nouveau leurs

vis-à-vis confondirent souvent entre vitesse et précipitation avant que la chance ne leur sourie à deux minutes de la fin. On jouait la 88' dans le chaudron du 1^{er} Novembre, lorsque sur un centre tir de Hendou, Bendahmane jusque-là irréprochable et un des meilleurs Saïdis trompe son gardien en voulant mettre le cuir en corner. Dame Coupe venait de faire son choix et le Mouloudia ne s'en voudra qu'à lui-même pour avoir préféré fermer le jeu.

Liges 1 et 2

Les présidents se réuniront le 14 avril

K. M.

Les présidents des clubs des Ligues 1 et 2 ont décidé de se réunir le 14 avril prochain. Cette décision a été prise au terme de la réunion tenue au ministère de la Jeunesse et des Sports, présidée par le premier responsable du secteur, Hachemi Djar, mercredi dernier. Selon une déclaration de Hannachi, «les présidents de clubs qui s'attendaient à du concret lors de cette réunion ont été invités à retirer les cahiers des charges pour le professionnalisme». Le président de la JSK a regretté que «rien ne soit fait alors que

le processus du professionnalisme est lancé depuis presque une année». Hannachi s'est également plaint des déclarations de certains présidents de clubs, au sortir de la réunion avec le ministre, estimant que «tant qu'il n'y a rien de concret, il n'y a pas lieu de pavoiser». En termes plus clairs, Hannachi, au même titre que les autres présidents, exige le déblocage des aides financières promises par l'Etat dans le cadre de l'instauration du professionnalisme.

Les présidents de clubs comptent ainsi exercer une pression sur les pouvoirs publics en annonçant leur réu-

nion pour le 14 avril. Ils envisagent de protester contre ces lenteurs, sachant qu'ils avaient menacé de recourir au boycott de la compétition. Par ailleurs, les présidents de clubs ont suggéré l'instauration d'un fonds commun pour qu'ils puissent bénéficier des subventions et aides de l'Etat. Pour rappel, la wilaya de Sétif a déblocqué une subvention au profit de l'ESS, alors que celle de Tizi Ouzou et de certaines autres wilayas n'ont donné aucun centime aux clubs, justifiant leur décision par le fait que ces clubs ont changé de statut, passant d'associations à des sociétés sportives.

Ligue 2

Le CSC se détache, l'ASMO, l'ESM,
le CAB et l'USMBA tirent le nul

M. A.

Le CS Constantine, net vainqueur du SAM, même en l'absence de son public, huis clos oblige, reste le grand bénéficiaire de cette vingtième journée du championnat de Ligue 2, en portant son avance à six points sur ses deux dauphins, le NAHD et le CAB. Ces deux derniers qui s'étaient donné rendez-vous à Réghaïa se sont quittés sur un score de parité, un résultat qui n'arrange aucune des formations qui pointent toujours à la deuxième place, au moment où les autres poursuivants en ont fait de même, à l'exception du RCK qui est revenu bredouille de son déplacement à Témouchent, face à la lanterne rouge, le CRT qui confirme son net regain de forme, en témoignant les sept points collectés sur les neuf possibles. Derrière le trio de tête, nous retrouvons toujours en quatrième position l'ES Mostaganem qui a forcé à Skikda la JSMS au partage des points. Il en est de même pour l'USMBA qui suit et qui a bien résisté à Batna, face au MSPB en évitant la défaite, tout comme l'ASMO qui partage la sixième place avec le RCK, à neuf points de retard sur le chef de file et ce, après avoir arraché le point du nul dans les dernières minutes, à Baraki, face au PAC qui fait du surplace.

Après une période de disette, l'USB renoue avec la victoire, tout en enfonçant son hôte du jour, le MOC potentiel reléguable aux côtés du CRT et de l'AB Mérouana dont la rencontre face à l'O Médéa a été reportée à une date ultérieure et ce, en raison de son opposition, cet après-midi, à l'ESS, pour le compte des quarts de finale de la Coupe d'Algérie.

GCM - Tout en ordonnant une commission d'enquête
concernant les dettesLe wali débloque
une subvention

Mohamed Belkecir

Cette semaine aura été riche en événements à Mascara. Il y a eu d'abord le boycott des joueurs mardi, les deux entraîneurs Yessad et Baghdous ayant constaté l'absence des joueurs lors de cette séance. La non régularisation de leur situation financière est, bien évidemment, la cause de cette grève. Nul n'ignore que le président du GCM Benhamena s'est démené pour parer au plus pressé, mais les joueurs ne pouvaient se contenter de promesses. Sensible au problème du club-phare de la ville, Ouled Salah Zitouni, wali de Mascara, a présidé une

réunion mercredi au niveau de son cabinet et à laquelle ont participé le DJS, le DRAG ainsi que le président du GCM. Toutes les discussions ont eu pour sujet principal la gestion et l'objectif sportif du club. Le chef de l'exécutif a tenu à être informé avec précision sur l'utilisation des deniers, l'authenticité des opérations financières et l'évaluation des dettes antérieures. Séance tenante, le wali a décidé l'octroi d'une subvention de 300 millions de centimes qui constitue à coup sûr une bouffée d'oxygène. D'autre part, le chargé de la communication de la wilaya nous a fait savoir qu'une seconde manne sera

consacrée au dossier volumineux des dettes. A propos de ce dossier, source de nombreux blocages au sein du GCM, le wali a chargé une commission d'enquête composée du DRAG, du DJS, de l'avocat de la wilaya et du président du GCM, qui étudiera le bien-fondé des dettes et des décisions de justice qui traînent depuis belle lurette. Cette commission s'attellera à la tâche dès aujourd'hui. Cette décision rigoureuse, destinée à débroussailler une situation qui n'a que trop duré, a été fort bien accueillie par le milieu sportif. En peu de mots, le wali tient à mettre un terme aux abus et à débarrasser leurs auteurs.

COA

Le docteur Hanifi dévoile
les grandes lignes de son secteur

Profitant de sa présence lors du tirage au sort de la sixième édition du tournoi de football organisé par l'ONJSA (Organisation nationale des journalistes sportifs algériens) avec une participation record de trente équipes de la presse écrite et audiovisuelle, une compétition qui entre dans le cadre de la commémoration de la célébration de la journée mondiale de la presse le 3 mai qui débutera cette semaine, le docteur Hanifi, président du COA, a saisi cette opportunité pour dévoiler les nouvelles grandes lignes d'action de son secteur devant un parterre de journalistes. L'orateur a annoncé d'emblée sa stratégie en optant pour la création des centres régionaux du COA, une décision réfléchie qui répond aux aspirations de

tous les acteurs du mouvement national sportif. «C'est dans cette optique que des comités olympiques régionaux seront créés dans les quatre coins du pays», a déclaré le docteur Hanifi, qui a laissé entendre qu'une opération analogue se déroulera en France à la demande de la communauté émigrée. Par ailleurs, le conférencier a annoncé le projet de construction d'un nouveau siège pour le COA, une belle infrastructure digne de son département. «Le sport algérien aura son Musée olympique national», ajoutera le docteur Hanifi qui précisera «que l'Académie olympique participera au recyclage scientifique de tout ce qui a trait au sport». Des journées de réflexions sur la formation des gestionnaires

et dans le sport ainsi que des journées d'études sur la procédure des recours avec le TAS seront organisées. Le premier responsable du COA a dévoilé aussi qu'un consensus sera mis en place concernant le carnet médical de l'athlète. Dans un autre registre, un séminaire sur les contrats de travail pour élucider les litiges (joueurs-employeurs) aura lieu, outre la signature d'une convention avec le ministère de l'Éducation nationale pour sensibiliser les potaches dès leur jeune âge aux valeurs du COA, d'autant que des Jeux olympiques nationaux scolaires sont prévus prochainement. Enfin signalons que le président du COA a été séduit par le catalogue de l'équipementier de SOCA sport.

F. B.

Espagne Barça et Real, quel écart avant le clasico ?



Le FC Barcelone, qui reçoit la lanterne rouge Almeria, et le Real Madrid, en déplacement avec huit points de retard chez l'Athletic Bilbao (5e), se replongent dans l'ordinaire du Championnat d'Espagne aujourd'hui (31e journée), une parenthèse avant le clasico du 16 avril. Les deux équipes se sont répondues du tac-au-tac en quarts de finale aller Ligue des champions cette semaine. Parviendront-elles à rester concentrées sur leur sujet alors que toute l'Espagne pense déjà aux quatre chocs qui se dessinent (Liga, finale de la Coupe du Roi le 20 avril et probablement demi-finales de C1) ? La pression pèse d'abord sur les Madrilènes. L'entraîneur Jose Mourinho a assuré à l'issue de ce premier re-

vers de la saison à domicile que le titre était désormais devenu « pratiquement impossible » à conquérir. La Liga passant au second plan, José Mourinho dispose de deux matches (Bilbao et match retour à Tottenham) pour gérer son effectif avant le choc du 16 avril. Attention cependant à l'Athletic qui compte bien défendre sa cinquième place, lorgnée par un petit groupe de poursuivants (Séville, Espanyol Barcelone, Atletico Madrid). Côté Barça, il s'agit de maintenir la dynamique pour aborder en force les prochains rendez-vous capitaux. « Je veux aller à Madrid avec huit points d'avance, a claironné l'entraîneur barcelonais Pep Guardiola mercredi soir. Ce mois d'avril historique pour les deux grands clubs d'Es-

pagne relègue dans l'ombre le reste du championnat. Il y a néanmoins une « petite finale » honorifique pour la troisième place demain entre Valence (3e) et Villarreal (4e), que trois points séparent.

Aujourd'hui

(17 h00) Athletic Bilbao - Real Madrid
(19 h00) FC Barcelone - Almeria
(21 h 00) Majorque ... - FC Séville
Dimanche (16 h00)
Sporting Gijon Osasuna
Hercules Espanyol
Racing Santander Levante
Malaga La Corogne
(18 h00) Atletico Madrid - Real Sociedad
(20 h00) Valence Villarreal
Lundi (20 h00)
Saragosse Getafe

Italie

Le duel AC Milan-Naples se poursuit

Humilié en Europe, dépassé en Italie, l'Inter Milan doit se reprendre aujourd'hui à domicile contre le Chievo Vérone, pour la 32e journée de championnat, afin de garder en vue le duo de tête, Naples (2e) jouant à Bologne dimanche et l'AC Milan (1er) à la Fiorentina. Dans la course à la quatrième place, dernier accessit pour la Ligue des champions, l'AS Rome (6e) va défier l'Udinese (4e), la Lazio (5e) reçoit Parme et la Juventus Turin (7e) abat sa toute dernière carte contre le Genoa. Après avoir subi deux corrections en trois jours, le quintuple champion en titre doit plutôt penser à verrouiller le troisième place, directement qualificative pour la C1, plutôt que de poursui-

vre l'AC Milan. La lutte pour le titre semble se circonscire au duel Naples-Milan. Les Napolitains, à 3 points des leaders, partent emplies de foi à Bologne, même si leur homme providentiel, Edinson Cavani, 25 buts en Serie A, est suspendu pour la rencontre. Jouant à 14h00, le Napoli peut revenir sur les talons du Milan qui clôt la journée à Florence. La Fiorentina (9e), encore en course pour se qualifier pour l'Europa League, est-elle de taille à arrêter le train de l'AC Milan qui court après le titre depuis 2004? Derrière, l'Udinese accueille un de ses poursuivants, distancé de 6 points, La Roma, battue chez elle par la Juve (2-0). La Lazio Rome, à 2 points de la quatrième place, espère bien en profiter. Il

lui faut battre Parme, qui n'a que 2 points d'avance sur la relégation. Enfin la Juve, tout de même à 8 longueurs de l'Udinese, doit confirmer contre le Genoa le sursaut entrevu lors de la victoire chez la Roma (2-0).

Aujourd'hui

(17h00) Inter Milan ... - Chievo Vérone
(19h45) Udinese AS Rome
Dimanche (14h00)
(11h30) Juventus Turin - Genoa
Bari Catane
Bologne Naples
Cagliari Brescia
Palerme Cesena
Sampdoria Gênes Lecce
Lazio Rome Parme
(19h45) Fiorentina AC Milan

Allemagne

Dortmund prudent, Schalke 04 s'enflamme

Leader avec sept points d'avance sur le Bayer Leverkusen, Dortmund refuse de s'emballer avant d'affronter l'imprévisible Hambourg cet après-midi lors de la 29e journée du Championnat d'Allemagne marquée par les sulfureuses retrouvailles de Felix Magath avec Schalke 04, euphorique après son exploit en Ligue des champions. A six journées du terme de la saison, l'entraîneur de Dortmund Jürgen Klopp refuse toujours de penser au titre de champion. Septième à 14 points de Dortmund, Hambourg qui se cherche un entraîneur de renom et veut faire le ménage dans son onéreux effectif (Van Nistelrooy, Rost, Trochowski, Elia) a déjà

l'esprit tourné vers la saison prochaine, mais il peut encore arracher sa qualification pour l'Europa League. L'autre « affiche » du week-end ne paie pas de mine entre le 10e et le 16e, soit Schalke 04, qui a donné une leçon sur son terrain à l'Inter Milan (2-5) mardi, et Wolfsburg, menacé de relégation deux ans après son retentissant sacre.

Ce match marque surtout le retour de Magath à Gelsenkirchen moins d'un mois après son limogeage. De son côté, le Bayern Munich se déplace à Nuremberg (6e) qui reste sur deux défaites de rang après deux mois d'invincibilité. Le géant bavarois, résigné à décrocher au

mieux la 3e place, synonyme de 3e tour préliminaire de la Ligue des champions, est encore sous la menace d'Hanovre (4e) qui reçoit Mayence (5e). Le Bayer Leverkusen affronte demain St. Pauli qui a enchaîné six défaites de suite.

Aujourd'hui (14h30)

Schalke 04 Wolfsburg
Hambourg Dortmund
Fribourg Hoffenheim
Hanovre Mayence
Nuremberg Bayern Munich
(17h30) Stuttgart Kaiserslautern
Dimanche
(14h30) Mönchengladbach - Cologne
(16h30) Bayer Leverkusen - St. Pauli

Angleterre

Arsenal n'a plus droit à l'erreur

Arsenal n'a pas le droit à l'erreur en déplacement cet après-midi à Blackpool, lors de la 32e journée du Championnat d'Angleterre, sous peine de sortir définitivement de la course au titre au profit de Manchester United, pour le moment en avance de sept points. Même sans Wayne Rooney, suspendu pour un écart de langage, les « Red Devils » devraient en effet faire le plein de points contre Fulham à Old Trafford, où ils sont intouchables cette saison. Les « Gunners » ne sont pas, eux, dans une dynamique aussi positive. Même si les Londoniens ont un match en retard à jouer à Tottenham le 20 avril et doivent encore accueillir MU à l'Emirates Stadium le 1er mai, un nouveau faux-pas à Blackpool serait probablement fatal à leurs ambitions. Il serait d'autant plus impardonnable que les « Seaside » sont en chute libre depuis trois mois. C'est le cas aussi des « Villans » de Gérard Houllier, qui surnagent deux points au-dessus de la zone rouge et doivent absolument s'imposer à domicile face à Newcastle. La lutte pour la survie dans l'élite est d'ailleurs en-

core très ouverte car les huit derniers du classement, de West Brom 13e à Wigan 20e, se tiennent en cinq points. En revanche, il n'y a plus que trois équipes qui se battent pour les deux derniers tickets en Ligue des champions à prendre derrière MU et Arsenal. Manchester City est pour le moment la mieux placée et essaiera de profiter des déboires de Liverpool pour conforter sa position à Anfield Road dans le dernier match lundi. Les deux autres candidats, Chelsea et Tottenham, tenteront de se remettre de leurs déconvenues européennes du milieu de semaine en accueillant respectivement Wigan et Stoke.

Aujourd'hui (15h00)

(12h45) Wolverhampton - Everton
Blackburn Birmingham
Bolton West Ham
Chelsea Wigan
Manchester United - Fulham
Sunderland ... - West Bromwich
Tottenham Stoke
Dimanche
(13h30) Blackpool - Arsenal
(16h00) Aston Villa - Newcastle
Lundi (20h00)
Liverpool Manchester City

France

Marseille sur les talons de Lille, Lyon sur les nerfs

Revoilà Marseille dans la peau du chasseur, sur la piste des Dogues lillois, guettant leur moindre faux pas. Si l'OM n'a pas encore trouvé la carburation idéale en attaque, il peut s'appuyer sur un gardien, Mandanda, toujours aussi solide. Reste à savoir si les questions lancinantes sur l'avenir de Didier Deschamps, que le président Jean-Claude Dassier s'échine à évacuer en affichant son optimisme, ne vont pas finir par peser sur l'ambiance de la fin de saison. Le TFC, qui reste sur une défaite à domicile contre Montpellier, aurait sans doute préféré affronter un autre adversaire pour se reprendre. En principauté, dirigeants, joueurs et supporters ont décréé l'union sacrée. Cela suffira-t-il à l'heure où se présente le LOSC et son armada offensive ? Mauvaise nouvelle en tout cas pour les Monégasques, Adil Rami, touché aux cervicales avec la France, est de retour. Dans quel état d'esprit est l'OL ? Le nul concédé à Nice 2-2, alors que Lyon menait 2 à 0 jusqu'aux arrêts de jeu, a fait trembler les fondations de la maison lyonnaise. L'image incroyable d'un Lloris ivre de colère a fait le tour des télévisions, tout comme celle d'un Jean-Michel Aulas très sévère envers ses joueurs. Les jours qui ont suivi n'ont guère été plus calmes. Le match contre Lens, 19e, est donc devenu capital dans la course à la Ligue des champions pour Lyon. Et revoici la sempiternelle question: où va le PSG ? L'équipe de la capitale n'a plus gagné en L1 depuis le 27 février. Et l'ambiance dans les vestiaires n'est pas vraiment au beau fixe. Caen, qui a subi les foudres de Lille la semaine passée (3-1), récupère Thébaux, Leca, Proment, Yatabaré et Hamouma.



Aujourd'hui (18h00)

Auxerre Saint-Etienne
Bordeaux Arles-Avignon
Caen Paris SG
Lorient Sochaux
Monaco Lille
Valenciennes Nancy
(20h00) Brest Rennes
Dimanche (16h00)
Marseille Toulouse
Montpellier Nice
(20h00) Lyon Lens

Le MCA exige d'être domicilié à Omar Hamadi L'USMA s'en remet au contrat signé avec l'APC de Bologhine



Ph.: Arch.

Kamel Mohamed

La polémique entre le MC Alger et l'USM Alger reprend de plus belle comme à l'accoutumée. Cette fois-ci, c'est le stade Omar Hamadi de Bologhine qui est à l'origine de cette polémique qui n'avait pas lieu d'être. Le président de section et néanmoins démissionnaire depuis plusieurs semaines du MCA, Omar Ghrib, a indiqué que le Mouloudia devrait jouer, hier, son dernier match au stade de Rouiba, contre le MC Oran. «Le MCA est un club algérois et doit jouer à Alger», a affirmé Ghrib. Le président de section du Mouloudia s'est dit «outré» par la manière avec laquelle le match a été délocalisé. «On a eu l'aval de la wilaya d'Alger de jouer à Bologhine et 24 heures plus tard on a invoqué des raisons d'ordre sécuritaire. Pourtant, les clubs algérois jouent à Alger sans que l'on se soucie de la sécurité. Pourquoi pas le MCA», s'est-il interrogé.

Dans un premier temps, Ghrib avait annoncé que le MCA allait déclarer forfait en Coupe d'Algérie contre le

MCO après que le match eut été délocalisé de Bologhine à Rouiba. En dernier, les dirigeants du MCA ont préféré revenir à la raison et éviter le forfait. Toutefois, pour le reste des compétitions (championnat et Coupe d'Afrique), le Mouloudia d'Alger jouera à Bologhine, selon Ghrib. «Nos prochains matches nationaux et internationaux auront lieu à Bologhine», a soutenu Ghrib, précisant que «le contrat de bail pour la location de ce stade a été signé avec l'APC de Bologhine au temps du Club sportif amateur USMA, présidé par Saïd Allik». Pour le MCA, le stade de Bologhine n'appartient pas à l'USMA et le Mouloudia a toujours été domicilié dans ce stade par le passé. De son côté, le coordinateur de l'USMA, Salah Aleche, a insisté sur les «bonnes relations» qu'entretiennent les deux clubs, mais il a précisé que lorsque l'USMA a permis au Mouloudia de recevoir Dynamos du Zimbabwe à Bologhine, il n'a jamais été question de le refaire pour les matches de championnat ou de Coupe d'Algérie.

Selon le coordinateur de

l'USMA, la direction du club a signifié un refus catégorique aux dirigeants du MCA quant à la domiciliation à Bologhine des prochains matches. Il a expliqué que son club est locataire du stade, soulignant que la Société sportive par actions SSPA-USMA a signé un contrat de bail avec l'APC de Bologhine. «L'APC de Bologhine loue le stade à l'USMA et notre club n'a pas le droit de le sous-louer», a-t-il dit. Pour la précision, l'APC a adressé une mise en garde à l'USMA après que la direction du club de Soustara eut permis le déroulement du match de la Ligue des champions d'Afrique de dimanche dernier à Bologhine. Autrement dit, le Mouloudia ne jouera pas à Bologhine conformément au contrat de bail signé entre l'USMA et l'APC de Bologhine. Or, les dirigeants du Mouloudia ne l'entendent pas de cette oreille. En ce sens, la polémique est appelée à s'exacerber à l'approche du derby entre les deux équipes, programmé pour la 20^e journée du championnat de Ligue 1. Une polémique qui ne risque que d'attiser la violence dans les stades.

Anoncé à la DTN de la FAF

Khalef: «C'est une mauvaise rumeur»

L'ancien entraîneur national et du jumbo JET des années 1980, Mahiedine Khalef, ne mâche pas ses mots pour répondre aux informations faisant état de sa nomination par la FAF à la direction technique nationale (DTN). «C'est une mauvaise rumeur», a répondu Khalef qui aura compris qu'il s'agit d'un ballon de sonde de la part de la FAF.

Il a indiqué que «la décence aurait voulu que les responsables de la Fédération le sollicitent d'abord» car il s'agit de Khalef qui a écrit les plus belles pages de l'histoire du foot-

ball algérien. La manière utilisée par la Fédération n'a pas du tout plu à Khalef. «Il y a une taupe au sein de la Fédération qui a communiqué l'information à la presse. Or, c'est aux responsables de la FAF d'annoncer ma sollicitation de manière officielle pour me contacter», a-t-il dit. «Mon éducation ne me permet pas de répondre à ces mauvaises rumeurs», a ajouté Khalef.

S'exprimant sur les missions de la DTN, il a estimé qu'en Algérie «la fonction du responsable de la DTN est administrative alors qu'elle devrait être

technique». Il a précisé qu'il refuse de se cloîtrer dans un bureau. «Je suis un homme de terrain», a-t-il lancé tout en précisant qu'il est «hors circuit par rapport au football algérien». En termes plus clairs, il refuserait de faire partie de l'actuelle équipe de la FAF.

Pour rappel, le DTN Fodil Tikanouine a été limogé mardi dernier après avoir passé plus de cinq ans à la FAF. Une période marquée par un désert en matière de développement, de formation et d'organisation dans le football national. **K. M.**

Inter-régions Ouest

Une chance à saisir pour le MB Hassasna

M. A.

Le match des extrêmes à Bougtob entre le leader, le GCM, et le CRBB étant avancé à hier, quelle sera la réaction des autres postulants à l'accession ? Toujours est-il que cette dix-neuvième journée dans ce groupe sera dominée par le choc à Sig entre le CCS plus ambitieux que jamais et son voisin de la JSS qui n'a rien à espérer pour la suite de la compétition. Toujours est-

il que connaissant la rivalité entre les deux équipes, il y a fort à parier que les paris restent ouverts.

Des équipes de tête, c'est le MBH, lequel à la quatrième place, qui semble bien loti, même en déplacement à Mécheria face à la lanterne rouge, l'IR Mécheria. Une chose est sûre, les gars de Hassasna ne comptent pas rater cette occasion au moment où leurs autres rivaux auront fort à faire.

A commencer par le dau-

phin, la JS Emir Abdelkader qui doit sortir le grand jeu à Hennaya face à une dure adversité représentée par cette formation du CRBH qui mérite mieux que son classement actuel.

L'autre formation en forme du moment, le SCMO qui voyage bien effectuera un court déplacement à Es-Sénia pour se mesurer au Nasr local dans un derby ouvert à tous les pronostics.

Logés à la même enseigne à la sixième place à sept longueurs du leader, à suivre à Sidi Chahmi la chaude empoignade entre le MBSC local et le SC Mécheria, alors qu'à El-Bordj, les deux mal lotis, le HBEB et le CRB Aïn Sefra, seront aux prises.

Aujourd'hui à 15h00

Naâma:	IRM	-	MBH
Sig:	CCS	-	JSS
Sidi Chahmi:	MBSC	-	SCM
El-Bordj:	HBEB	-	CRBAS
Es-Sénia:	Nasr	-	SCMO
Hennaya:	CRBH	-	JSEA

Est

Test révélateur du leader à Ramdane Djamel

M. Benboua

Le WA Ramdane Djamel serait-il capable de stopper l'élan de l'US Chaouia ?

C'est la grande interrogation lors de cette vingt-unième journée du championnat. Ce sera donc un test révélateur pour le leader chaoui qui caracole seul en tête et qui compte bien y rester. Mais face à la deuxième meilleure attaque du championnat, l'USC doit se

tenir sur ses gardes, car le WARD, ce promu aux dents longues, a des atouts à faire valoir, d'autant plus qu'il jouera à domicile.

L'autre belle affiche aura lieu à Aïn Fekroune entre le CRBAF et le NRB Toungourt. A trois points de son adversaire du jour, le CRBAF pourrait rejoindre le NRB à la seconde place mais, pour ce faire, les locaux doivent obligatoirement l'emporter.

A Chréa, le NRBC donnera la réplique à l'IRB El-Hadjer, son prédécesseur au classement. Là aussi, les locaux visent les trois points face à un adversaire qui ne sera certainement pas facile à manier. Pour sa part, le WMM Tébessa effectuera le déplacement à Guelma avec la ferme intention de défendre crânement ses chances dans le but de revenir avec un bon résultat, alors que le NRB Grarem, qui occupe le ventre mou du classement, évoluera à Tadjenanet et tentera de piéger la JSBT. Par ailleurs, les rencontres CRBEM-MBC et NTS-HBCL s'annoncent indécises, alors que l'IRB Robbah sera exempt ce week-end.

Aujourd'hui à 15h00

El-Milia:	CRBEM	-	MBC
Guelma:	ESG	-	WMMT
Aïn Fakroun:	CRBAF	-	NRBT
Tadjenanet:	JSBT	-	NRBG
El-Oued:	NTS	-	HBCL
Ramdane Djamel:	WARD	-	USC
Chréa:	NRBC	-	IRBEH

Centre-Ouest

Chaude explication à Djelfa

Fouad B.

Le SC Aïn Defla, un des deux dauphins, au repos, son alter ego l'ESM Koléa en examen à Djelfa chez le troisième, l'IRON, c'est une occasion à saisir pour le leader l'USMC, même si ce dernier sera hors de ses bases à Berriane face à une modeste équipe de l'USBHR qui pointe à l'avant-dernière

place au classement. Autant dire que les gars de Chéraga ont toutes les chances de maintenir le cap au moment où tous les regards seront braqués vers Djelfa qui sera le théâtre d'une chaude explication entre deux prétendants, l'IRON et l'ESMK. Les Naïlis avec l'apport de leur public partent favoris mais attention à cette équipe de l'Etoile qui a des

arguments à faire valoir. Les Hydraouis en embuscade juste derrière les quatre premiers semblent bien placés cet après-midi pour améliorer leur classement en recevant une équipe de l'ESB largement à leur portée. Le MBHM qui compte jouer les trouble-fêtes ne fera aucune concession au CRBAO pour garder le contact avec le peloton des poursuivants. Le derby du Sersou entre le FCBF et la JSMT devrait normalement revenir aux gars d'Ezzerga. Enfin, le WABT et l'IRBS partent largement favoris en accueillant respectivement l'ARBG et le HBG, deux équipes à la traîne.

Aujourd'hui à 15h00

El-Biar:	HAC	-	ESB
Djelfa:	IRON	-	ESMK
Berriane:	USBHR	-	USMC
Frenda:	FCBF	-	JSMT
Tissemsilt:	WABT	-	ARBG
Sougueur:	IRBS	-	HBG
Ouargla:	MBHM	-	CRBAO

Centre-Est

Le RC Arbaa sur du velours

Cette 19^e journée dans ce groupe sera marquée par les déplacements du leader et de son dauphin. Un duel à distance que suivra avec attention leur poursuivant et locataire de la troisième loge le RCA, qui sera plus à l'aise chez lui. Ainsi donc le chef de file, l'IB Lakhdarria avec deux unités d'avance sur l'IBKEK, sera en confluence à Rouiba pour conforter son fauteuil devant le

WAR qui n'a rien à espérer pour la suite de la compétition. Pour leur part, les gars de Khemis El-Kechna seront dans la même position hors de leur base à Ouled Djellal face à l'USD logé à la même enseigne que le WAR, l'ABB, et la JSHD juste devant le premier non reléguable, l'IRBSA. De son côté, le RCA qui suit aura une simple formalité à accomplir avec la réception de l'USBBA, un po-

tentiel reléguable. Une aubaine pour les gars de l'Arbaa pour mettre plus de pression sur leurs prédécesseurs. Toujours aux aguets, l'ASBG aura fort à faire cette fois à Sidi Aïssa où l'Ithad local, dos au mur, ne lui fera pas de cadeaux pour prendre quelque peu ses distances sur les trois derniers. A Kouba, la JSHD jettera toutes ses forces dans ce derby de la capitale pour passer le cap de l'OM Ruisseau juste devant, alors que le FCBEA aura l'avantage du terrain pour marquer son territoire sur le voisin de l'AB Barika. Enfin, à Ras El-Oued, le ROC et le CAK, deux équipes qui ont déjà les pieds en division inférieure, se donneront la réplique. **F. B.**

Aujourd'hui à 15h00

Bir El-Arch:	FCBEA	-	ABB
Ouled Djellal:	USD	-	IBKEK
Arbaa:	RCA	-	USBBA
Rouiba:	WAR	-	IBL
Ras El-Oued:	ROC	-	CAK
Kouba:	JSHD	-	OMR
Sidi Aïssa:	IRBSA	-	ASBG

APPARTEMENTS

■**TLEMCCEN:** A louer pour profession libérale appartement aménagé à neuf situé 20 Rue de la Paix près CPA 408 avec 2 niveaux. 1er étage F2, SDB, sanitaires. 2ème étage: grand salon, sanitaires - Tél: 0771.19.73.70 ou 0556.01.79.33

■**Loue F2 meublé au 4ème étg.** à Akid Lotfi face Méridien (6 mois) + F3 meublé au 1er étg. à Seddikia Bâtiment Vert face la CNEP (1 année). Agence Imm. LE LITTORAL - Tél. 0550.56.65.17

■**Vds / Ech. Appt F2.** 2ème étage, 65 m² C.V. Oran contre Appt RDC pour usage cabinet - Faire proposition en contactant le : 0551.644.551

■**SIDI BEL ABBES.** Vends F4, 153 m² C.-ville (Rue d'Article) bien aménagé, libre de suite + Duplex F3 bien situé, bien aménagé, 2 façades, libre de suite + F3 à Makam Chadid, bien situé et bien aménagé - Contacter le 0560.35.39.89

■**A vendre appartement F3** acté, 4ème étage à Haï El Yasmine, bien ensoleillé, deux façades avec 2 balcons, bien fini, dans une belle cité avec gardiennage - Tél: 0771.33.02.73

■**Vend appartements:** F3, 1er étage Cité Amel + F4 Cité 260 Logts + F3 avec garage bord de mer 120 m² - Loue F4 avec Box, meublé, standing Le Plaza - AGIMO ELBAHRIA. Ain El Turk - 0774.01.89.57

■**Particulier cherche à l'achat** appartement type F2 - Acté - 1er ou 2ème étage, centre-ville d'Oran - Bon voisinage - Contact: 0557.48.36.88

■**A louer F2 C. SB + jardin** dans villa (RDC), entrée individuelle Bd du Millénaire + local 18 m² Akid Lotfi - Tél. 041.42.82.37 / 0550.93.98.32

■**A vendre Appart. Acté.** F4 au 4ème étage, double façade, situé à Cité de l'Avenir, Cholek. Eckmühl - ORAN - Tél. 0661.21.58.43

■**Un Appart à louer** à Haï Zitoune F3 - Tél. 0771.77.29.07

■**A louer 1 pièce,** cuisine à l'USTO au 1er étage - Tél: 0774.26.38.69

■**A louer un appartement F3,** à Cité Grande Terre Bloc B LE N° 03, 1er étage N° 04 de 65,16 m² - N°: 0779.96.95.29

■**A louer Appart Neuf** 3 P. tout confort, étage dans villa, entrée séparée, usage professionnel ou habitation. Poss. meublé, + garage 3 voitures au R.CH. Possib. location séparée, sis Berthézène Seddikia Falaises ORAN - Tél: 0773.25.65.73

■**Jeune couple ayant un enfant possédant un F3** demeurant à SAÏDA, cherche une Femme de ménage nourrie, logée et payée - Contacter au : 0559.42.39.48 - 0773.70.27.81

■**URGENT :** A vendre F2 acté, 1ère main au 1er étage (Bloc de 5 étages) à Akid Lotfi, Cité Ibn Khalidoune en face villas EPLF, aux environs d'hôtel Méridien, climatisé et totalement sécurisé avec barreaudage. Gaz et eau H/24. Très bon voisinage. Prix offert : 547 U - Tél: 0776.47.24.14

■**Vends studio individuel,** 2 niveaux, équipé, bien placé, libre de suite. Possibilité promesse de vente côté Idâa Oran - Tél. 0560.35.34.05 - Visite après 17 heures

■**A vendre F3 Haï Chouhada** (Sabah) Oran. Acté. Bon voisinage. 1er étage. Possibilité promesse de vente. Prix après visite - Tél: 0797.80.95.17

■**Vends Appart F4.** Acté à Maraval Cité Lauriers Roses. Refait à neuf. Sup. 70 m². 2ème étage - Tél. 0771.83.87.20

■**A louer un F3, 3ème étage** ECOBAT El Akid Lotfi durée une Année renouvelable. P.O. 26.000 DA/Mois. Prix demandé 30.000 DA négociable - Appeler le 0555.03.22.51

■**A Vdre F3. Acté.** 4ème étg. Cité Mimosa face Complexe militaire. Dble façade très belle vue, bloc calme, bien aménagé (hall + 3 pièces séparées + 2 balcons). Nvelle Install. d'Electr. et plomberie + chauffe-eau. Ttes commodités (eau, Electr., gaz, Tél. + ADSL). Parking assuré. P.D. 600 U - Tél. 0792.26.70.30

■**A vendre F3 + SDB.C** / climatiseur / téléphone / citerne d'eau 1000 L / Eau H/24 - 3ème étage - Contactez le 0555.43.70.28

■**ARZEW - Vends F3.** Acté. 2ème étage Cité Zabana. 77,50 m², 2 façades avec 2 Gds balcons, côté dispensaire, 100 m plus bas. Ilot 14 Bloc 2/1. P.O.: 450 U. Pas de promesse de vente - 0796.73.33.91

■**Vends 17 appartements haut standing,** vue sur mer, à Ain Turk - Tél: 0553.78.91.77 - web: www.archconceptplus.com

■**Vends F4, 80 m² Rue de Mostaganem** au 1er étage avec 2 façades, refait à neuf - convient pour activité professionnelle - Tél: 0559.59.07.03

■**Loue F3, 3ème Seddikia + F3, 3ème Akid Lotfi + F3** 3ème Grand Terre - AG. ES SALEM - 041.42.75.99 - 0771.69.87.27 - 0770.35.12.91

■**A vendre grand appartement** de 05 pièces + 01 salon + cuisine + salle de bain + cour situé Bd Mellah Ali - 1er étage - ORAN - Contacter Tél: 0793.32.41.95

■**Echange ou vends Appart** 3 P.C., SDB. Sup. 85 m². RDC à Haï Khemisti, près palais des Conventions - contre similaire ou plus grand ou Maison de Maître. Etude toutes propositions. Visites de 10 H à 13 H - Tél: 0771.72.90.52

■**A.V. F3 à Zitoune** côté commissariat 10ème - 4ème et dernier étage - Bloc calme et sécurisé et toutes commodités - libre de suite - Tél: 0555.09.05.35

■**Vends F2 acté** 4ème étage à Yaghmoracen, toute commodité, climatisé, chauffage, chauffe-eau, bien aménagé, 50 m² de superficie avec petite pièce en plus - Tél. 0561.03.64.37

■**Vente Appart F3 double balcon,** double façade, 4ème étage vue sur la place (place Victoire) acté, libre de suite - 0550.12.48.53

■**Particulier échange 2 Apparts** dans le même palier, au RDC élevé (non jumelés): F4 + cuis + SDB / sanitaire et F2 + cuis + SDB / sanitaire, à Haï Ennour (ex-cité Mimosa), en face jardin de la cité - contre Maison Maître à Oran les environs d'Oran - Tél: 0552.44.33.70

■**A louer F5, 131 m²,** bien meublé, 1er étage centre-ville d'Oran, avec garage, à place Karguentah - N°: 0792.92.72.65

■**Vends F3 RDC double façade.** 65 m². Acté + attestation d'urbanisme - idéal pour restauration ou bureaux - lieu: en face de la 2ème porte du port d'Oran - Tél: 0771.82.61.31

■**Vends / Ech. F4 Ht Stand.** acté 100 m², avec terrasse de luxe, 2ème en face marchands de fleurs (les Arcades), ensoleillé, pas de vis-à-vis. Eau H24/24, clim., chauff. Conv. Habitat. ou Fonct. Libér. contre Pt terrain ou jardin de villa ou Pte Mais. Maître. Etud. ttes propos. - Tél: 0770.96.84.89

■**A vendre Appart - Acté - F5, 1er étage,** 127 m², 2 façades, 2 balcons. Ensoleillé, 2 salles de bain. Refait. Aménagé luxe - Tél: 0554.58.78.07 - Jelloul

■**Vends très bel appart F4 sis** à Akid Lotfi 92 m² double façade, vue sur mer toutes commodités 7ème étage avec ascenseur (Prix en charge par société de maintenance) - Tél: 0550.678.749 - Curieux s'abstenir SVP - Prix après visite

■**Location Appart F6,** cuisine + 2 SDB, 200 m², 2ème étg. avec garage pour 2 voitures à Cité Petit + villa 300 m² Gd standing à Cité ENSEF Sènia - BENSALID. 04 Rue Med Khemisti - Oran - Tél: 041.29.26.03 / 041.29.26.02 - www.immobilierbensaid.com

■**Vends Apparts:** F4, F3 à USTO + F4, F3 à Pt du Jour + F3 la Vieille Mosquée + F3 à Miramar + F3 à Maraval + F4 Monte-Carlo + F3 à Larbi Ben M'hidi + F3 Rue de la Paix + F3 à Michelet + F1 à Plateau - AG. BENSALID. 04 Rue Med Khemisti - Oran - Tél: 041.29.26.03 / 041.29.26.02 - www.immobilierbensaid.com

■**A vendre Appart F3 Seddikia (ORAN)** 80 m². Très calme et sécurisé. Bon voisinage. Parking gardé - près Hôtel Sheraton les Bât. Verts, 3ème étage, immeuble de 4 étages - Tél: 0665.979.140

■**MOSTAGANEM.** Vends F3 luxe 2 façades, 1er étage, à 100 m de la wilaya - toutes commodités, chauffage, chauffe-bain. Eau H24, parking, espaces verts. Cité CIA en face ITE. PO 660 Unités. Prix demandé 700 Unités - Tél: 0772.24.42.50 - 0773.60.32.46

■**Loue Appart F4 C. SDB, balcon,** vue sur mer 5ème étage ascenseur refait à neuf, toutes commodités, chauffage, chauffe-bain, réservoir eau, parking - sécurité, tranquillité. Prix 30.000 DA mois. Un An d'avance. Caution. 1 mois. Cur. Int. s'abstenir. Cité Jeanne d'Arc - Gambetta. ORAN - Tél. 0662.70.51.38

■**Vend appartement F4, 110 m²** en plein centre-ville d'Oran, au 18ème étage avec deux 2 ascenseurs, vue sur mer - Tél: 0775.56.30.48

■**A louer F3 cuisine,** S. de bain, au 1er étage, très ensoleillé. Convient pour usage professionnel à la Rue Mirauchaux - Tél: 0774.72.43.10

■**Vends appartement Maraval** côté mairie, refait à neuf. Acté. 78 m². Prix 850 U + loue villa Millenium Bir El Djir 240 m². Prix 12 U - curieux s'abstenir - Tél: 0771.12.03.26

■**A vendre F3 en face** hôtel Méridien à Akid Lotfi - 64,45 m² - 2e étage. Acté - Tél: 0791.74.82.08

■**A louer F2, 3ème étage,** cuisine + WC + SDB - Refait à neuf. Dalle de sol, citerne avec pompe d'eau H24, chauffe-bain, gaz de ville, 2 façades. Bien ensoleillé. Garage - Cité Lecsure - N° 0775.01.29.80

■**A louer Appart niveau 1er.** 260 m², 3 grandes pièces, hall, cuisine, hammam avec bainoire, WC + cabine douche - ES-SENIA - Bahi Amar - 0552.44.75.59 - 00331.42001501

■**Location d'un étage** (04 pièces + cuisine + salon + sanitaire) dans une villa à l'adresse: Haï Ibn Sina (Boulevard Bastié) Oran - Pour toutes autres informations, veuillez contacter le N° 0797.48.39.84

■**Cherche appartement** avec Promesse de vente - Tél: 0556.07.39.90

■**Loue appartement 5 P.** Très spacieux et très éclairé - 3ème étage dans une cité calme - Tél: 0771.71.59.56

■**A vendre F5 Lauriers Roses - Oran - 2ème** étage - Acté avec livret foncier. Libre de suite - Contacter le 0770.54.75.78

■**Vends grand appartement F5.** 1er étage, situé au Bd Maata, plein centre-ville d'Oran, ttes commodités, conviendrait activité professionnelle - Tél: 0771.31.15.43 (possibilité échange contre villa à Tlemcen)

■**AG. GALAXI** vous propose toutes transactions immobilières (Location, Vente et Achats) Apparts, locaux - Que vous soyez particulier ou Entrep. - Appelez-nous, une Agence de professionnels est à votre écoute - Tél: 0558.03.41.71 - 0561.84.41.11

■**A louer Appt F4,** 4ème étage Cité Delmonte - ORAN - Tél. 0778.14.18.55

■**TLEMCCEN - Vends appartement F4** refait à neuf plein centre-ville (face Sonelgaz). Superficie 247 m² avec terrasse individuelle - Tél. 0554.80.10.06

■**A louer F2, 1er étage** bureaux + F2, 2ème étage meublé à Choupt. Nouv. construction - Tél. 0553.58.37.14 - à partir de 10 H

■**SIDI BEL ABBES - Loue** pour Société ou Profession libérale grand appartement F2 Sup. 89 m², bien situé en plein centre-ville au rez-de-chaussée avec entrée individuelle - Contactez le 0772.85.93.90

■**A vendre F5 au 1er et dernier étage** + 1 grande terrasse. Acté, à côté de la Place des Victoires, haut standing, ttes commodités, refait à neuf - Tél: 0771.39.46.64 ou 0552.77.10.27 ou 0556.12.83.80

■**A vendre F3, 1er étg.** Acté au centre-ville Oran, 3 pièces + 1 cuisine + SDB + 1 couloir. Convient pour Habit ou Fonction libérale - Tél: 0559.92.35.26 / 0556.12.83.80

■**Loue F2 HLM - Vends F2 Gambetta + studio** centre-ville - Tél: 0772.20.56.91

■**SIDI BEL ABBES - Vends F4.** 153 m². C.-ville (rue d'article) bien aménagé, libre de suite + Duplex F3 bien situé, bien aménagé, 2 façades, libre de suite + F3 à Makam Chadid, bien situé et bien aménagé - Contacter le 0560.35.39.89

■**Vends ou loue nouveaux de villas** Sup. 120 m² et 150 m² à Fernandville quartier résidentiel, toutes commodités, pour Sté ou habitation - Tél: 0557.75.73.18

■**Vends ou loue villas** Sup. 120 m² et 150 m² à Fernandville quartier résidentiel, toutes commodités, pour Sté ou habitation - Tél: 0557.75.73.18

■**MOSTAGANEM.** Quartier résidentiel - A vendre villa R+2. Double façade. Superficie 170 m² Cité Chemouma - Tél: 0550.16.54.32

■**A.V. vieux Bâti.** Sup. 142 m², double façade, 12 Rue Bendjillail Med - Bastié, en face Papeterie à 50 m Ligne "B", 50 m Ligne "29" Av. Sidi Chami - Tél: 0771.30.69.90

■**Vends Maisons de maître:** 182 m² Haï Béné-Samir - 150 m² R+1 Ferradi - 183 m² R+1 Bousfer-plage - 204 m² Benzergua conviendrait pour hôtel - AGIMO. EL-BAHRIA - Ain El Turk - 0774.01.89.57

■**Loue villa 55 m²** au RDC, 165 m² au 1er et 170 m² au 2e ét. Coop. Mimoui Lahcen, Domaine Si Redouane. Oran. Convient Admin., des bureaux, Sté, Agence... - Tél: 0559.03.41.77

■**Ag. Immob. HOUHOU -** 041.35.34.27 - 0555.44.172 - Vds M.M. 240 m² Delmonte, P.O. 22 - M.M. V. Bâti Soufi Zoubida P.O. 19 - M.M. 140 m² Eckmühl P.O. 18 - M.M. avec local Bd Cité Petit 22 - Villa Gambetta P.O. 22 - M.M. Maraval Gd Bdv avec locaux P.O. 33 - Villa Hippodrome 35

■**Vds M.M. 300 m²** Haï Badr N.C. RDC: 1 garage 40 m², 2 salons 40 m², 1 grande pièce, 1 cuisine aménagée, 1 cour 70 m². 1er: 1 Gd salon, 2 pièces, cuisine, Terrasse 80 m². 2ème: Entourage D. parois, 16 piliers de 30 - Tél: 0795.17.46.43 - 0772.89.55.70

■**A vendre villa.** Sup. 126 m². R+1 à Haï Fel-laoucen - ORAN - Tél: 0772.21.80.32

■**Vends Maison de maître** 2 niveaux. Sup. 400 m². Libre de suite, au centre côté Mairie SIDI BEN ADDA - AÏN-TEMOUCHENT - Tél: 0560.35.34.05

■**A vendre Maison** de 83 m². 2 P + C + SdB en RDC, avec dalle et réservation structure pilier avec possibilité construction en 1er étage - située à Ain El-Beida-centre à proximité Mairie. Intermédiaire s'abstenir - Tél: 0770.96.60.63

■**A vendre une Maison à EL-MELAH (W. AÏN-TEMOUCHENT).** Sup. 120 m². RDC fini avec entourage - Tél: 0772.24.65.44

■**A vendre villa R+2, 180 m²,** 2 façades, hammam public au RDC + 2 puits et 2 chaudières + garage. 1er étg.: 2 P + Gd Sal + Gd hall + Cuis + SDB. 2ème étg.: 3 P + Gd Sal + Gd hall + terrasse - située à El-Barkh. Oran - Tél: 0775.83.35.19

■**TLEMCCEN:** Vend villa RDC + 2 - 300 m² - grand local, 12 pièces, 3 cuisines, 2 salles de bain, chauffage central, une grande cour - peut être aménagée en 4 appartements. Prix 3,5 milliards - Tél: 043.28.51.09 - 0552.35.56.67

■**Vends M.M. 260 m²** finie 100% (même rue Labo Afak) sise à Bir El-Djir (Axe Canastel / Belgaid). RDC (250 m² Amén. Tot. en local commer. H. 5 m avec 02 Gds portails). 1er étage: 03 Gdes P. + hall + salon / Cuis. Equip. style Amér. - 02 Vér. Fen. Mischler + Terr. Act. 250 m² gaz + eau - Prix après visite - Tél: 0554.59.85.66

■**A.V. M.M. Nle Const.** R+1 - Actée - sise à Hassi Bouif. RDC fini: garage + 3 P. + Cuis. + bache à eau + F. Mot. + gaz + WC. 1er étage fini à 80%: 1 Gd hall + 3 P. + SDB + WC + Pte cour + escalier. Prix après visite - Tél. 0794.64.24.43

■**MOSTAGANEM:** Vends villa R+2 d'une superficie de 144 m². F5 + garage + cour + terrasse à Kharrouba proximité de la plage (Sidi El Medjdoub) site agréable et calme. Avec Acté notarié - Tél. 0554.55.18.61

■**A.V. Immeuble** composé de 02 étages N.C. Sup. 360 m². 04 locaux commerciaux. 1er étage: 06 Chs + salon + hall + cuisine + SDB + cour. 2ème étage: identique. Possible de vendre par étage - Adresse: 3 Ave Aspirant Hammou Mokhtar - St-Eugène. ORAN - Tél: 0771.78.87.06

■**Vends villa en construction** R+3. Finie 70% avec acte, située au Chemin des Crêtes Mostaganem - Appeler après 17 h sur le N° Tél: 0774.04.83.07 - Intermédiaire s'abstenir

■**Villa à vendre** 250 m². Actée + Livret foncier. RDC: 2 locaux de commerce + 2 pièces + 1 cuisine + cour + hall. SDB. WC. 1er: 3 pièces + hall + Gde salle + salle de bain + toilettes 2ème: une cuisine, une grande salle + cour + terrasse - El Ançor - Tél: 0771.45.15.71

■**A vendre villa actée** R+1 - 200 m²: 7 pièces, salon, une grande cuisine, SDB + 2 garages, 2 toilettes. Const. neuve, toutes commodités, située à Galita Sidi-Maârouf - Oran - Tél: 0772.53.97.95

■**Vente villa R+2 - 132 m² - 6 Ch.** + 2 salons + 2 cuisines, grand local + Matériel de boulangerie. Four, Pétrin et Façonnage. Bonne occasion. Prix après visite - Tél: 0661.20.21.39

■**Vends Cabanon** de 350 m² double façade, pieds dans l'eau - P.O. 27.000 DA/m² - P.D. 40.000 DA - à Cap Falcon Ain Turk ORAN - Tél: 0799.14.27.15

■**A vendre El MALEH (W.46)** villa coloniale R+1. 430 m². Bâtie 226 m². Comp. de 2 Sis, 5 Chbns, gd hall, salle à manger, cuisine ste. com. style américain, 2 sanit. B. eau 16 m³. Ch.-bain, garage 4 véh. gd jard. avec arbres fruitiers - située à 50 km d'Oran, 8 km Ain Témoüchent, à 10 km de la plage et 12 km Hammal cure Therm. Curieux courtiers s'abstenir - P. après visite - Tél: 0791.92.25.68

■**A vendre villa actée** R+1. 183 m². 4 pièces, salon + garage. Coop. Souag Benyahia Doul Belgaid 2 - ORAN - Mobile: 0794.91.61.12

■**Vends villa coloniale 730 m²** Bel-Air. Oran. RDC: 3 Pces, 2 cuisines, 2 SDB, garage, cour. 1er: 4 Pces, 1 cuisine, SDB, hall - Mob: 0775.34.51.55

■**Affaïre à saisir:** vends villas bien situées de 125 m² R+1, sur le Bd de Cap Falcon Ain El-Turck, Oran, habitable d'un joli style marocain, B/d'eau, gaz + garage 2 V avec faïence et dalle de sol, 100 m de la plage - Tél: 0796.03.45.14

■**Villa à Ain Turk,** 253 m² en face l'autoroute. R: 2 garages, 1 jardin, 1 puits, 3 Pces, 1 cuis, 1 douche. 1er Et: 3 Ch, 1 Sal, 1 cuis, 1 bain, 2e Et: 1 Ch - Tél: 0557.28.00.08 - 0772.36.71.47

■**A vendre villa** à Misserghine - Oran. 120 m². R+1. RDC: 2 salons, 1 garage, 2 halls, jardin, SDB. 1er: gd sal + 1 pièce, cuisine, SDB, hall - Tél: 0558.78.80.39

■**A.V. B. villa 240 m²** N.C. B.S. Actée. RDC: 2 pièces, 1 salon, 1 garage, 1 gd hall, 2 WC, 1 douche, 1 cuisine, cour 84 m², 1 puits, jardin. 1er: 2 gdes pièces, 1 gd hall, 1 cuis, 1 SDB, cour 60 m², 2 gdes terrasses - Tél: 0797.91.79.63 - Oran S.C.

■**HAMMAM BOUHADJAR.** Vds très belle villa double Faç. RDC 200 m² + 1er 200 m² + cour environ 100 m² + garage + petit jardin. Maison notariée. Eau, gaz, électr. Finie 100% - Tél: 0775.03.29.73 - P.O.: 1 Md 700 - P.D: 1 Md 850

■**Vends La Lofa villa R+2.** 260 m². RDC: 2 locaux 175 m² + cour + puits. 1er étage 3 Ch + gd salon + gde cuisine + SDB. WC. 2ème étage: gd salon 90 m² + 1 Ch + terrasse. P.O: 3,2 - P.D: 3,6 M. Pas d'intermédiaire - Tél: 0550.86.06.94

■**Achat M.M.** les environs d'Oran par promesse de vente. Prix max. 700 U et achat terrain max. 110 U - Contacter: 0661.60.24.25 - 0771.66.54.02

■**V. très belle villa** sup. 299 m², R+2 + S/Sol. RDC: 1 Ch + salon + cuis. + WC + hall + hammam. 1er Et: 3 gdes Ch + salon + hall + SB + WC + véranda. 2e Et: 1 Ch + salon + SB + WC + véranda + terrasse + jardin, cours d'entrée + S/Sol p. garage 3 voit. + bache d'eau. Boutellés - Oran - Tél: 0550.02.13.78 - 0552.19.31.77

■**Vends Immeuble** RDC + 3. Acté - garage 8 voitures + 08 studios + 4 suites. Sup. 409 m². Vue sur mer, la rue des villas Ain Turk - Mob: 0771.84.00.07

■**Loue villa.** Actée. R+1. Façade, avec 2 garages, 06 pièces, 2 cuisines, 02 SDB, située à OUED TLILAT - ORAN - pour Société ou habitation - Contactez: 0771.30.33.47

■**A vendre villa R+2.** Finie. Sup. 187 m². Actée. Gd local au RDC - située à Canastel Coop. Errahmane - ORAN - Tél: 0795.50.69.15

■**Loue grande villa** de luxe R+2 avec piscine et jardin avec garage de 6 véhicules - meublée, pour Sté étrangère à Ain Turk 2 min à la plage - Oran - Tél: 0552.44.40.75

■**Vends villa actée** 200 m² R+1 à KARA 1 ES-SENIA / ORAN. RDC: 4 PC, SDB, WC, cuis, puits, 2 garages et jardin sur façade. 1er: 3 PC, SDB, WC, véranda, hall et la terrasse. P.D. 1.8 U - Tél: 0771.00.22.35

■**Vends centre-ville** Ain El-Turck, sur grand boulevard, villa CNEP entièrement renouvelée - 166 m² - R+2 - 7 P., 2 cuis., 2 SDB; 2 WC, garage 03 véhicules - bache à eau, chauffage central - Tél: 0553.92.39.92

■**Loue grande villa** de luxe R+2 avec piscine et jardin avec garage de 6 véhicules - meublée, pour Sté étrangère à Ain Turk 2 min à la plage - Oran - Tél: 0552.44.40.75

■**A vendre Maison** R+1 - 218 m² avec grande cour, 2 façades, située 6 Rue Akid Amirouche - Eckmühl - Oran - Tél. 0557.67.26.66

■**Vends Maison** de Maître à Sidi El-Bachir, 252 m², salon, 03 pièces, cuisine, garage, SDB, 2 WC + 01 chambre de 24 m² en 1er étage - Tél: 0553.19.97.98

■**Part. loue villa** meublée Canastel 250 m², 140 m² Bâti, ttes commodités, 6 Pcs - loue beau F3 avec terrasse 85 m² RDC avec ou sans meuble, fin Millenium Oran. Prix après visite - 0550.57.59.86

■**A vendre belle villa** en R+1, superficie 500 m² avec un grand garage de 100 m² à l'Hippodrome - Oran - Tél: 0555.27.63.78

■**A vendre villa** de 150 m². R+1. Actée. Nvelle construction. RDC: 2 P + jardin + garage 40 m². 1er: 3 P + Cuis + hall + WC et SDB + terrasse. Ttes commodités (eau, gaz, électr., Ch. central, Clim...) située à El-Braya - Oran - Tél: 0561.97.25.86

■**A Vdre villa R+3** (3ème étg.: séjour & terrasse) ensoleillée, actée avec puits, chauffage et climat. à Bir El Djir (Oran). Sup. 240 m². Situait à 200 m sur piste de la route Hôpital Pédiatrie. Reste, travaux de finition du RDC, escalier (Pose marbres et dalles de sol), jardin, terrasse et façade. Prix Off.: 2,4 - Tél. 0550.31.81.01

■**Vends M. Maître.** Actée. D. façade. 115 m² à Sidi Chahmi. R+1. RDC: 2 P., 1 Sal., C. SDB, WC + 1 cour 42 m² dont 1 garage, B. d'eau 6.000 L. 1er étage: 2 Ch. en tuiles + WC, terrasse, citerne 2.000 L. Eau + gaz + électr. - Tél. 0772.51.34.44

■**A vendre villa** R+2. Reste la finition. Superficie 140 m². 02 façades, sise à Bir El Djir - ORAN. Prix Off. 2 MDS - Tél. 0795.45.59.09

■**A louer villa** de 3 étages, finie 80% à Pèpinière Millenium pour Société étrangère ou nationale - Contactez-moi: 0665.00.49.73

■**Vends / échange** contre habitation à Oran, villa actée carcasse 100 m² RDC bâti 80 m² à 116 Logts à Haï Rabah Mesreghine W. Oran. P.O. 320 U. P.D. 360 U + Vends Appart F3, 65 m² + Haouch 18 m² RDC. Acté à Stidia W. Mosta. P.D. 560 U - Tél. Salim : 0554.72.62.06 - Mohamed: 0796.31.61.83

■**Vends villa 300 m²** bâtie 135 m², R. 165 m², jardin. R.C. 4 locaux, grand couloir d'entrée, 1 WC. 1er: 3 Pcs. Sal., Cuis. 2 SDB, 1 WC, 1 terrasse, 2 Gds couloirs. T. 1 chambre. 2 Faç. sur le boulevard - Tél. 0663.14.54.79

■**Vends très belle villa** sous-sol R+1 style français, Gd jardin, Sup. 200 m² à Canastel Coop. Moudjahidine + loue une petite belle villa 2 F. pour société ou particulier - Tél. 0661.42.07.74

■**Vds villas:** 400 m² R+3 à St-Hubert + 323 m² à P. du Jour + 420 m² à Protin + 250 m² à Fernandville + 243 m² à Bd Millenium + 200 m² à Cité Djamel + 310 m² à Es-Sènia - AG. BENSALID. 04 Rue Med Khemisti. Oran - Tél. 041.29.26.03 / 041.29.26.02 - www.immobilierbensaid.com

■**Vends villa construction récente.** Deux étages. 6 grandes pièces + 2 grands salons + 2 cuisines + 2 locaux + garage de 4 voitures. Sup. 250 m². Prix demandé 70 millions de dinars - Gambetta. ORAN - 0553.45.29.39

■**Vends Maison Maître** 450 m². R+1. 18 m façade. RDC: 1 Sal. + 2 Pcs C. SDB + 2 sanitaires + local 100 m² + G. 2 V. + puits + B. à eau + Gd jardin. 1er: 2 Sal. + 5 Pcs + C. SDB + Sanit. + Gde véranda (Environns Gros-sistes Alimentation Rue Soufi Zoubida - Maraval) - ORAN - Tél: 0771.32.70.92

■**A louer villa** à 2 niveaux pour Crèche - Ecole - Institut et Bureaux - 365 m² + 1 cour 100 m² + climatiseurs, chauffage central: loue séparément chaque niveau ou ensemble - à Choupt - ORAN - 0553.65.95.18 - Prix intéressant

■**Vends superbe villa** à Bir El Djir quartier résidentiel. 2 façades. R+2 avec 2 Apparts en Loft style moderne et fonctionnel. Ttes commodités, préau couvert et garage pour cinq véhicules. Etud. Ttes propositions. Prix après visite. Curieux s'abstenir - Tél: 0555.20.51.59

■**Vends ou loue villa** Sup. 336 m². Actée. R + 2 + terrasse + 2 grands locaux et un garage de 300 m² Hauteur 5 m - à Senia-Village à côté de Sonelgaz. Libre de suite - avec toutes commodités et puits d'eau - Tél: 0550.84.97.71 - 0771.19.66.15

■**Vends villa** R+1. Sup. 1.400 m². Vue panoramique sur mer, 5 Pcs, 1 Gd salon, 2 cuisines, 2 SDB. 2 Gdes terrasses + Gd garage à Trouville Ain El Turk - Tél: 0771.19.17.74 - 0661.13.79.49

■**A vendre villa** style coloniale R+1 + jardin au centre ville d'Oran. Superficie 600 m². Eau H24 + grand garage. Curieux s'abstenir - Tél: 0773.44.55.41

■**A vendre Maison** de 95 m², 3 Poes, cuisine, cour, terrasse, gaz, eau H24, Tél., bien située à Boutellés. Prix après visite - Tél: 0773.63.36.03

EMPLOIS

■**Pizzeria Maraval** cherche Pizzaiolo résidant à Oran - Tél: 0552.44.58.41

■**TLEMCCEN:** Société recrute Comptable possédant licence de gestion en comptabilité - Tél: 043.27.89.17

■**Imprimerie** recrute pour son bureau d'Oran, une Infographiste confirmée (Corel, Photoshop, AI) - Envoyer C.V. à: contact@reflex-print.com

■**Notaire à Oran,** cherche Secrétaire, maîtrise outil informatique, bonne expérience dans le domaine de notariat, présentable, dynamique - Nous contacter: 0561.32.56.63

■**Pharmacie** au centre-ville d'Oran, cherche un(e) Vendeur(se) expérimenté(e) - Tél: 0770.77.66.50

■**ETS privé** situé à Ave Sid Chahmi / Savignon (ORAN), recrute des Femmes expérimentées en: Point Droit et Surjet - Appelez

■Cherche Mécanicien spécialiste dans la maintenance des chariots élévateurs électriques - Nous contacter au: 0661.20.63.35

■Jeune fille sérieuse, dynamique et présente, licence en traduction (Franç. - Angl. et Arabe) maîtrise outil informatique cherche emploi - Tél: 0771.99.60.76

■Groupe de sociétés recrute pour ses filiales à Oran: 01 électricien - 01 automaticien - Ayant minimum 05 ans d'expérience dans le domaine. Salaire motivant. Véhicule de service - Faxer CV au 041.40.31.83

■Entreprise recrute Secrétaire comptable universitaire - expérience de plus de 03 années - résider à Oran - Faxer CV au 041.29.06.11

LOCAUX

■Vends 02 locaux à l'USTO (53 et 46 m²) avec sanitaires et cuisine. Convient à multiples activités - Tél: 0550.08.61.14 - Possibilité d'ajouter une soupente

■A louer local 36 m² situé au 3 Rue Taha Larbi - Bastié - ORAN - Ligne Bus 49 (sans eau, sans gaz, sans sanitaire) - Tél: 0772.72.35.54 - Curieux s'abstenir

■Pour raisons personnelles, loue Cabinet dentaire équipé situé au C.V. d'Oran - Contacter le 0779.02.55.49

■Vends Cafétéria luxe à Plateau - ORAN - Tél: 0790.52.65.20

■AIN TEMOUCHENT - Vends local commercial centre-ville 32,51 yc sous-sol 71 m² et terrasse avec escalier 71 m² - Tél: 0561.58.49.74

■ORAN centre-ville: Loue local 1.000 m² avec bureaux et showroom - 3 entrées - Tél: 0661.20.32.57

■A vendre local commercial avec Acte. 70 m². Prix 900 unités à débattre - Ville Nouvelle - ORAN - Tél: 0774.29.58.00

■A vendre 2 locaux mitoyens Cité 1180 Logts Bt 4 B N° 8 et 10 Yaghamoracen - ORAN. Sup. 32 m² - Tél: 0771.91.46.05 - Intermédiaire s'abstenir - 0559.03.41.77

■Vends à ORAN - Z./Activités Sidi Chahmi (Chetaibo) local: 1.000 m² couvert 350 m² + bloc Admin. 70 m² - Loge gardien + puits - magasin - 0661.20.83.56

■Loue local avec studio 65 m². Toutes commodités. Centre-ville ORAN - Tél: 0772.55.09.74 - à partir de 17 h 00

■ORAN. Vds /Loue Z.I. usine côté Bd Sup. 2.400 m² avec bureaux côté concessionnaire de voitures à Chteibo + à TLEMCCEN: Vds Usine fermée 1.200 m² 2 F. Bien située la rocade (Bon prix) - Tél: 0771.50.19.61 - Email: agent3113@yahoo.fr

■TLEMCCEN - Vends ou loue avec Acte, Usine Sup. 1.215 m² site Zone d'activités El Mostakbal - Hennaya dont bâti 600 m² (charpente + bloc Admin. + Logt) + 2 puits + force motrice 480 KVA - Tél: 0771.19.73.70 ou 0556.01.79.33

■A vendre ou échange local commercial pleine activité 28 m² endroit commercial (Trig El Warde) Marcel Cerdan - 0779.68.41.18

■TLEMCCEN: A louer pour Société locaux commerciaux Sup. totale 150 m² situés plein centre-ville angle Bd de l'Indépendance et Bd Colonel Lotfi. 2 façades. Libres de suite + magasin Rue de la Paix. Sup. 85 m² - Tél: 0771.19.73.70 ou 0556.01.79.33

■AIN TEMOUCHENT - A vendre local au centre-ville (Acté) avec sanitaire. Superficie 57,23 m² - Tél: 0771.38.15.51

■A vendre local commercial très bonne affaire de 254 m² rentrée boutique et garage plein centre Oran "Plateau": 13 Bd Zrout Youcef - Pour une visite, Tél: 0550.46.21.76

■Loue local 24 m² ORAN-Centre, avec vitrine: 17 Rue Berrah Mohamed, angle Rue Berranger. Taxiphone en activité. Libre 15 Avril 2011. Contrat notarié d'un an + 1 mois de caution, payable d'avance - Tél: 0663.851.999 - 041.40.31.87

■Particulier loue un dépôt de stockage de 784 m², hauteur 6 m à la zone d'activité NED-784 (CHTEIBO). Intermédiaire s'abstenir - Tél: 0797.38.02.31

■A vendre local 2 façades, Larbi Ben Mhidi C-Ville d'Oran - AG. FARH - 0553.31.94.10

■A vendre à Bouzville-plage: Bar + restaurant (630 m²) 2 façades, une façade en face la plage + 12 chambres + 2 locaux en face la plage. Fonds et Murs - AG. FARH - 0553.31.94.10

■ES-SENIA - Loue local commercial à deux niveaux 107 m² x2. Toutes commodités. Convient: bureaux, fabrique, crèche, supérette, meubles, clinique, école privée... Contact: 0771.23.55.33

■TLEMCCEN (Bel Air): Loue local 53 m², toutes commodités WC - Climat. - Tél: 0551.22.12.40

■Cause départ à l'étranger, vends à Oran 3 locaux mitoyens de 100 m² chacun, 2 façades, 4 m 50 de hauteur, dalle de sol, sanitaire, mezzanine, rideaux électriques, sur grande artère commerciale (10 Av. Saim Med - Ex St-Charles) actuellement occupé par Groupe Chialf Els AGIEL - Tél: 0699.85.21.60 / 0795.16.64.79

■Vends Parking Auto centre-ville. Superficie 1.900 m² - Tél: 0790.68.38.67 - 0558.50.38.55

■Pour Société - Banque: Loue un très beau local double façade centre-ville d'Oran Larbi Ben Mhidi. 120 m². Possibilité d'une soupente. Curieux s'abstenir - Tél: 0771.12.03.26

■A vendre un magasin à Boulevard Marceau. Sup. 43 m² - Tél: 0551.27.94.13

■A louer local 200 m² - Es-Senia - Bahi Amar - très accessible, grande rue, double façade - carrelage - électricité - eau - 0552.44.75.59 - 00331.42001501

■Local à louer 35 m² bien situé, endroit commercial, à Autoroute RTA - ORAN - N° T. 0777.05.42.09

■Vends site de 2.000 m² composé d'un hangar en dur + un hangar en semi-dur + bloc administratif R+1, poste électrique 30 KV à proximité de l'aéroport d'Es Senia Oran - Tél: 0699.91.23.54

■Loue local à usage de restaurant, face à Parking CASORAN (Stade) avec matériel complet et WC. Surface 45 m² - et local de 33 m² même endroit, convient à Ag. de Service, Vente Pièces, Cyber, Médical (C.A.R. près CASORAN) Tél. Mustapha/ 0797.28.49.80

■Loue local de 50 m² avec sanitaire, convient pour Salon de coiffure et esthétique (Dames) ou bureau - et loue local de 20 m² avec sanitaire, convient pour Bureau, Cybercafé ou KMS à Point du Jour - Oran - Tél: 0770.35.36.29

■Vente local 45 m² Av. St-Eugène - Oran - Acté - même avec Promesse de vente - 0661.20.77.03

■A vendre superette à Alicante, fonds de commerce en plein centre-ville, 3 façades, Sup. 100 m² - Tél: 0555.40.07.23

■A louer un grand local commercial de 2.200 m² + location café et restaurant de superficie totale de 300 m² - situés à MASCARA sur 4 chemins (Saïda - Bouhanifia - Mascara et Oran)

TERRAINS

■AG. NADJEB vend: 260 m² acté 12 m façade 350 U Ng Saint Pierre - 270 m² acté sur route 340 U Ng Ançor - Pas de courtier - 0777.04.46.83 - 0552.98.13.81

■Lot fondation (bâtie) 145 m². Adresse: Hai Houari Boumedienne Kara L Es-Senia - Tél: 0777.16.13.99

■V./ Lots terrain: 20.000 m² Sidi El Bachir - 1.000 m² Medioni - 5.000 m² Z.I. Hamoun - 50.000 m² Belgaïd - Complexe Corniche - 0550.53.94.88

■A vendre terrain situé à Boufatis composer de 6 Ha 20 ares, irrigable, clôturé, 1.100 pieds oliviers - électricité existant (force motrice) - Tél: 0793.99.43.49

■A vendre lot de terrain à Port-aux-Poules-plage. 02 façades. Sup. 80 m² - Tél: 0560.31.46.87

■Vends terrains: 826 m² et 1.057 m² Bousfer - 1.200 m² (4 F) Cap-Falcon - 424 m² Trouville - 26.000 m² Bouzjedjar pour Complexe touristique avec P.C. et autorisation - AGIMO. EL-BAHRIA - Ain El Turck - 0774.01.89.57

■Vends lot de terrain à Sidi El Houari 170 m² - 2 façades en parallèle Bd Stalingrad - P.D. 750 U - Tél: 0550.41.83.73

■A vendre lot de terrain. Acté. Sup. 195 m². Belgaïd (Bir-El-Djir) - Tél: 0557.48.37.17

■Echange lot de terrain 250 m² à Hassi El Ghala contre un studio ou appartement à Oran. Etude toutes propositions - Contacter 0772.51.67.86

■Vends lot terrain acté + livret foncier. 13 m façade x 18 (234 m²) clôturé - viabilisé - route goudronnée - éclairage public - à HOUAWRA, proximité plage Bouzjedjar - Tél: 0560.206.036

■A vendre lot de terrain de 2 Ha en lots de 200 à 500 m² ou totalité pour Promoteur immobilier - à 5 Km de GHAZAOUET, Route de Nedroma, bordure de route lieu-dit "Krakar" - Tél: 0770.96.60.63 - Intermédiaire s'abstenir

■A vendre un lot de terrain d'une superficie de 1.015 m² dont une surface de 373,19 m² bâtie - au 28, Avenue Albert 1er - ORAN - 0770.98.92.85

■Particulier vend lot de terrain 400 m² à Chadid Mahmoud (ex-Douar Boudjemaa) près de Bir El Djir (Oran). Très bien situé à 20 m de l'axe principal, quartier propre et agréable - Tél: 0774.596.310

■A vendre un lot de terrain acté, façade, superficie 223 m² à Bir El Djir. Prix offert 60.000 DA/m². Courtier s'abstenir - A contacter 0662.35.73.26

■Vends lot terrain acté 200 m² à Belgaïd Coopérative El Hachimia - Tél: 0554.19.37.89

■Vds / lot terrain, 3 façades (7.000 m²) St-Eugène + Vds / lot terrain (17.000 m²) à Gambetta + Vds / lot terrain (160 m²) Maraval - AG. FARH - 0553.31.94.10

■Particulier vend terrain à Belgaïd, bien situé, double façade, 250 m². Agence et intermédiaire s'abstenir - Tél: 0559.91.76.10

■A vendre un lot terrain acté. 243 m² Rocher en face Route Nle - Oran - Tél: 0770.50.02.94

■A vendre terrain acté 10.000 m² urbanisable, façade sur Bd à Belgaïd - Oran - Tél: 0779.37.28.29

■Vends terrain 600 m². F. 20 m - Ain Turck - Route des Andalouses - 700 m Dauphin - Tél: 0555.03.25.52 - Courtier s'abstenir

■Cherche terres agricoles à: Oran - Temouchent - Tlemcen - Belabbès - Mosta - Tiaret - Tissemsilt - Acte notarié - Tél: 0799.31.36.36 - BACHA

■Vds ou loue assiette de 800 m² à Sidi Marouf - 10 mn d'Oran (A 500 m de la RN) dont bâti dur 300 m² avec tles commodités comprenant: atelier 200 m² dont 4 x 16 m³ chambres froides - 03 bureaux + logt sur 80 m² en R+1 - Tél: 0550.31.28.31 - à partir de 10 H

■Vente Ferme clôturée en bordure autoroute 3.5 Ha + 1 puits + 1 bassin d'eau + plate-forme avec 2 hangars 500 m² chacun pour tout usage + bloc administratif - Tél: 0770.23.91.29

■A vendre un lot de terrain double façade superficie (127 m²). Acté - situé à El Rocher (El Hassi) en face Terminus (Bus 37) Oran - Tél: 0553.30.81.72

■AFFAIRE A SAISIR. Vends terrain 6 Ha agricole à 2 Km de SIG vers ORAN avec Livret foncier et Acte. Possibilité de vendre 2 Ha ou 4 Ha. Prix: 400 Unités I'HA - Tél: 0772.44.22.75

VEHICULES

■A vendre Mégane 2011 gris argent 1,9 DCI. 1000 Km. Safia - ou échange contre Passat peu roulé, année 2009 - 2010 Safia - Tél: 0554.824.826

■EURL SLIMANE. Location de voiture. Louez un véhicule à partir de 1400 DA/J et sans caution - Adresse: Cité 200 Logts Es-Senia. ORAN - Mob: 0770.60.05.34 - 0553.45.10.25

■A vendre Mercedes E250 nouvelle (2011) boîte automatique, toute option, blanche - roulé 50 Km - Tél: 0556.20.49.53

■Vends à ORAN: KIA PICANTO nouveau modèle - gris argent - toutes options - roulé 165 Km - Livré le 31/03/2011 - Tél: 0776.35.00.82

■Jeune Homme cherche à louer Camionnette Frigo: KIA K2700 - HYUNDAI H.100 - Contactez-moi: 0552.68.77.56

■Vends 206 1.9 D. Année 2002. 3 portes. 250.000 Km - en assez bon état. P.O.: 47 - Tél: 0775.34.44.03

■Vends 2 Pelles hydrauliques équipées de brise roche KOMATSU PC 340. Année 2002 / CATERPILLAR 325. Année 98 + Chargeur VOLVOL 220. Année 98 - Tél: 0559.01.79.20

■Achat véhicules accidentés ou en panne Légers et Lourds - 021.91.35.62 - 0771.87.77.73 - 0771.39.49.82

■A vendre: (01) Pelle O et K RH 6. Année 1989 - (01) Chargeur O et K L25. Année 1994 - (01) Bull LIEBHERR 741 - (01) Rouleau pneumatique - Tél: 0796.58.82.14

■Vends Rétrochargeur marque JCB modèle 2CX. Année 1993 avec carte grise (W.13), 4 pneus neufs, pompe hydraulique neuve d'origine, vérin refait. P.O. 140 U + lot de pièces détachées - Tél: 0661.220.272 ou 0772.280.485

■Achète Camionnette HAFEI Mini-frigo année 2008 ou 2009 + Moteur Chambre froide positif et négatif (10 C.V.) avec Evaporateur Friga Bohn adéquat - Tél: 0795.00.84.63

■Vds / SBA. Vends 206 Sedan. An Juillet 2009, 1,4 essence 57.000 km, avec options de série suivantes: clim. dirass, lave-vitres élect. Av. P. mélaton. couleur marron sablé. Vitres teintées. Radio MP3 avec commande au volant. Verrouillage centralisé - 0799.59.93.76

■Vends 03 Poissons sur pneus: CASE 988.201. CASE 788.96. SONACOME ENMTP 9210. 04 pieds Insta. Mateau. Année 95 - Le tout en bon état - à ORAN - 0775.84.21.78 et 0771.72.55.01

■Vends - Echange - Loue: Clark 3 T 500 tout neuf, marqué ISUZU. Etude toutes propositions - Tél: 0793.84.83.06

■Vends RENAULT KANGOO PRIVILEGE. Noir. Toute option. Année 2011 - 800 km - Tél: 0554.09.54.37

■Vends AUDI A3 noire. S Line 2 I. TDI. 170 CV. 2006. Roulé 160.000 Km. TBE. Révisée. Reste 3 mois Incessibilité. Imm. 31. Prix 170 U - Tél: 0770.10.60.44

■Vends 4x4 X-TRAIL NISSAN Noir. Année 2004 - 88.000 Km. Très bon état - Tél: 041.28.21.78 HB - 0770.31.60.80

■Vds: "Citroën" C5. 2009. grise Torioume, HDI 2.2 L. 173 Ch, jante 19", 26.000 km + Vds "Volkswagen" Tourane noire 150.000 km. 2004 - Cherche "Citroën" Berlingo ancien modèle 2007/2008, Panoramic - Cherche Passat CC. 5 places. 2010 - Tél: 0662.37.32.73

■Vends à ORAN JETA 1L.9 - 2009 en 31 - Etat neuf - 27.000 Km - Gris souris. SAFIA - Tél: 0555.20.51.59

■A vendre Bus KIA KOSMOS à Oran. Année 2000. Bon état de marche. Moteur refait à neuf - Contacter Mr Mokhtar - Tél: 0772.23.50.52 - 0559.02.56.14

■A vendre 1 voiture CHERRY QQ très bon état. 32.000 Km. Année 2008 - Tél: 0550.25.18.91

■Entreprise Travaux Bâtiment cherche des projets en: Démolition - Construction - Maçonnerie - Peinture - Ferronnerie - Etanchéité (étude - réalisation - expertise)... etc. - Contacter Amine: 0771.85.21.77

■Vends: Liquide stock Bordures 130 DA - petite Bord. 100 DA - Tour d'arbre 0,50 x 0,25; 80 DA - Carr.de trottinet 240 et 180 DA le m² - à Fleurus (ORAN) - Tél: 0772.58.65.12

■Vends à Oran Rectifieuses de vilebrequin MILLON (France) + Rectifieuse et Aleséuse de bloc moteur Poids lourd KELLENBERGER (Allemagne) - Tél: 0553.56.63.99

■Vends Chiots Staff Américain 02 mois - Contacter Samir au 0771.48.58.68 - BOUSFER

■Super Promo chez Algérie Toner. Toner Canon 2900: 999 DA. Toner Canon 3010: 1299. Toner couleur HP 1215 / Canon 5050: 2599. Toner Samsung 4521 F: 1799. Toner Epson M2000: 2499 et bien d'autres promotions. Nos produits sont garantis 100% - Info: 041.46.85.04 / 28.22.22 / 53.23.99

■Vends Compresseur D71 ENMTP en marche + Rouleau Compacteur ENMTP SP 24 - Le tout en très bon état de marche - Tél: 0771.56.54.13

■Le centre de développement des compétences Al-ARIB organise des cours de perfectionnement en traduction AR/FR/AR (Domaine juridique et administratif) pour universitaires - Tél: 041.431.702 - Port.: 0794.504.586 - Fax: 041.431.401 - e-mail: markaz-alarib@yahoo.fr

■Le centre ATMOSPHERE, USTO, vous invite à découvrir DERMECO: la dépilation définitive à la lumière pulsée. Une méthode simple, sans risque et pas chère pour se débarrasser définitivement de ses poils - Tél: 0770.31.32.24 - www.tendanceoran.com/www.dermeo.com

■Réparation domicile Machine à laver (linge & vaisselle) - Frigo - Cuisinière - Climatiseur. Pièces de rechange disponibles. Travail garanti - Tél: 0662.87.45.68

■Mets en location deux Chambres froides 100 m² chacune négative, endroit bien sécurisé, pas de coupe d'électricité, le prix négociable. Curieux s'abstenir - Tél: 0555.61.79.98 - 0555.62.37.99

■AFFAIRE - Collection vêtements Homme grandes marques origine USA - Jeans original - Chemises griffées - Casquettes - Vestes - Pulls - Tél: 0770.23.91.29

■Vds Machines à glaces trois bras avec pompes neuves et garanties. Double compresseur (100% Inox) origine France. Modèle 220 V. Px 380.000 DA. Modèle 380 V. Px 480.000 DA. W. ALGER et W. TLEMCCEN - Tél: 0775.03.29.74

■A vendre four de traitement thermique. Programmation électronique - bac de refroidissement 1200 L - ascenseur pneumatique - dimension 600x650x1000 - très peu servi presque neuf. Fab. Française. Année: 2006 - Tél: 0555.990.135

■Imp. Lot de pièces détachées pour engin à raison de changement d'activité. CATERPILLAR / FIAT-HITACHI / KOMATSU, Roue Lica, Galet, Segment de vérin... etc. Lots de 22 000 000.00 DA HT / Réduit de 50% - Tél: 0778.51.49.82

■Central à béton MEKA Mobile et Fixe (20 M3/H - 180 M3/H) / Concassee AYMMAK (90 TH - 1200 T/H). Equipement de bétonnage et construction plaque vibrante / Hélicoptère / Vibreur (Equipement moteur HONDA) - Tél: 0778.51.49.82

■A vendre Fauteuil dentaire neuf + Radio panoramique numérique - Tél: 021.65.56.53 - Mob: 0550.57.22.31

■Proposons pour le Broyage des plastiques: Microniseur PVC - Densifieur PE/BD - Broyeurs PET et mousse - Broyeurs Standard tout plastique - Tél: 0770.31.71.71 - Site: WWW.EREI-DZ.TK

■Vends Matériel de laiterie comprenant: Lisseuse de 50 Kg. Bac de 500 L. Bassine 100 L. Diverses moules de fabrication. Visite sur place à Oran - à partir de 10 H - Tél: 0550.31.28.31

■Réparation, Ventes, Maintenance Photocopieuses et consommables. Neuves et réparées toutes marques MITA - KYOCERA - CANON - GESTESTER - XEROX - Ets LAGHMIRI Youcef. 64 Rue Littre. St Eugène - ORAN - Tél: 0771.55.49.74

■Vends Glisseurs: Searay 9 m. 2 moteurs Mercurier 205 CV. Remorque Bayliner 9 m. Moteur 270 CV OMC. Remorque Arcoa 8.25 m. 2 Moteurs 130 CV Volvo Diesel. Remorque - Tél: 0796.88.77.66

■Vends Matériel de laiterie comprenant: Lisseuse de 50 Kg. Bac de 500 L. Bassine 100 L. Diverses moules de fabrication. Visite sur place à Oran - à partir de 10 H - Tél: 0550.31.28.31

■Vende Saucisson Cachet Boyou différents couleurs et diamètres - Tél: 0772.44.22.75

■Ets EL KHAWARIZMI - Formation en langue Anglaise 12 niveaux / préparation Toefl - Conversion - Cours intensif VIP pour les personnalités importantes - Prof. des docteurs avec la coopération Comer American / Espagnol / Français - 041.35.87.93 / P: 0559.28.12.06

■Ets EL KHAWARIZMI vend Compaq CQ56: 47900 - 4 Go de mémoire 320 HDD - Lenovo 4 Go de M - 320 DD 46000 - HP 620: 56000 même Conf. Acer: 47000 même Conf. Windows d'origine. Possib. facilité Sté Nle - Fax/Tél: 041.35.87.93 - D: 0559.28.12.06

■A vendre 1 Moteur Turbo Diesel MERCEDES-BENZ 6 cylindres en ligne. Très bon état - Tél: 0550.25.18.91

■A vendre 1 Machine à broder à 4 têtes très bon état. Marque TAGIMA, mécanique et non informatisée - Tél: 0550.25.18.91

■LIQUIDATION: Vente de 02 Perceuses, 02 grosses Meules, Etabli avec étoupe + Presse, machine à vulcaniser, les Olivettes de pompe d'irrigation - Acier dur et mi-dur + divers Outillage - Tél: 041.35.50.48 / 0552.722.913

DIVERS

■Loue Licence pour café 1ère catégorie à Oran - 0793.95.88.46

■Vds Boudineuse complète + 05 barils de Dix-sapant (made in France) - 0662.54.55.11

■Particulier vend Matériels occasion (fabrication professionnelle d'occasion (fabrication française). Courtier et intermédiaire s'abstenir - Tél: 0559.84.50.32

■Formation en Echographie pour Médecin et Sage-femme - 0554.37.94.94

■Cherche Licence de café ORAN - URGENT - 0661.51.27.83 - 0661.63.14.11

■BENI-SAF. Bonne affaire à saisir. Vends matériels hydrauliques état neuf. 01 Presse à sertir avec 11 jeux de Mors. 01 Tronçonne

INSTITUT DATA ® Donnez-nous votre passion nous vous donnerons une vocation.

Votre premier Etablissement Agréé par l'Etat et Constructeurs Informatiques
Siège: 21, Rue Sgt Bouamrane (ex-Lamartine, prox. Ex-consulat USA) - Oran -
Tél/Fax: 041.33.21.57 / 07.74.05.69.68
Mail : institutdatadz@yahoo.fr -

Une expérience nationale, unique de 30 ans !

Formations	Durée	Conditions
Master en informatique	2 ans	DEUA ou T.S. Informatique
Licence (BTS - DEUA - informatique)	30 mois	Terminal 3AS et plus
Technicien en informatique de gestion	18 mos	2 AS et plus
Cycle Bureautique	6 mois	Tous les niveaux
Initiation et perfectionnement	3 mois	-
Langues: français - anglais - espagnol, chinois	-	-

Formation à la carte: Réseaux, Autocad, Delphi, Access, PAO, créations de sites web, Adobe Flash, Fireworks, Macromedia, HTML, PHP, Pascal, Java, maintenance (hard et soft), gestion langues...

- Meilleur prix rapport qualité / prix maghrébin
- Possibilité, stages à l'étranger
- Intervenants haut niveau nationaux (partenaires canadiens, européens).

Importante société privée recrute:

- Electricien en bâtiment.
- Electromécanicien.
- Mécanicien industriel.
- Ingénieur géologue.
- Secrétaire de direction.

Conditions:

- Expérience minimum de 5 ans.
- Expérience dans les installations de concassage pour poste de mécanicien industriel.
- Parfaite connaissance en informatique pour le poste de secrétaire.

**A envoyer CV + diplôme + certificat de travail à
BP 598 TLEMSEN**

OMRA **عمرة**

Vol Direct Oran-Medina / Djeddah-Oran
15 et 21 Jours
Hôtels Proche des Haramaines

INSCRIPTION

AGENCE TTS

Adresse: 05, rue Jean marie Laribere
Tél.: 041 41 37 41 - 041 41 37 43 - 041 40 28 80



Dans le cadre d'un projet humanitaire, Oxfam Solidarité est dans le marché pour l'achat de

- 378.075 kg nets de pommes de terre
- 315.300 kg nets d'oignons
- 126.500 kg nets de carottes
- 125.850 kg nets de tomates
- 126.025 kg nets de pommes royales gala extra
- 126.025 kg nets d'orge
- 80 tonnes de chameaux sur pied
- 189.060 kg nets de dattes

Les produits doivent être acheminés aux campements des réfugiés sahraouis près de Tindouf (Algérie).

Les cahiers des charges complets peuvent être demandés à Oxfam Solidarité - 60, rue des Quatre Vents - 1080 Bruxelles - Belgique, Fax: +32-2-511.89.19 - courriel tender@oxfamsol.be.

Les offres doivent nous parvenir au plus tard le 25 Avril 2011 à 17 heures CET (GMT+2). Cet appel n'engage pas Oxfam-Solidarité à un achat.

Office Public de Maître : BELLAHCENE Ahmed - Commissaire-priseur près le tribunal d'Oran
18, Rue Larbi Ben M'hidi - ORAN - Tél./Fax : (041) 29 13 44 - Mobile: 06/61 20 48 82
Adresse Postale : BP 347 ORAN R.P. 31000

Avis de Vente aux Enchères Publiques

3ème Avis

Suite à une procédure de SAISIE MOBILIERE pratiquée par Maître BELROUATI MOHAMED, et en application à l'ordonnance de Mr le Président du Tribunal d'Oran du 20/10/2008 N° 4614/2008 REP N° 4851, il sera procédé le Lundi 11-04-2011 à 09H00 à la vente aux enchères publiques verbales et par soumissions cachetées d'un lot unique composé de :

1- عتاد موجود بالحظيرة العمومية للمنقولات المحجوزة و المعين كالتالي :

- 1) - Une conditionneuse semi-automatique.
- 2) - Un chariot élévateur.
- 3) - Un refroidisseur avec 03 pompes.
- 4) - Une soudeuse manuelle.
- 5) - 02 transpalette.

2- عتاد موجود لدى المدين 102، شارع حمو مختار - حي المقري - وهران و المعين كما يلي :

- Machine pour charge bébé modèle 2000/3. - Système de pose SA.
- 02 Chariots élévateurs. - Groupe électrogène.
- Fourgon 03 places. - Minibus 15 places.
- Camion ISUZU, et divers matériels relatifs à la fabrication de couches bébés (selon listing élaboré par l'Huissier) Saisi au préjudice de Mr LEZOULE Abdelaziz au profit de C.P.A. Agence - 416 - KHEMISTI - ORAN -

Lieu de visite: Parc en face CLO - ORAN / 102 Rue Hamou Mokhtar - Haï El Makari - ORAN.

Lieu de vente : Office Public du C.P.

Conditions de vente : Habituelles

Pour toute information complémentaire contactez l'Office du Commissaire-priseur à l'adresse susindiquée.

Le Commissaire-priseur: Ahmed BELLAHCENE



**ALGERIENNE DES FONDERIES
D'ORAN
ALFON S.P.A.**
FILIALE DU GROUPE INDUSTRIEL
FONDAL



CONDOLÉANCES

*Ayant appris le décès de la mère de notre collègue
Mr BOUZ Mohamed le Président-Directeur Général,
la section syndicale ainsi que les travailleurs d'ALFON
présentent leurs chaleureuses condoléances et prient
Dieu de l'accueillir dans Son Vaste Paradis.
Que Dieu puisse la bénir.*

PENSÉE

**Mr REMAOUN
ABBES**

Déjà un an, le 08/04:2010, les jours se sont écoulés depuis que ta voix s'est tue à tout jamais mais ne nous cessons et ne cesseront jamais de penser à toi, toi qui étais un père exemplaire, affectif, humble, homme dévoué et courageux, ancien combattant... et la liste est longue. Tes souvenirs indélébiles, impérissables. Ton épouse ne t'oublie pas, tes enfants l'honorent en privilégiant l'éducation que tu leur as inculquée.
Repose en paix Papa Abbès.
Ta femme et tes enfants



PENSÉE

**Pour Mme
REMAOUN
ZOUBIDA.**

Voilà déjà 22 ans, le 30/12/1988 que tu nous as quittés pour un monde meilleur, mais le temps n'a pas encore guéri nos blessures ni n'a su apaiser la douleur de ta perte. Il y a tellement d'événement maman chérie qu'on aurait aimé partager avec toi, mais le Bon Dieu en a voulu autrement. Nous nous résignons à Sa Volonté et demandons à tous ceux qui t'ont connue et aimée d'avoir une pieuse pensée à ta mémoire. Repose en paix maman chérie
Ton fils REMAOUN Mohamed qui t'aime beaucoup



PENSÉE



A la mémoire de **GACEM Kader** et **OSMANE Amine** Ensemble vous l'avez toujours été, et ensemble, Dieu, dans toute Sa grandeur, a décidé de vous rappeler à Lui en cette journée du 09 Avril 2010, pour un monde meilleur. Nous demandons à tous ceux qui les ont connus d'avoir une pieuse pensée pour eux, en demandant à Dieu de les couvrir de Sa Vaste Miséricorde.
اللهم أغفر لهم و أرحمهم

PENSÉE

**A Hadj
Mohamed
MEHIDI**

Décédé le 09-04-2010 - Déjà un 1 année que tu es parti pour un monde meilleur, ainsi aura été La Volonté de Dieu à laquelle nous nous soumettons. L'essentiel était de dormir avec une conscience tranquille. Repose en paix pour l'éternité. En ce douloureux souvenir, ta famille prie Dieu, Le Tout-Puissant, de t'offrir une petite place dans un paradis tant convoité.



PENSÉE

**Mme DERGHAL
Yamina
Née RABIE**

Le 09-04-2006, triste et fatidique date qui restera à jamais gravée dans notre mémoire, jour où partait notre chère et regrettée mère
Mme DERGHAL Yamina Née RABIE
pour un monde meilleur, laissant un vide immense dans notre existence. Repose en paix chère mère. Que tous ceux qui l'ont connue, aimée aient une pieuse pensée pour son âme et prient Dieu de l'accueillir en Son Vaste Paradis.
Ton fils aîné Chaabane



PENSÉE

Déjà 2 ans qu'il nous a quittés - le 09 Avril 2009 - notre cher **TRACHE Mustapha** en laissant derrière lui un immense vide irremplaçable. Son souvenir reste gravé dans nos cœurs. En cette malheureuse occasion, les familles **TRACHE, RAHAL, SAHRAOUI** et **KHELFI** demandent à tous ceux et celles qui ont connu leur défunt d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire et prient Dieu, Le Tout-Puissant, de l'accueillir en Son Vaste Paradis. Nous ne t'oublierons jamais.

CONDOLÉANCES

Les membres du laboratoire de recherche "LOAPL" de l'université d'Oran, très affectés par le décès de leur directrice **Professeure BENHAMAMOUCHE Fatima** présentent leurs sincères condoléances à toute sa famille et à la communauté universitaire. ALLAH Yarhamha pour la personne qu'elle était et pour le sérieux et la rigueur avec lesquels elle a formé plusieurs générations.
K. BELKHENCHIR



PENSÉE

Triste et douloureux fut le jour du 30 Mars 2011 où tu nous as quittés grand-mère **SAHNOUNE TALIA Née GUETTAF** à l'âge de 77 ans. Ton absence et toujours lourde à supporter, tu nous manques terriblement, personne n'arrive à combler ce vide, mais nous sommes convaincus d'une chose, tu es partie pour un monde meilleur. Grand-mère tu es irremplaçable.
Ton fils Boualem Seddik qui t'aime toujours.
إننا لله وإنا إليه راجعون



PENSÉE

A la mémoire de notre cher et regretté frère et fils **BENKHELFALLAH Fethi** qui nous a quittés le 09/04/2010. Déjà 01 an qu'il nous a quittés en laissant derrière lui un immense vide que personne ne pourra combler. En cette malheureuse circonstance, son père, sa mère, ses frères et sœurs et toute sa famille demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire et prient Dieu de l'accueillir en Son Vaste Paradis. Son souvenir reste gravé dans nos cœurs. Nous ne t'oublierons jamais.





07.00 Journal télévisé
07.15 Sabah El Kheir
10.00 Dessins animés
10.30 Min ghir lih
Feuilleton arabe
11.15 Tara ma tara
12.00 Dessins animés
12.30 Ibtikarat Documentaire
13.00 Journal télévisé

13.40 Hayati aādab
Feuilleton
14.00 Lil -aāila
16.00 Tofoulati
16.30 Dessins animés
17.00 Ousboue El-Riyadi
18.00 Journal télévisé amazigh
18.15 Le journal de l'économie
18.20 Mihan wa hiraf

18.45 Irchadat Tibibiya

Emission de santé
20.00 Journal
21.00 La place Comédie musicale de Dahmane Ouzid (1ere partie)
21.30 El-Haqiba El-baidha
23.00 Antoum aydhan
00.00 Journal



19.35 Les stars du rire



09.50 Réveillez vos méninges
10.20 Les Z'amours
10.55 Tout le monde veut prendre sa place
11.45 Point route
11.55 Météo 2
12.00 Journal
12.15 13h15, le samedi...
12.50 Météo 2
12.55 Envoyé spécial . la suite
13.45 ADN
14.35 US Marshals, protection de témoins
15.30 Rugby
17.20 Le 4e duel
17.55 Mot de passe
19.00 Journal

Présenté par Patrick Sabatier
Pour marquer le retour du printemps dans le rire et la bonne humeur, Patrick Sabatier anime une soirée exceptionnelle, accompagné des plus grands humoristes français qui ont marqué l'année écoulée. Ils se succéderont sur la scène pour interpréter leurs plus grands sketches : imitations, humour vache ou bon enfant, caricatures et chansons sont au programme de ces deux heures de dérision et d'éclats de rire.
21.45 Et si on changeait le monde
21.50 On n'est pas couché
00.55 Dans les yeux d'Olivier



19.35 Pour ma fille



11.25 12/13 : Journal national
11.50 30 millions d'amis
12.25 Les grands du rire
13.30 Côté jardin
14.00 En course sur France 3
14.25 Documentaires de votre région
15.20 Magazines de votre région
16.00 Slam
16.30 Des chiffres et des lettres
17.00 Questions pour un champion
17.55 19/20 : Edition nationale
18.00 19/20 : Journal régional
19.00 Tout le sport
19.10 C'est pas sorcier

Avec Isabelle Candelier, Judith Magre
A son retour de mission humanitaire, pendant laquelle elle a été coupée du reste du monde, Louise découvre avec horreur que sa fille Safa est morte. Désespérée, elle ne peut se résoudre à accepter les résultats de l'enquête, qui ont conclu à une mort accidentelle par noyade. Emportée par le désir de comprendre ce qui s'est vraiment passé, Louise se fait embaucher en tant que femme de ménage au domaine Gavino, où Safa est morte.
21.05 La Louve
22.40 Soir 3
23.00 Tout le sport
23.10 Tous vos amis sont là...
01.10 Tout le monde il est beau



08.24 Tom-Tom et Nana
08.40 C'est notre affaire
09.15 Silence, ça pousse !
10.05 La maison France 5
11.00 Les escapades de Petitrenaud
11.30 C à vous
12.35 7 minutes pour une vie
13.05 Mon corps ce héros
14.10 Un viking en Afrique du Sud
15.05 Les amants du lac Lugu
15.55 Empreintes
16.00 L'homme-guépard
16.55 Cinémas-magazine

18.00 Arte journal
18.15 Arte reportage
18.55 360°, GEO
19.40 L'Égypte des dieux
Monté sur le trône vers 1350 avant J.-C., Amenhotep IV fait édifier à Karnak un ensemble de monuments dédié, non plus à Amon, mais à Aton. Cinq ans plus tard, il rompt avec Thèbes et le clergé d'Amon, installe une nouvelle capitale en Moyenne Égypte et prend le nom d'Akhenaton. Il récuse le panthéon des dieux précédents et instaure le culte d'Aton, parfois considéré comme la première expression du monothéisme. Mais son successeur Toutankhamon impose le retour à Thèbes et à l'ordre religieux ancien. Puis Ramsès II, mort en 1213 avant J.-C., met à profit son long règne pour mener plusieurs guerres et construire de nombreux monuments.
21.15 Suite noire
23.15 Metropolis
00.00 Philosophie
00.30 Tracks
01.20 Pontypool



TF1 19.45

LE GRAND QUIZ DU CERVEAU

- Testez-vous en famille !
Présenté par Carole Rousseau, Benjamin Castaldi
A travers soixante questions, chacun est amené, ce soir, à évaluer la vivacité de son cerveau. Ces questions, chronométrées, sont posées à l'aide de différents supports : happenings en plateau, clips vidéo, photos, illustrations graphiques. Réparti dans le public, un panel représentatif divisé en deux groupes : les hommes contre les femmes. Six personnalités participent au jeu : dans l'équipe des filles, Sandrine Qué-tier, Armelle et Virginie Hocq, et dans celle des garçons Jean-Luc Reichmann, M Pokora et Antoine Duléry. Chaque bonne réponse apporte un point aux candidats, qui enregistrent à la fin de l'émission un score sur 60.



6 19.45

NCIS : LOS ANGELES

- Au champ d'honneur
Avec Chris O'Donnell, Daniela Ruah, Eric Christian Olsen, LL Cool J
Des documents confidentiels du Pentagone, relatifs aux opérations militaires menées par les Américains en Irak et en Afghanistan, sont mis en ligne sur un blog. Le NCIS est chargé d'intervenir avant que les secrets de l'armée ne soit divulgués au public. Mais le responsable du site est retrouvé mort, visiblement torturé par ses agresseurs. L'équipe comprend que des criminels sont déterminés à mettre la main sur la personne qui a fourni les documents à l'auteur du blog. Callen propose de tendre un piège afin de capturer le responsable des fuites. Sam, qui sert d'appât, a la surprise d'être bientôt abordé par une jeune femme, Jennifer Weincroft...



CANAL+ 19.50

TÊTE DE TURC

Avec Roschdy Zem, Samir Makhlouf, Pascal Elbé, Ronit Elkabetz, Léo Elbé
Dans une banlieue parisienne. Bora, un adolescent de 14 ans, caillasse une voiture du haut d'un immeuble. Poussé par ses camarades, il lance un cocktail Molotov. A l'intérieur du véhicule, se trouve un médecin urgentiste, Simon. Alors que ses amis fuient, Bora, pris par le remords, sort le médecin inanimé de sa voiture. Les policiers, et parmi eux, Atom, le frère de Simon, enquêtent pour retrouver le coupable. La mère de Bora, Sibel, cherche à protéger son fils. Elle lui demande de se taire alors que ses amis, inquiets de voir certains d'entre eux interrogés par les policiers, aimeraient que Bora se dénonce.



22.15 New York, section criminelle



09.15 Tous ensemble
11.00 Les douze coups de midi
12.00 Journal
12.15 Reportages
13.35 Le pacte de grossesse
15.10 Covert Affairs
16.50 Tous ensemble
17.45 50mn Inside
18.50 Du clic à la réalité
18.52 F1 à la Une
18.54 Là où je t'emmènerai
18.55 Météo
19.00 Journal
19.41 Météo
19.45 Le grand quiz du cerveau

- Prête à tout
Avec Tracy Pollan, Jeff Goldblum
Connor James, directeur du magazine "Inset", est retrouvé mort à son domicile. Tous les soupçons se portent sur un homme, Franck Bolinger, qui, la veille, s'est violemment disputé avec lui. Nichols et Stevens apprennent que Patricia Caruso, la remplaçante de Connor à la tête du magazine, devait publier un reportage sur la mafia russe.
00.45 Formule 1



23.00 Numb3rs



09.40 Cinésix
09.50 Les experts... c'est vous
10.50 D&CO, une semaine pour tout changer
12.35 Météo
12.40 C'est ma vie
16.30 Accès privé
17.45 Un trésor dans votre maison
18.40 Météo
18.45 Le 19.45
19.05 Scènes de ménages
19.45 NCIS : Los Angeles

- Médium
Avec John Glover, Rob Morrow
Les cadavres en décomposition de trois femmes ont été retrouvés, en pleine jungle, au milieu de nulle part, par une équipe en mission de sauvetage. Les membres de celle-ci demandent alors à Don et ses agents d'enquêter sur ces crimes. Les choses se compliquent et deviennent même inquiétantes quand Don comprend que les sauveteurs en question ont été menés sur les lieux des crimes par un médium.
00.55 100% Poker



22.00 Jour de foot



10.36 La vie secrète des jeunes
11.49 L'effet papillon
12.40 Samedi sport
12.45 Football
14.45 Intérieur sport
15.15 Plateau sport
15.30 Rugby
17.25 La caméra planquée de François Damiens
17.53 Têtes à claques
18.02 Salut les Terriens !
19.18 S.A.V. des émissions
19.23 Groland.com
19.49 A propos du film
19.50 Tête de Turc
21.16 Match of Ze Day

Analyses et résultats de la 30e journée de Ligue 1. La course au titre se poursuit en Ligue 1 avec cette 30e journée du championnat. A qui profitera le week-end ? Au LOSC de Gervinho, qui se déplaçait en principauté monégasque pour défier les partenaires de Stéphane Ruffier ? A l'Olympique de Marseille de Gabriel Heinze, qui accueillera Toulouse dimanche, ou à l'OL, qui recevra également dimanche, et devant les caméras de Canal+, le Racing Club de Lens ?
23.01 Le guerrier silencieux
00.31 Golf



16.45 Le dessous des cartes
17.00 TV5MONDE, le journal
17.30 Expédition Kachgar
18.30 Coup de pouce pour la planète
19.00 T.T.C. (Toutes taxes comprises)
19.30 Journal (France 2)
19.55 Sultan marathon des sables
20.00 A vous de juger
21.55 TV5MONDE, le journal
22.05 Journal (TSR)
22.35 Chabada
23.00 Acoustic
00.00 TV5MONDE, le journal Afrique

08.55 Ludo
11.40 Touche pas à mon poste
13.05 Paris sportifs
13.30 Doctor Who
15.20 FBI : portés disparus
17.40 Le grand marché de la contrefaçon
19.25 Samantha Oups ! (2 épisodes)
19.30 Comprendre la route
19.35 La princesse des voleurs
21.05 La créature de Sherwood
22.40 Doctor Who
00.10 HushPuppies

07.40 Yu-Gi-Oh ! 5D's
09.30 Naruto
10.17 Trop la pêche !
10.25 Jeux actus
10.39 NT1 actu
10.40 Journal
10.45 How I Met Your Mother
14.55 MP1
15.05 Au Field de la nuit
16.10 Reporters
17.51 MP1
17.55 Tombé sur la tête
19.45 Eureka
00.40 MP1
00.45 Total maison

Brésil Fusillade dans une école à Rio, 13 morts



Ph.: AFP

Un jeune homme a ouvert le feu jeudi dans son ancienne école de la zone ouest de Rio, tuant 12 élèves et en blessant 11 autres, certains grièvement, avant de se donner la mort en se tirant une balle dans la tête, une tragédie sans précédent au Brésil. En Amérique latine, seule l'Argentine avait connu un drame similaire, le 28 septembre 2004. Un élève de 15 ans avait tué trois de ses camarades de classe et en avait blessé cinq autres avec une arme de guerre à Carmen de Patagones (30.000 habitants), à 920 km au sud de Buenos Aires. La présidente brésilienne Dilma Rousseff s'est déclarée «choquée et consternée». Dans une brève allocution télévisée, elle a déploré que «des enfants innocents aient perdu leur vie et leur avenir», sans réussir à contenir ses larmes. «C'est une tragédie sans précédent au Brésil», a souligné le ministre brésilien de l'Éducation Fernando Haddad, de Porto Alegre. Le tireur, Wellington Menezes de Oliveira, un ancien élève de l'école âgé de 24 ans, a fait irruption dans l'établissement à l'ouverture des classes vers 08h00 en faisant croire qu'il était convoqué pour

une conférence avec les élèves, selon les témoignages des employés. Arrivé au 3e étage, il a ouvert le feu, tuant 12 élèves -10 fillettes et deux garçons, tous âgés entre 12 et 14 ans-, et en blessant onze autres, selon le dernier bilan annoncé par la police. Un des deux garçons, âgé de 13 ans, est décédé peu après son arrivée à l'hôpital. Blessé à la jambe par un policier, le tireur s'est ensuite «donné la mort en se tirant une balle dans la tête», selon le commandant du 14e bataillon de Bangu, le colonel Djalma Beltrame. «J'ai entendu les coups de feu mais je n'ai rien vu. J'étais au troisième étage et une camarade nous a dit en criant d'aller à l'auditorium» au quatrième, a raconté nerveusement Pamela 13 ans, qui a perdu son amie Larissa. «Nous avons bloqué les portes de l'auditorium, comme nous le disaient les professeurs. Nous étions complètement paniqués mais on s'est tenus tranquilles jusqu'à l'arrivée de la police», raconte-t-elle.

«Si les policiers n'étaient pas arrivés si vite, la tragédie aurait été encore plus grave, car l'homme avait beaucoup de munitions et portait

deux armes», a estimé le colonel Beltrame. Un expert en armes, Zaquie Teixeira, a calculé que Menezes avait tiré «au moins trente fois».

La plupart des blessés ont été transportés à l'hôpital le plus proche, Albert Schweitzer, dans le quartier de Realengo où se trouve aussi cette école, «Tasso da Silveira», qui accueille des jeunes de 9 à 14 ans. Le tueur a laissé une lettre confuse contenant des messages religieux. «Vous devez savoir que les impurs ne pourront pas me toucher sans gants; seuls les chastes ou ceux qui ont perdu leur chasteté après le mariage mais n'ont pas commis d'adultère pourront me toucher sans gants», dit-il dans cette lettre trouvée par les policiers dans ses vêtements. «Rien qui soit impur ne pourra toucher mon sang», ajoute le tueur dans sa missive où il demande à être déshabillé, lavé et enveloppé dans un drap blanc qu'il a apporté, montrant que ses actes étaient prémédités et qu'il était décidé à se suicider, selon la police. Menezes de Oliveira exprime aussi le souhait d'être enterré auprès de sa mère adoptive et demande «pardon à Dieu» pour ce qu'il a fait.

Des toilettes... portables

Par Hui Min Neo de l'AFP

Après avoir inventé le bidet et popularisé les urinoirs publics, des Français lancent désormais les toilettes portables écolos. A découvrir jusqu'à dimanche au 39e Salon international des inventions de Genève. Légères et faciles à mettre en place, les toilettes biodégradables sont nées dans l'esprit de l'inventeur français Laurent Helewa, peu après le passage de l'ouragan Katrina en 2005 sur la Louisiane et La Nouvelle-Orléans qui avait plongé la région dans le chaos à la suite d'une rupture de digue. M. Helewa, médecin de profession, regrette que les toilettes soient «un sujet un peu tabou» alors qu'elles sont «nécessaires dans les cadres de catastrophes naturelles», explique-t-il à l'AFP. Comme en Louisiane ou encore récemment après les séismes dévastateurs au Japon ou début 2010 en Haïti, un des principaux problèmes est «l'accès aux toilettes», faute de quoi «les gens font (leurs besoins) n'importe où et on se retrouve avec des épidémies de choléra», poursuit le Français. Pour répondre à ces risques, l'inventeur a donc mis au point un carton biodégradable ne pesant que deux kilos et qui, en

une minute, se transforme en lunette de toilettes, dotée d'un sac plastique. Au fond de ce dernier, figurent en effet des tampons destinés à absorber et gélifier les liquides, limitant les risques de contamination.

Une version plus robuste existe également offrant une assise résistante à un poids de 200 kg pendant 20 heures. Ce dernier modèle a été testée par quatre armées, assure M. Mayer qui espère avec son invention participer à l'amélioration des conditions sanitaires de milliers de personnes vulnérables dans le monde.

Ces toilettes brevetées, qui sont destinées également aux amateurs d'expéditions en plein air, ont déjà fait de nombreux émules, selon l'inventeur qui a gagné le concours Lépine en 1998 pour son sac absorbant. Exposées à Genève pour la première fois, elles rivalisent avec plus de mille autres innovations.

Considéré comme le plus important au monde, par le nombre de ses exposants (765), des pays représentés (45) et de ses visiteurs (60.000 attendus en cinq jours), le Salon des inventions de Genève a fait cette année honneur aux étudiants. Il leur a dédié pour la première fois un pavillon, sous l'égi-

de de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (Ompi).

«Les universités sont le creuset des idées et innovations d'où émergent les créateurs et inventeurs de demain... à la source des solutions innovantes pour le développement économique, culturel et social du monde aujourd'hui», a expliqué lors d'un point de presse le directeur général de l'Ompi, Francis Gurry. Mais qu'ils soient des inventeurs en herbe ou des «Géo Trouvetou» confirmés, la plupart sont là pour commercialiser leurs idées. Ainsi le total des licences négociées à Genève atteint chaque année près de 40 millions de dollars. Parmi les inventions proposées cette année figure un système de talons de recharge pour chaussures, permettant aux femmes de visser et dévisser les talons sans effort afin de choisir la hauteur qui leur convient le mieux à chaque instant. Quatre autres inventeurs venus d'Espagne ont pour leur part mis au point un bracelet qui vibre pour que les malades n'oublient pas de prendre leurs médicaments. Tandis que deux inventeurs suisses ont mis au point un chariot de supermarché dont la partie avant peut s'ouvrir, permettant d'en sortir plus facilement les achats.

Séisme au Japon Une réplique fait quatre morts

Le nord-est du Japon a de nouveau été frappé jeudi soir par un fort séisme qui a fait quatre morts, mais n'a pas endommagé la centrale accidentée de Fukushima, où les opérations se poursuivaient vendredi pour éviter une catastrophe nucléaire majeure. Ressenti jusqu'à Tokyo, le tremblement de terre de magnitude 7,1 a été la plus forte réplique enregistrée depuis le terrible séisme et le tsunami géant qui ont fait plus de 27.000 morts et disparus le 11 mars.

Il a immédiatement déclenché une mise en garde contre un raz-de-marée dans les environs de la ville de Sendai. Mais cette alerte a été levée une heure et demi plus tard sans qu'aucune vague anormalement élevée n'ait été signalée sur le rivage. Deux femmes de 83 et 63 ans et deux hommes de 79 et 85 ans ont été tués et plus d'une centaine de personnes blessées dans les préfectures de Miyagi et Yamagata, selon les autorités et l'agence de presse Jiji.

«C'était tellement effrayant», a témoigné Kazuyuki Shiroya, un habitant de la ville de Kitakami. «J'ai ressenti la même peur qu'il

ya un mois. J'en ai assez des tremblements de terre. Plus de séismes, s'il vous plaît!», a-t-il lancé. Les nerfs des Japonais du nord-est sont mis à rude épreuve depuis un mois par les centaines de répliques déclenchées par le séisme du 11 mars, le plus fort jamais enregistré au Japon.

Comme de nombreux habitants de Kitakami, M. Shiroya a fait la queue vendredi matin pour acheter de la nourriture, de l'eau et des piles dans les rares commerces ouverts alors que la ville fonctionnait au ralenti, sans courant. Le séisme de jeudi soir a privé quelque trois millions de foyers d'électricité et perturbé à nouveau les transports ferroviaires, certaines lignes de trains rapides Shinkansen ayant été stoppées. A la suite de la secousse, des «anomalies» ont été détectées à la centrale nucléaire d'Onagawa, dans la préfecture de Miyagi, avec des débordements d'eau au niveau de la piscine de combustible usé de deux réacteurs. Les quantités étaient très faibles et la radioactivité de cette eau très inférieure à la limite légale, a affirmé l'exploitant, Tohoku Electric Power.

Tsunami: l'absence de système d'alerte en Méditerranée déplorée

Des experts scientifiques ont déploré l'absence de système d'alerte au tsunami en Méditerranée malgré les volontés affichées après la tragédie en Indonésie en 2004, jeudi lors d'un congrès à Vienne.

«Nous avons l'expérience et les outils pour établir un système d'alerte, nous avons besoin de décisions politiques pour mettre les choses en marche», a déclaré en marge du congrès de l'Union européenne des géosciences (EGU) Jörn Lauterjung, qui dirige le programme germano-indonésien d'alerte au tsunami.

Après la catastrophe dans la province indonésienne d'Aceh en 2004, l'idée d'un système d'alerte au tsunami en Méditerranée a été lancée, mais aucun financement n'a suivi. «Il y a eu un certain intérêt après les événe-

ments de 2004, et puis cet intérêt a progressivement disparu», a déploré Stefano Tinti de l'université de Bologne.

Si la Méditerranée est petite et s'il n'y a pas eu de tsunami récemment, ce n'est pas une raison pour négliger ce risque, estiment ces experts.

«Le temps de déplacement du tsunami est court, cela appelle une stratégie particulière et une alerte qui doit être donnée en très peu de temps, 5 ou 4 minutes après le séisme», a expliqué M. Lauterjung.

Les tsunamis «ne sont pas fréquents, mais cela ne veut pas dire que nous sommes en sécurité», a souligné Gerassimos Papadopoulos, chercheur à l'institut de géodynamique d'Athènes, qui évoque le tourisme qui s'est développé sur les côtes méditerranéennes.

Les prières dans la rue interdites en Tunisie

Les prières dans la rue sont désormais interdites en Tunisie, a annoncé jeudi le ministère de l'Intérieur dans un communiqué.

«Le ministère de l'Intérieur n'autorisera plus, dorénavant, l'occupation de la voie publique pour l'accomplissement de la prière, en dehors des lieux de culte», selon le communiqué ajoutant que «tels phénomènes et comportements sont étrangers à la société tunisienne». Le ministère qui «rappelle la nécessité de respecter la loi» a reçu

«de nombreuses plaintes téléphoniques et écrites au sujet de l'occupation par les fidèles de la voie et des places publiques pour l'accomplissement de la prière, qui est à l'origine d'embouteillages et d'entraves à la libre circulation, et de menaces des intérêts des commerçants, fonctionnaires et ouvriers».

Il appelle également les parents à «sensibiliser leurs enfants, pour qu'ils n'aient pas à adopter de tels comportements et agissements».

Argentine Un candidat sort de prison pour clore sa campagne électorale

Un candidat au poste de gouverneur de la province de Salta (nord de l'Argentine), Carlos «Tyson» Fernández, a été libéré juste à temps pour clore sa campagne électorale, après avoir été détenu 17 jours pour violences conjugales, a-t-on appris jeudi auprès de son parti. La libération de Carlos «Tyson» Fernández, est intervenue alors qu'il s'apprêtait à clore sa campagne électorale depuis le commissariat de Tartagal, à 1.800 km au nord de Buenos Aires, où il était détenu. «Tyson» Fernández, dont le surnom fait référence au boxeur américain Michael «Mike»

Tyson, est candidat au poste de gouverneur de Salta pour le Mouvement Indépendant des Retraités et des Chômeurs (MIJD), une organisation née pendant la débâcle économique de fin 2001. Accusé de violences envers sa femme et son fils de un an, «Tyson» Fernandez était détenu depuis le 20 mars, alors qu'il était en pleine campagne électorale. Il a obtenu sa libération conditionnelle assortie d'une interdiction de se rendre à son domicile. Son épouse de 22 ans l'a accusé, lors d'audiences préliminaires, de violences sous influence de l'alcool.

Onze Palestiniens tués par des raids israéliens

Six Palestiniens ont péri vendredi dans des raids israéliens dans la bande de Gaza après l'appel du Hamas à la trêve, portant à onze le nombre de Palestiniens tués en 24 heures. L'ONU et l'Union européenne ont appelé à un arrêt immédiat des hostilités, au lendemain d'un tir de missile antichar sur un bus d'écoliers en Israël qui a grièvement blessé un adolescent, suivi de représailles israéliennes à travers la bande de Gaza et de dizaines de tirs de projectiles palestiniens.

Un homme de 55 ans, une femme de 45 ans et sa fille de 21 ans ont été tués et quatre autres Palestiniens blessés par des frappes israéliennes en milieu de journée à l'est de Khan Younés, selon des sources médicales palestiniennes, faisant état de près de 50 blessés en 24 heures.

Quelques heures auparavant, un raid aérien dans le même secteur avait tué deux membres des Brigades Ezzedine al-Qassam, qui avait revendiqué le tir de missile comme une «première réponse aux crimes» israéliens, citant la mort de trois des siens le 2 avril dans un raid aérien.

Neuf projectiles ont été tirés vendredi de la bande de Gaza contre le sud du territoire israélien, sans faire de blessé ni de dégâts majeurs. La veille, une cinquantaine d'obus de mortier et de roquettes étaient tombés sur le sud d'Israël, et une roquette de Gaza a été interceptée pour la première fois par le nouveau système de défense antimissile israélien «Iron Dome» (dôme de fer). Au terme de cette journée de violences, le Hamas avait annoncé être parvenu à rétablir le consensus obtenu le 26 mars des principaux mouvements palestiniens pour reconduire une trêve tacite avec Israël - après une escalade inédite depuis plus de deux ans - à condition qu'elle soit réciproque.

Le pétrole à plus de 124 dollars le baril

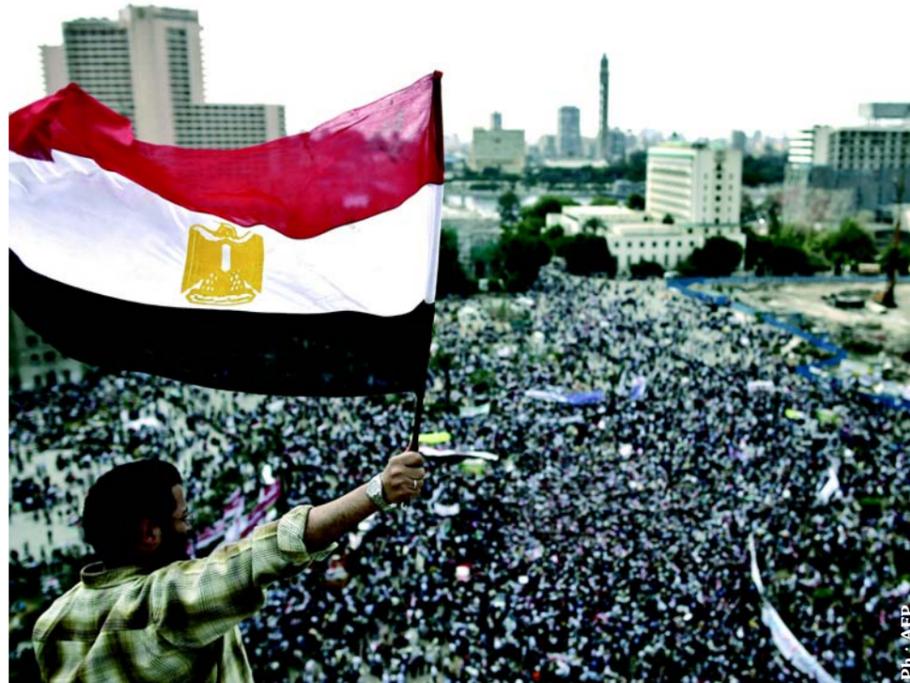
Les prix du pétrole ont poursuivi leur montée vendredi lors des échanges européens, évoluant à leurs plus hauts niveaux depuis l'été 2008, portés par les tensions persistantes au Moyen-Orient et le report des élections au Nigeria.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai a progressé de 1,54 dollar, à 124,21 dollars. Dans la matinée, il a grimpé jusqu'à 124,45 dollars, un sommet depuis le 4 août 2008. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) a quant à lui gagné 1,19 dollar, à 111,49 dollars, après avoir atteint 111,68 dollars, son plus haut niveau depuis septembre 2008.

«Tous les yeux restent tournés vers la Libye, et les nouvelles pour ceux qui espéraient une reprise rapide des exportations de brut libyen (par les rebelles) ne sont pas bonnes», ont observé des analystes. «Les troupes du colonel El-Kadhafi attaquent et détruisent les infrastructures des champs pétroliers sous le contrôle des insurgés, les privant de leur unique source de financement», ont-ils expliqué. Les combats entre insurgés et forces loyalistes de Maammar El-Kadhafi se poursuivaient autour du port pétrolier de Brega, alors qu'à l'étranger les inquiétudes grandissent quant au risque d'un enlèvement du conflit.

Les investisseurs continuent, en outre, de surveiller la situation au Nigeria, membre comme la Libye de l'Organisation des pays producteurs de pétrole (Opep) et plus gros producteur de brut du continent africain. La commission électorale indépendante du Nigeria a annoncé jeudi le troisième report des élections législatives dans certaines zones du pays.

Des militaires se joignent à une manifestation au Caire



Plusieurs officiers en uniforme se sont joints, vendredi, à une manifestation de plusieurs dizaines de milliers de personnes place Tahrir au Caire, réclamant le jugement du président déchu Hosni Moubarak et d'autres responsables de son régime, a constaté un journaliste de l'AFP.

«Nos demandes sont vos demandes. Nous voulons un gouvernement civil. Nous voulons que les corrompus soient jugés,

pas simplement faire appliquer la loi aux gens ordinaires», a déclaré l'un d'eux en prenant la parole sur un podium avec six autres officiers. Les sept hommes, tous des lieutenants, ont brandi leurs cartes militaires pour montrer qu'ils étaient bien des soldats et non des civils ayant emprunté des uniformes.

A la veille de cette manifestation, plusieurs vidéos sont apparues sur le site internet Youtube, dans lesquelles des personnes se

présentant comme d'anciens officiers accusent le Conseil suprême des forces armées, à qui M. Moubarak a remis le pouvoir en démissionnant le 11 février, de trahir les idéaux de la révolte populaire. Ces messages, appelant également les soldats à rejoindre la manifestation, ont amené l'armée à mettre en garde contre le port d'un uniforme par tout manifestant, ajoutant que cela serait passible de peines de prison.

La burqa interdite à partir de lundi en France

La France applique à partir de lundi l'interdiction du voile islamique intégral, burqa ou niqab, dans tous les lieux publics sous peine d'amende, une législation qui vise moins de 2.000 femmes, en plein débat politique sur la place de l'islam et sur l'immigration. Avec l'entrée en vigueur de cette loi, adoptée le 11 octobre 2010 après un débat houleux, la France est le premier pays européen à procéder à cette interdiction généralisée. La loi interdit de se dissimuler le visage avec un voi-

le, un casque ou une cagoule dans l'espace public, c'est-à-dire la rue, les jardins publics, les gares ou les commerces. Les forces de l'ordre n'auront pas le pouvoir de faire ôter leur voile aux personnes récalcitrantes, mais ces dernières encourrent une peine maximale de 150 euros d'amende et/ou un stage de citoyenneté. En outre, les hommes qui obligeront une femme à se voiler risqueront un an de prison et 30.000 euros d'amende. La peine sera doublée (deux ans de prison, 60.000

euros d'amende), si la personne contrainte est mineure. La loi avait été initiée par la demande, en juin 2009, d'un député communiste de la banlieue lyonnaise, André Gerin, de constituer une commission d'enquête parlementaire sur cette pratique qu'il jugeait de plus en plus répandue.

Quelques jours plus tard, le président Nicolas Sarkozy avait déclaré que le niqab ne serait «pas le bienvenu sur le territoire de la République», y voyant «un signe d'asservissement» et non «un problème religieux».

Fusillade à bord d'un sous-marin nucléaire britannique, un mort

Une personne a été tuée et une autre grièvement blessée vendredi à la suite d'un échange de coups de feu à bord d'un sous-marin nucléaire britannique basé à Southampton, dans le sud de l'Angleterre, selon la police qui a écarté l'hypothèse d'un acte terroriste. Un homme a été interpellé à la suite de cette fusillade qui ne présente «aucun risque pour le public» et «n'est pas liée à un acte terroriste», ont assuré les forces de l'ordre. Le ministère de la Défense s'est refusé à tout commentaire, renvoyant vers la police pour toute précision. L'Astute (l'Astucieux), le plus récent des sous-marins britanniques à propulsion nucléaire, avait déjà fait parler de lui fin octobre, quand il s'était échoué sur les côtes écossaises avant d'être remis à flot au bout d'une dizaine d'heures. Il avait été ensuite endommagé lors de son remorquage. Cet épisode avait coûté son poste au commandant du sous-marin. Entré en service en août, ce sous-marin de 100 mètres de long, rebaptisé par la Royal Navy le «chasseur-tueur», peut tirer des missiles conventionnels Spearfish et Tomahawk sur des cibles à une distance de 2.000 km.

Des diplômés chômeurs manifestent à Rabat

Environ 2.000 manifestants sont descendus jeudi dans les rues de la capitale marocaine pour réclamer des emplois, le droit aux indemnités de chômage, la liberté de manifester et la reconnaissance de leur organisation, a-t-on constaté. Cette marche initiée par l'Association nationale des diplômés chômeurs du Maroc (AN-DCM, non agréée) et à laquelle ont pris part des diplômés universitaires et professionnels, s'est ébranlée du siège du syndicat de l'Union marocaine du travail (UMT) à Rabat vers le ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle, où un sit-in a été organisé sur place. Au cours de cette marche, les manifestants, rejoints par des animateurs du mouvement «Jeunes du 20 février» qui réclament des changements politiques au Maroc, ont revendiqué leur intégration dans le monde du travail, notamment dans la fonction publique, et exigé des garanties de sécurité sociale dans leur recrutement chez le privé. «Nous réclamons la fin de l'exclusion sociale et de la précarité et nous nous inscrivons totalement dans les revendications exprimées actuellement par la société marocaine dans les différentes marches de protestation organisées ces derniers temps», a déclaré à l'APS Khalid Abourkia, membre de la commission nationale d'information, de formation et des relations publiques.

EDITORIAL

Par M. Saâdoune

LA LIBYE SUR LA VOIE IRAKIENNE

Le constat est simple, même si les responsables de l'Otan ne veulent pas l'admettre : la Libye s'installe dans une sanglante impasse. Les bombardements aériens des Occidentaux ont causé des pertes importantes chez les forces gouvernementales libyennes, elles ne les ont pas anéanties. Au sol, les insurgés n'arrivent pas à gagner du terrain, alors que les forces gouvernementales, qui se sont adaptées aux tirs aériens, résistent et font même preuve d'initiatives.

Le général Carter Ham, chef du haut commandement de l'US Army pour l'Afrique, a utilisé le mot qui déplaît aux dirigeants occidentaux : impasse. Il a également tiré une conclusion qui paraît évidente : les insurgés ont peu de chance d'arriver à Tripoli pour renverser le régime.

Techniquement, on s'installe dans une partition du pays entre l'Est et l'Ouest. Sauf si les Occidentaux décident de sauter allègrement le semblant de ligne à ne pas dépasser : l'intervention directe au sol. La résolution 1973, obtenue avec l'aval de la Ligue arabe, est officiellement destinée à protéger les civils. Elle a été déjà transgressée par la «redéfinition» de l'objectif, qui est devenu le chan-

gement de régime. Aujourd'hui, au niveau de l'Otan, c'est la question d'une intervention des troupes au sol qui est en discussion.

Il en sera question dans les prochains jours au Qatar à la réunion du «groupe de pilotage politique». Amr Moussa a compris tardivement. Il devra se résigner à aller à l'élection présidentielle égyptienne avec un gros handicap libyen : avoir fourni un alibi aux Occidentaux ou, ce qui n'est guère meilleur, avoir fait preuve d'une énorme naïveté. L'Emir du Qatar, contrairement à M. Moussa, n'a pas de compte à rendre, ni une opinion à convaincre ; il est totalement à l'aise dans son compagnonnage dans la guerre en Libye. Il dispose aussi d'Al Jazeera...

«Lenlèvement», évoqué par les médias occidentaux et par certains responsables occidentaux, est en train de servir de justification et d'appel à une intervention terrestre. Ce n'est plus la protection des civils - qui ne sont pas épargnés par les raids de l'Otan sous les zones sous contrôle de Kadhafi -

qui va servir d'argument, mais la nécessité d'en «finir» vite. Comme les insurgés ont apporté la démonstration qu'ils ne peuvent pas aller très loin vers l'Ouest, l'Otan est donc tentée d'intervenir pour bouculer les lignes. Pour aller vers une occupation en bonne et due forme. A l'irakienne.

Et dans le cas où une intervention des troupes de l'Otan ferait trop «colonial», on pourrait recourir aux compagnies de sécurité occidentales privées - euphémisme pour ne pas dire groupe de mercenaires - dirigées par d'anciens membres de services secrets. Qui peut oublier la compagnie américaine Blackwater et son amour si profond et si sanglant pour les civils irakiens tirés comme des lapins à Bagdad ? Pourquoi ne pas rééditer le coup, sachant que la compagnie de mercenaires n'a pas été poursuivie et s'est contentée de changer son nom, Xe ?

Le succès d'une solution politique, telle que préconisée par la Turquie, serait presque un «miracle». Pour l'instant, on est dans le scénario irakien : un débarquement occidental qui favorisera le djihadisme. Et aucune fatwa de commande de Qaradhawi ne résistera à ceux qui dénonceront un débarquement des «croisés» en terre d'Islam.